L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1202 - VENDREDI 25 JANVIER 2013 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Un dossier «viande» de l'hebdomadaire «Le Point» relance la polémique *p.20*

Interbev monte aux créneaux

Dans son numéro du 10 janvier, le magazine « Le Point » rouvre le dossier de la viande. « Les vérités et mensonges » annoncés sont suffisamment orientés à charge selon Interbev, pour que son président Dominique Langlois, envoie un courrier très motivé à François Pinault, propriétaire du journal.

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Station d'évaluation de Créancey: Premiers repérages avant la vente du 15 février

P 11 **Actualité** Nièvre
Formations Certiphyto: De la contrainte à l'utile

P14 **Actualité** Yonne
Manifestation à Auxerre: *«Trop, c'est trop...!»*

P 19 **Actualité** Bourgogne
Finale régionale du concours «La Terre vue du collège»: La Nièvre gagne, l'agriculture aussi

Élections Chambres d'agriculture

FNSEA-JA en pleine campagne



Dans la Nièvre, Jean-Pierre Condamine a reçu Dominique Barrau et Gaël Gautier, secrétaires généraux de la FNSEA et JA national, sur l'exploitation d'Arnaud et Gilles Paqueriaud, à Tazilly.

Dernière ligne droite dans le marathon des élections aux Chambres d'agriculture. Sur le terrain, les responsables syndicaux FDSEA ont multiplié les rencontres et les réunions, épaulés cette semaine encore par des représentants de la FNSEA, des JA, de la FNB, de l'AGPM, qui ont saisi ces occasions pour aborder les grands dossiers, rappeler les combats en cours, évoquer les échéances à venir et échanger en direct avec les agriculteurs. L'actualité a souvent enrichi les débats pendant cette campagne rondement menée. Reste maintenant un seul devoir à accomplir : voter !

Pages 8-9, 12-13, 16-17



Christophe Terrain, président d'Arvalis et de l'AGPM était l'invité de l'Union des Productions Végétales de l'Yonne .



Guy Hermouet, vice-président de la Fédération Nationale Bovine est intervenu lors d'une réunion intercantonale organisée à Pouilly-en-Auxois (21)





l'Agenda

Côte d'Or

Vente de béliers charollais à Arnay

L'association des éleveurs de moutons charollais de Côte d'Or organise sa 22ème vente de béliers, jeudi 14 février à 14 heures, au hall des expositions d'Arnay-le-Duc. Le catalogue est disponible sur www.association-mouton-charollais.com. Le hall sera ouvert dès 11 heures. Restauration possible sur place. Renseignements au 06 17 96 39 61 (Jean-Marie Guyot) ou 06 89 40 12 66 (Thierry Maréchal).

La Saint-Vincent ce week-end à Châtillon

La Saint-Vincent Tournante va pétiller dès demain à Châtillon-sur-Seine. Les Crémants de Bourgogne seront mis à l'honneur samedi et dimanche : une première pour cette Appellation prestigieuse et pour cette manifestation créée en 1938 par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin. Renseignements sur www.saint-vincent-tournante.fr

Assemblée générale du GDS le 1er février

Le groupement de défense sanitaire de la Côte d'Or organise son assemblée générale vendredi 1er février à 9h30 à la salle polyvalente de Sombernon.

Vente de reproducteurs charolais le 15 février à Pouilly

Ne laissez plus le hasard décider pour vous : Investissez dans la génétique ! La station d'évaluation de Créancey située au Pôle Agricole de Pouilly en Auxois(21) organise une vente avec boitiers électroniques de futurs reproducteurs charolais inscrits au HBC le vendredi 15 février 2013 à 14 h au hall d'exposition (animaux visibles à partir de 10h et démonstrations de boitiers électroniques). Garanties sanitaires : Tuberculose, Brucellose, Leucose et IBR. Vaccinés FCO T1, T8. Test spermatogénèse. Restauration, buvette sous hall chauffé. Ascendance et performances des reproducteurs sont disponibles sur internet : http://www.stationevaluation21.com. Renseignements : 03 80 90 68 81

Nièvre

Jugement de bétail Cantonale à Germenay

Les Jeunes agriculteurs de Brinon-sur-Beuvron organisent leur concours cantonal de jugement de bétail le samedi 26 janvier. Rendez-vous est donné sur l'exploitation de Rodolphe Degivry, au lieu-dit *«Maison Gaulon»* sur la commune de Germenay, à partir de 13h30.

Morvan Terroirs Assemblée générale

L'association de producteurs Morvan Terroirs tiendra son assemblée générale annuelle le lundi 28 janvier, à partir de 9h, dans la salle de réunion du LEGTA du Morvan (rue Pierre Mendès France) à Château-Chinon.

Admien Assemblée générale

L'association des irrigants de la Nièvre organisera son assemblée générale annuelle le lundi 4 février, de 8h30 à midi, à la salle communale de Luthenay Uxeloup. Me thème retenu cette année est consacré à *«la ressource en eau»* et sera abordé à travers deux exemples: l'étude du débit minimum biologique sur le cours d'eau nivernais et la gestion de l'eau du canal du Gâtinais. Les animateurs tenteront de répondre à la question: *«quelles sont les ressources mobilisées et mobilisables dans la Nièvre?»* Une large place sera également consacrée aux résultats des essais expérimentaux sur le maïs, menés conjointement par Arvalis et la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Contact: Admien, 25 bld Léon Blum 58028 Nevers cedex ou téléphone: 03 86 93 40 60.

Cadrans Permanences Chambre-EDE

La Chambre d'agriculture de la Nièvre et l'EDE organisent deux permanences sur les marchés au cadran, à propos de l'identification et de la notification des animaux. Elles se tiendront lundi 4 février de 10 à 13h au marché au cadran de Corbigny et mardi 5 février de 9h à midi au marché au cadran de Moulins-Engilbert. Des conseillers seront présents pour répondre aux questions des éleveurs concernant: l'identification et la notification des bovins et ovins (délais à respecter, bouclage, outils de notification...), les nouveautés en matière d'identification des ovins, l'identification électronique en particulier des ovins, le service Sicleo Elevage (appui au suivi de la réglementation sur l'élevage), la démonstration de l'outil de gestion de troupeau Boviclic (déclarations EDE des mouvements, suivi de la reproduction, enregistrement des données sanitaires, suivi des performances des bovins et des ventes...).

Syndicat AQPS Assemblée générale

Le Syndicat AQPS de la Nièvre se réunira en assemblée générale annuelle le vendredi 8 février, à partir de 18h30, à la salle François Mitterrand de Cercy-la-Tour.

Yonne

Conversion en bio, pourquoi pas moi ?

Une formation *«Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique sur sa ferme»* se tiendra les lundi 4 et jeudi 14 février, de 9 h à 17 h 30 au Sedarb à Auxerre et sur le terrain.
Avec la participation des conseillers spécialisés en bio du Sedarb et de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Programme détaillé sur demande.
Formation gratuite mais inscription obligatoire par tel, courriel ou courrier avant le 31 janvier
Contact : Aurélie Billon au SEDARB : 03 86 72 92 20 ou 06 80 43 16 97 - aurelie.billon@sedarb.org
SEDARB - 19 av Pierre Larousse - BP 382 – 89006 Auxerre Cedex

Ventes aux enchères à Charmoy

Prochaines ventes aux enchères organisées à la station d'évaluation de Charmoy par Union Charolais Croissance et la Ciaylin, les mercredis 6 et 13 février. Vente de 70 reproducteurs. Un schéma génétique unique, des animaux issus d'accouplements raisonnés, rigoureusement sélectionnés à l'entrée et à la sortie de stations d'évaluation, mâles contrôlés sur spermatogenèse, toutes garanties sanitaires.
Rens : Audrey Camus au 03 86 92 35 96 - Email : acm.cialyn@ucacig.fr
Instants Santé MSA pour le canton de Pont sur Yonne
La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Pont sur Yonne, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 4 au jeudi 7 février, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes de Villeperrot.
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Apecita Permanence le 31 janvier

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 31 janvier, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

Matinée d'échanges cédants repreneurs à Bazarnes

La Chambre d'agriculture et les JA vous invitent à une journée de sensibilisation à la transmission d'exploitation, mardi 12 février à 9h30, à la Mairie de Bazarnes. Des cédants sans repreneurs et des porteurs de projets sans structure pourront se rencontrer pour échanger. De plus, des témoins (un cédant et un jeune installé Hors Cadre Familial) apporteront un éclairage via leurs expériences. Enfin, des conseillers vous apporteront des informations sur la transmission et l'installation. Pour vous inscrire, contacter la Chambre d'agriculture ou les Jeunes Agriculteurs

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Les déclaration d'intention de cessation d'activité agricole

Bientôt dans vos boites aux lettres, la déclaration d'intention de cessation d'activité agricole (DICAA) est un formulaire déclaratif sur votre intention de cessation. Les dates mentionnées sur la cessation ne sont pas prises en compte pour la réalisation de votre dossier retraite. Il est important de retourner ce document rempli à la Chambre d'Agriculture, si possible après réception du formulaire ou au plus tard 18 mois avant votre date de départ en retraite. Renseignements, Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Le point info transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent… Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'agriculture au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne

Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95

Présentation de la loi de finances 2013

Les Notaires et les Experts-Comptables, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, présenteront la loi de finances 2013 aux Chefs d'Entreprises, assureurs, banquiers et tout public intéressé par celle-ci, mercredi 30 janvier à 18 h, à la CCI, 26 rue Etienne Dolet à Auxerre

Comprendre les marchés pour progresser

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée mardi 5 mars, de 9 h à 17 h en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème *«Comprendre les marchés pour progresser»*.
Objectifs : connaître le contexte du marché des céréales, découvrir les différents modes de commercialisation
Participation financière : 30 €
Public et pré-requis : agriculteurs et jeunes en phase d'installation
Rens : Eric Bizot au 03 86 64 45 64

Comment intégrer des logettes dans mon projet bâtiment

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur le thème *«Comment intégrer des logettes dans mon projet bâtiment ?»*
Dates : jeudis 31 janvier et 7 février, en Puisaye (gratuit pour les cotisants Vivéa)
Le système logette peut permettre de répondre à certaines préoccupations telels que la qualité du lait, l'optimisation du nombre de places ou l'organisation du travail. L'enjeu de cette formation est de vous guider au mieux dans la réflexion ou la mise en place de votre projet logettes. A travers 3 visites d'exploitation, des propositions d'aménagement du bâtiment sur plan et une présentation détaillée de ce mode de logement, vous aurez toutes les clés nécessaires pour intégrer des logettes dans votre projet bâtiment, neuf ou existant
Renseignements au 03 86 94 28 42 (Sandra Martinet) et inscriptions au 03 86 94 28 48 (Valérie Rousseau)

Instants Santé MSA pour le canton de Sergines

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Sergines, âgés de 25 à 74 ans, du mardi 19 au vendredi 22 février de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle «Le Club» à Sergines
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Congrès d'Orama les 23 et 24 janvier

Produire plus et mieux

Orama souhaite que l'orientation choisie *«de produire plus et mieux»* soit clairement prise en compte par la réforme de la Politique agricole commune et la loi d'avenir pour l'agriculture.

A la veille de son congrès les 23 et 24 janvier à Evreux, Orama a procédé à un tour d'horizon des principaux thèmes qui y seront discutés. Le premier, déjà abordé depuis quelques années, c'est l'affichage d'une orientation claire en faveur de la production de céréales et d'oléagineux. *«Nous le disons plus que jamais, il faut produire plus et mieux en Europe et en France»* plaide Philippe Pinta, le président d'Orama. Produire plus parce que la France et l'Europe ont vocation à répondre à une demande alimentaire croissante dans le monde. Et ce d'autant plus que le continent européen est en mesure, grâce à son climat océanique, à réaliser des récoltes stables et élevées. Contrairement à d'autres contrées comme la Russie, l'Ukraine, l'Australie, y compris les États-Unis où les caprices de la météo provoquent de forte variations de récoltes une année sur l'autre.

Produire mieux aussi également, Orama s'inscrit également dans cette dynamique. Mais au propos du ministre sur la nécessité de produire autrement, Philippe Pinta préférerait une approche différente en insistant davantage sur *«l'environnement autrement»*. C'est-à-dire une prise en compte beaucoup plus pragmatique et rationnelle des questions d'environnement, qu'il s'agisse par exemple des cahiers des charges imposés aux agriculteurs dans les bassins d'alimentation et de captage.

En tout cas, Orama espère que cette démarche de *«produire plus et mieux»* pourra s'inscrire dans la réforme de la Pac et dans la loi d'avenir de l'agriculture voulue par Stéphane Le Foll. Sur la Pac notamment, les grandes cultures préféreraient que le calendrier prévu soit respecté et que son adoption puisse intervenir avant le 30 juin prochain. Philippe Pinta redoute que l'agriculture soit sacrifiée si la réforme était reportée.

Contre les distorsions de concurrence

Quoiqu'il en soit, les céréaliers se battent pour un niveau élevé de paiements directs dans le premier pilier. La principale crainte à ce stade est que la mise en œuvre de la convergence des aides d'une part et l'introduction de nombreux paiements couplés ou ciblés diminuent les soutiens aux scopeurs. Ce qui accroîtrait les distorsions de concurrence entre producteurs français et allemands. *«Il est indispensable que la Pac reste une politique vraiment commune, respectant le principe d'unicité du marché»* insiste Philippe Pinta et que les options offertes par la nouvelle Pac soient *«strictement encadrées»*. Quant au verdissement, Orama refuse une approche *«technocratique»*. Les céréaliers s'opposent notamment au taux de 7% de surfaces à intérêt écologique qui freinera nécessairement la production. Également dans le collimateur, l'obligation des trois cultures qui va poser de sérieuses difficultés aux agriculteurs spécialisés.

Pour la levée des blocages contre-productifs

En France, Orama considère que la loi d'avenir pour l'agriculture doit viser, comme l'ensemble des textes réglementaires d'ailleurs, à lever les blocages en matière de productivité.

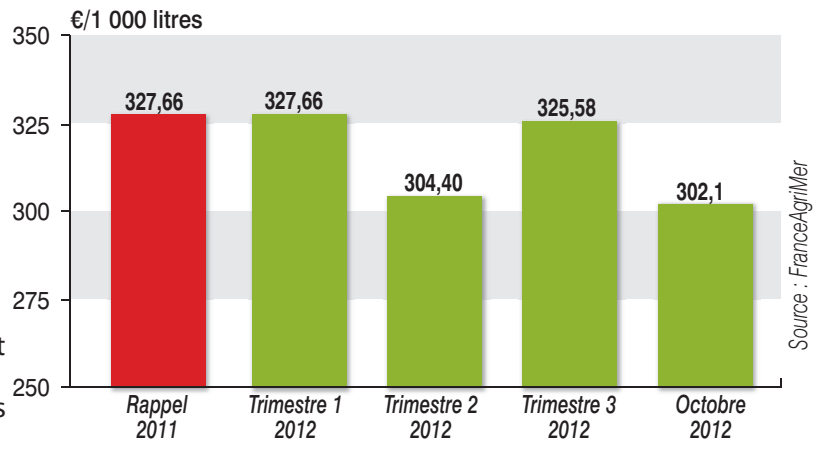
Non seulement dans les filières céréalières mais également dans l'élevage, notamment pour ce qui est des seuils légaux de déclenchement des demandes d'autorisations pour les constructions de bâtiments d'élevage porcin et avicole. D'ailleurs, les céréaliers maintiennent toujours leur proposition de création d'un Fonds de modernisation céréaliers-éleveurs pour lequel ils demandent le soutien du ministre de l'agriculture. Tout en le mettant en garde sur son projet agro-écologique, qui ne doit pas se traduire par plus de réglementations. Bien au contraire ; Philippe Pinta faisant valoir que les connaissances accumulées, l'expérience acquise par les instituts techniques, Arvalis et Cetiom, doivent être versées au débat sur le produire plus et mieux.

enchiffres

302 euros les 1 000 litres de lait

Le prix du lait se traîne. Plusieurs voix syndicales se sont élevées ces derniers jours pour demander une revalorisation du prix du lait payé aux éleveurs. En effet, le dernier trimestre ne sera pas bon si l'on en juge par le mois d'octobre dont la moyenne de prix, 302 euros pour 1 000 litres est en baisse de 26,60 euros sur octobre de l'année précédente. Le premier trimestre 2012 n'avait pas trop mal commencé mais la situation s'est dégradée lors des trimestres suivants.

Prix du lait payé aux producteurs



enbref

Lait La FNPL publie un indicateur de charges

La Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) a adopté un indicateur de charges et les modalités de son déclenchement. Basé sur la marge (prix du lait - charges de l'alimentation achetée), il permet d'évaluer l'incidence de la hausse des charges subie par les éleveurs sur les produits laitiers comme le litre de lait UHT, les 200 g d'emmental râpé, ou sur quatre pots de yaourts nature. Par exemple l'impact de 30 €/1000 litres de charges supplémentaires supportées sur l'année 2012 par les producteurs devrait se traduire par une revalorisation du prix du lait UHT de 2 cts d'€ par litre, de 6 cts pour 200 g d'emmental râpé et de 1,3 cts pour quatre pots de yaourt nature. Cet indicateur sera diffusé au réseau de la FNPL et aux négociateurs des organisations de producteurs. Il devrait donc les aider à obtenir auprès des entreprises un prix du lait que la FNPL fixe à 340 €/1000 litres à partir du 1er janvier 2013.

Alimentation animale Les industriels inquiets du déclin de l'élevage français

Les fabrications françaises d'aliments composés ne font pas preuve d'optimisme. Selon le Syndicat national de la nutrition animale (Snia), qui représente le secteur privé, la production française d'aliments du bétail devrait présenter pour l'ensemble de l'année 2012 un très léger recul de 0,2 %par rapport à 2011, prolongeant ainsi la stagnation enregistrée l'an dernier. Pour 2013, l'organisation professionnelle considère que la production totale atteindrait 21,25 Mt soit un léger repli par rapport à l'année précédente (-0,2 %). Dans l'Union européenne, seules l'Allemagne, devenue premier producteur européen, et la Grande-Bretagne, auraient connu une évolution positive, de l'ordre de 2,4 % en 2012. Mais les représentants du Snia craignent une dégradation des fabrications françaises en 2013 et un ralentissement de la production des aliments pour bovins (vaches laitières notamment). La baisse de production d'aliments est interprétée comme un signe du déclin de l'élevage, certains éleveurs ayant déjà fait le choix d'arrêter leur activité. C'est pourquoi, dès la mi-décembre, ce syndicat a présenté 18 propositions *«pour enrayer de déclin de l'élevage français»*, dont la réorientation des aides communautaires vers l'élevage, la simplification des procédures de création de nouveaux élevages et la restructuration, la transparence et la sécurité des marchés des matières premières, l'encouragement à la contractualisation en agriculture, ou encore, le financement de l'élevage par un support à la trésorerie des éleveurs. Le Snia insiste enfin, sur *«l'incontournable nécessité de revaloriser le prix des productions animales, dans un contexte d'augmentation des coûts de production»*.

Sécurisation de l'emploi L'agriculture a son mot à dire

La FNSEA prend acte du projet d'accord entre les partenaires sociaux sur la sécurisation de l'emploi. Cet accord sera repris dans une loi pour le rendre applicable à l'ensemble des entreprises et des salariés et donc à l'agriculture. C'est pourquoi, la FNSEA, organisation représentative des employeurs agricoles qui n'était pas présente à la table des négociations souhaite que les partenaires sociaux de l'agriculture soient consultés sur son application aux entreprises et salariés de la production agricole. En effet, *«eu égard aux accords existants dans le secteur agricole et au fait que la très grande majorité des entreprises soient des TPE, les conditions de mise en œuvre de cet accord doivent être adaptées»* estime la FNSEA. Ainsi, concernant la taxation supplémentaire des CDD, la FNSEA se félicite que la problématique des contrats saisonniers ait été prise en compte, comme elle le demandait. Mais, elle s'interroge sur l'application de la couverture santé dans un secteur déjà couvert par un accord sectoriel étendu.

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Tunnels de stockage ou d'élevage
MEF
8.00, 9.30 ou 10.00m
04 77 27 47 47
www.mef-sarl.com

Cultures d'hiver

Des risques de gel ?

Il y a un an, le département s'apprêtait à souffrir. Le gel hivernal fut sans pitié avec les cultures d'hiver. Qu'en est-il cette année?



Si des dégâts sont constatés en colza (suite à sa mauvaise implantation et des excès d'eau), les céréales semblent bien armées contre le gel (grâce à leur développement moins avancé que l'an dernier à la même date).

L'an passé, le gel s'était manifesté tardivement, après une longue période de douceur. Hormis ces deux dernières semaines, on ne peut pas dire que l'hiver 2013 est très froid... Interrogé sur l'éventualité de revivre le même épisode que l'an passé, Damien Ronget, technicien grandes cultures de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, coupe court à tout suspense en se voulant rassurant : «*Les céréales d'hiver sont beaucoup plus résistantes au froid que l'an passé à la même époque, ça n'a rien à voir avec 2012. La raison? Elles ne sont pas au même stade de développement*». Contrairement à 2012, les céréales ont souffert d'un manque de rayonnement, suite à des difficultés d'implantation cet automne. Moins développées, elles sont mieux armées pour supporter de très faibles températures. «*Jusqu'à présent, les plantes n'ont pas développé beaucoup de talles, ou alors très peu. Elles sont encore dans un stade hivernal. Leur apex est plutôt bien protégé, contrairement à l'an passé*» indique Damien Ronget. La neige du week-end dernier est également un facteur rassurant. «*La couche neigeuse est un bon isolant*» rappelle le technicien, qui émet tout de même quelques réserves suite aux abondantes précipitations : «*certains sols sont gorgés d'eau. Heureusement, il n'y a pas de fortes température négatives prévues ces prochains jours. Il ne faudrait pas non plus qu'il fasse très froid à ce moment là*».

AURÉLIEN GENEST

Repère

Des dégâts suite aux pluies, notamment en colza

Les difficultés d'implantation n'ont, bien entendu, pas que des avantages... Damien Ronget fait part de dégâts relativement importants en colza : «*Cette culture souffre depuis son implantation. Les semis tardifs ont été suivis d'un défaut de rayonnement et d'un épisode de froid courant octobre. Le développement végétatif a été bloqué. Dans les terres hydromorphes, ça ne s'est pas arrangé du tout avec les nombreuses précipitations qui ont suivi. Il y a des surfaces déjà retournées. On devrait dépasser 10 voire 20% des surfaces*». D'autres dégâts, cette fois-ci en céréales, sont constatés en plaine dijonnaise et dans des zones hydromorphes du châtillonnais. «*Nous avons de gros soucis de développement par endroits et des pertes importantes de pieds sont à déplorer*» signale Damien Ronget.

Inaugurations

De nouveaux locaux pour Cérévia et Invivo à Longvic

Le 8 janvier dernier, l'union de coopératives Cérévia a inauguré ses nouveaux locaux à Longvic, qui accueillent également la délégation régionale Invivo.

Depuis fin octobre 2012, l'union Cérévia s'est installée dans des bureaux communs au 5 avenue de Beauregard à Longvic. Un déménagement synonyme d'une meilleure organisation interne, destinée à mieux répondre aux besoins des coopératives adhérentes de l'union et des clients.

Ce plateau unique réunit les métiers de vente, auparavant installés à Beaune, les métiers de l'exécution logistique, jusqu'ici basés au sein des différentes coopératives adhérentes, ainsi que la facturation. «*Ce regroupement est synonyme d'efficience pour tous. Le travail de l'équipe Cérévia est largement simplifié par la proximité immédiate entre toutes les équipes. Nous gagnons en réactivité et en efficacité auprès de nos clients finaux*», souligne Robert Bilbot, directeur de Cérévia.

La fonctionnalité des bureaux et l'utilisation des nouvelles technologies (salle de visioconférence, écrans muraux pour la diffusion des cours et marchés) apportent aussi à la qualité du travail. «*On peut se féliciter de la structuration qu'a atteint aujourd'hui Cérévia. Ces bureaux sont une nouvelle étape qui va permettre à toutes les équipes dédiées à l'union d'acquérir une culture commune*», a estimé le président de Cérévia, Didier Laurency, lors de l'inauguration du 8 janvier à laquelle près de 80 personnes ont participé.

La délégation régionale Grand Est de l'union Invivo a donc pris place au second étage du bâtiment, propriété de Cérévia. On y retrouve la direction des relations adhérents, l'agro-fourniture, Gamm Vert et Neodis.

Dans son discours, Marc Patriat (président de Dijon Céréales, membre du CA d'Invivo et de Cérévia) a rappelé la complémentarité des deux unions et l'intérêt d'être associées sur un site commun pour renforcer les liens, la compréhension des hommes, et mutualiser certains moyens.



Plus de 80 personnes, invitées par Cérévia et Invivo, ont participé à l'inauguration du nouveau bâtiment à Longvic, ici dans le locaux de Cérévia

Station d'évaluation de Créancey

Premiers repérages avant la vente du 15 février

En acheteurs consciencieux, deux animateurs techniques de Gènes Diffusion sont venus à Créancey, sur la station d'évaluation du GIE Charolais Evaluation, observer les jeunes reproducteurs qui seront mis en vente le 15 février prochain.



Vincent Colas et Sébastien Landemain, animateurs techniques chez Gènes Diffusion à Montrond les Bains dans la Loire, en pleine action de repérage à la station d'élevage du GIE Charolais Evaluation de Créancey, le 16 janvier dernier.

La neige n'a pas découragé les deux animateurs techniques de Gènes Diffusion, Vincent Colas et Sébastien Landemain, venus de Montrond-les-Bains dans la Loire (42) faire une visite de reconnaissance à la station d'évaluation du GIE Charolais Evaluation sur le site de Créancey, au Pôle agricole près de Pouilly-en-Auxois. Ce n'est pas leur première visite, mais c'est la dernière avant la vente qui se déroulera le 15 février prochain. L'occasion pour ces acheteurs pointilleux et exigeants d'observer les bandes en cours d'évaluation et de repérer les veaux qui auront le mieux exprimé leur potentiel depuis leur entrée en station.

Gènes Diffusion achète régulièrement cinq à six jeunes reproducteurs dans les stations d'élevage pendant la période hivernale, cela complète les achats de l'été, réalisés directement dans les élevages et permet «*d'atteindre une plus grande diversité génétique*». La diffusion des semences dans les élevages, par le biais de l'insémination, facilite l'accès à une génétique de haut niveau au plus grand nombre. Les achats en station d'évaluation assurent des garanties sanitaires avec des contrôles particulièrement strictes qui les sécurisent et répondent aux exigences des organismes génétiques soumis aux normes les plus drastiques.

De plus en plus d'acheteurs étrangers

Pour les animateurs techniques, pas de doute, «*quand l'un de ces taureaux apparaît au catalogue, cela valorise le travail des stations, compte-tenu du niveau d'exigence de Gènes Diffusion*». Et, confirme Jean Pierre Godot, président du GIE Charolais Evaluation, «*pour une station ce partenariat est particulièrement intéressant car il valorise le travail de l'éleveur naisseur et assure une très large diffusion de sa production*».

Les ventes à la station du GIE attirent d'ailleurs, précise son président, «*de plus en plus d'acheteurs étrangers, qui font confiance à ce type de sélection et n'hésitent pas à se déplacer*». En 2012, Guépard, né au Gaec Jacob (71) a ainsi été exporté en Irlande après achat à la vente de la station d'évaluation par un centre d'insémination irlandais.

A la date de la prochaine vente, le 15 février, les animaux se seront nettement rapprochés de leur morphologie adulte. Gènes diffusion devrait y acquérir un animal. L'an passé c'est Falcon, «*meilleur élève de sa promotion*» né au Gaec Laligant, qui avait été choisi. Question de moyens financiers et d'exigences spécifiques, ce choix se porte fréquemment sur les têtes de lots, mais la grande diversité des animaux mis en vente permet à tout un chacun de trouver l'animal qui lui convient, à ce qui lui semble le plus juste prix. Le témoignage de Thierry Boisson, éleveur en Haute-Saône (70) montre aussi qu'on peut accéder à un bon reproducteur à un prix accessible, si l'on cible bien ses besoins (voir ci-dessous).

ANNE-MARIE KLEIN

Évènement

La Saint-Vincent ce week-end à Châtillon

La Saint-Vincent Tournante va pétiller dès demain à Châtillon-sur-Seine. Les Crémants de Bourgogne seront mis à l'honneur samedi et dimanche : une première pour cette appellation prestigieuse et pour cette manifestation créée en 1938 par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin.

Samedi

Rassemblement des 85 sociétés de Saint Vincent à la salle Luc Schreder, casse-croûte traditionnel réservé aux membres

7h30 : départ du défilé des Saints et des Confréries

9h45 : messe au sein de la Confrérie des chevaliers du Tastevin en l'église de Saint-Pierre

11 heures : intronisations par la Confrérie des chevaliers du Tastevin

Samedi et dimanche

- Dégustations aux couleurs des Crémants de Bourgogne
- Ouverture des caveaux de 11heures à 17heures
- Décoration des rues autour des 23 communes viticoles du Châtillonnais

Nombreuses surprises, animations, spectacles musicaux et artistes saltimbanques. Le Châtillonnais mise sur l'originalité. Originalité de l'effervescence, originalité du programme des festivités, originalité des traditions, originalité de la Haute Côte d'Or de son patrimoine, de ses paysages et de son bien vivre «*Le Châtillonnais, Trésor de Vie*».

Renseignements sur www.saint-vincent-tournante.fr



En bref

Thierry Boisson (70) : « Je ne reviendrais plus en arrière »

Les premières années de son activité, rien ne prédisposait cet éleveur, producteur de broutards en Haute-Saône, à jouer la carte de la génétique. Mais, de fil en aiguille, cela fait maintenant six ans que Thierry Boisson achète ses reproducteurs à la station d'évaluation du GIE Charolais Evaluation et il «*ne reviendrait plus en arrière*». Côté moyens, cet éleveur recherche d'abord un bon rapport qualité/prix pour un animal assurant «*facilité de naissance, tout en bénéficiant de bonnes qualités maternelles et de bons index*». Seul sur son exploitation, l'éleveur, qui est aussi céréalier et entrepreneur agricole, raisonne ses achats, l'important étant pour lui «*d'arriver à produire facilement de bons broutards*». Cette saison encore, aucune césarienne à déplorer et peu d'interventions au vêlage. Si techniquement, la génétique porte ses fruits, elle est aussi payante sur le plan économique «*le gabarit des vaches a augmenté et celui des broutards aussi*». 100 kilos gagnés à la vente en quelques années. Résolu à trouver «*de bonnes bêtes à un prix raisonnable*», il se donne une limite de «*3000 euros, pas plus !*». Au hasard des enchères, il lui arrive même de rester nettement en-dessous de cette somme, puisqu'il confie «*avoir déjà acheté de bons animaux au prix de base*».



Chambre d'agriculture

Des vœux au personnel, plutôt encourageants

Le président et le directeur de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or ont convié l'ensemble du personnel à Dijon pour la traditionnelle cérémonie des vœux.



Dominique Chambrette : ***«Les présidents passent, la structure reste et va continuer d'être au service des agriculteurs».***



L'ensemble du salariés de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or était invité.

Dominique Chambrette a adressé pour la dernière fois ses vœux au personnel de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Le président a voulu faire passer un message d'espoir: *«Certes, notre pays traverse une crise. On le voit bien : les Français continuent d'être plus pessimistes que les Afghans, il y a bien quelque chose qui ne va pas ! Mais les personnes qui travaillent pour l'agriculture, en l'occurrence les salariés de la Chambre, savent qu'elles sont dans un secteur porteur devant nourrir le monde. l'agriculture, à mon avis, n'a pas trop de soucis à se faire par rapport à d'autres secteurs comme l'automobile ou la sidérurgie».*

Dominique Chambrette a salué l'ensemble du personnel, pour ses actions quotidiennes *«au service de toutes les agricultures et de tous les agriculteurs». «La pyramide des âges de notre Chambre est très jeune, beaucoup plus jeune que la moyenne des Chambres de France. Nous avons des éléments dynamiques, bien formés et compétents»* a t-il mentionné. Dominique Chambrette n'a pas omis le contexte de restrictions budgétaires et de réorganisation des Chambres d'agriculture: *«nous évoluons et nous continuerons d'évoluer, tout comme nos missions. Regardez l'environnement: il a beaucoup progressé ces dernières années. Mais je reste assez optimiste pour l'avenir des Chambres d'agriculture : elles ont acquis une expertise devenue irremplaçable».*

Aurélien Genest



En bref

Certification: La SAS Bresson obtient l'agrément "phyto"

C'est une première en Bourgogne. La certification «distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels», agrément qui sera prochainement indispensable pour pouvoir vendre les dits produits aux agriculteurs, vient d'être délivrée à la SAS Bresson, société spécialisée dans la collecte, le stockage et la commercialisation de céréales et oléoprotéagineux à Saulon-la-Chapelle.

Faits divers: La Chambre d'agriculture cambriolée

Le 42, rue de Mulhouse a fait l'objet d'un cambriolage dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 janvier. Les quatre étages ont été visités, des portes ont été forcées et une vingtaine d'ordinateurs portables ont été volés. Les techniciens de l'identité judiciaire et les enquêteurs de la sûreté départementale se sont rendus sur les lieux vendredi dernier. Ce délit n'a aucun lien avec les élections et n'aura aucun impact, la Chambre d'agriculture ayant envoyé le matériel nécessaire aux votes bien avant le vol.

Formation

L'apprentissage, de l'expérience pour les apprentis et de la main d'œuvre motivée pour les employeurs

Recruter un apprentis sur son exploitation n'est pas toujorus aisé. Les Centres de formation en apprentissage de la région peuvent vous aider.

Exploitants agricoles ou viticoles, vous souhaitez recruter de la main d'œuvre motivée et lui transmettre votre expérience? Vous recherchez un apprenti mais vous ne savez pas où vous adresser? Avez-vous pensé à contacter les centres de formation en apprentissage de notre région ? Les responsables de ces formations côtoient les futurs apprentis qui ont parfois du mal à trouver leur maître d'apprentissage, bien souvent faute de réseau professionnel.
Cela peut être un bon moyen de trouver le candidat idéal pour votre exploitation.
Etablissement de formation en apprentissage à contacter : CFA de Beaune : 03 80 22 24 47, cfa.beaune@educagri.fr et CFA de Quetigny : 03 80 71 80 00, cfa.dijon-quetigny@educagri.fr.
Une fois le candidat idéal déniché, sachez que son embauche comme apprenti est conclue par un contrat d'apprentissage qui se trouve sous la forme d'un formulaire CERFA (disponible auprès des CFA et des Chambres d'agriculture). Ce contrat est signé par l'employeur et l'apprenti (ou son représentant légal si l'apprenti est mineur) et doit être transmis pour enregistrement à la Chambre d'Agriculture de votre département.
Un document complet sur l'apprentissage sera prochainement mis à la disposition des employeurs de toute la Bourgogne. Ce dossier comportera des informations juridiques (modalités et aides à l'embauche, période d'essai, barème des salaires…), une liste des liens utiles en Bourgogne, des témoignages d'apprentis et de leur employeur et des contacts utiles pour vous accompagner ou accompagner votre apprenti, notamment dans ses démarches concernant le logement et les transports.
Pour l'obtenir ou pour avoir plus de renseignement sur l'apprentissage, contactez le service emploi de votre FDSEA :
FDSEA 21 / SJE, 03 80 68 67 67; sje.fdsea21@wanadoo.fr

Emploi

Les groupements d'employeurs, une nouvelle forme de création d'emploi en milieu rural

Les exploitations agricoles, les artisans et les collectivités ont du mal à pérenniser et supporter à eux seuls la charge d'emplois permanents. Les salariés et les demandeurs d'emploi, eux, peinent à trouver un emploi à temps plein. De ce constat est né le Groupement d'Employeurs Agri Ressources 21.

Le secteur agricole est un vivier d'emploi avec une grosse charge de travail due à l'augmentation constante de la taille des exploitations. Pour répondre à cette charge de travail, les exploitants ont besoin de main d'œuvre, or pour la plupart d'entre eux il s'agit de besoins saisonniers ou à temps partiel. De ce fait, ils rencontrent des difficultés à recruter et fidéliser des salariés qualifiés. Ce constat d'un besoin de main d'œuvre partiel est le même pour les collectivités et les petites entreprises.
Le partage salarial au niveau local permet alors de mutualiser les besoins des employeurs sur un territoire afin de créer et maintenir de l'emploi en zone rurale.
Le groupement d'employeur départemental apporte donc une réponse aux exploitants, artisans et collectivités locales qui ne peuvent pas à eux seuls supporter la charge d'un emploi permanent à temps plein. Grâce à la mutualisation des besoins de main d'œuvre sur un territoire, le groupement d'employeurs peut embaucher des salariés compétents qu'il met à disposition de ses adhérents utilisateurs en fonction de leurs besoins réels de main d'œuvre et de leur capacité financière.
Grace au partage salarial, tout le monde s'y retrouve. Les salariés bénéficient d'un contrat pérenne auprès d'un seul employeur (Agri Ressources 21) et les adhérents utilisateurs disposent d'un salarié compétent selon leurs besoins réels et sont totalement déchargés des contraintes administratives liées au salariat.
Actuellement, Agri Ressources 21 compte dix adhérents et cinq salariés à temps plein et répond régulièrement à de nouvelles demandes de partage salarial, notamment sur le canton de Précy-sous -Thil.
Aussi, afin de présenter plus en détail le fonctionnement du groupement d'employeurs mais également d'étudier la complémentarité des besoins de main d'oeuvre du secteur, une réunion d'information est organisée à destination des employeurs et des salariés du canton le vendredi 1ier février 2013 à 14h00 à la mairie de Précy-sous-Thil.

Contact : Agri Ressources 21 : Céline Flückiger au 03 80 68 67 68 ou cfluckiger.fdsea21@orange.fr

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

• *Élections* **Chambre d'agriculture** •

Is sur Tille

FDSEA-JA-CAVB en campagne

Vendredi 18 janvier s'est déroulée la dernière des dix réunions intercantonales FDSEA-JA-CAVB. L'occasion de présenter encore une fois la liste des candidats ainsi que leurs projets, orientations et solutions proposées pour l'agriculture du département.



Les cantons de Grancey-le-Château, Selongey et Is-sur-Tille étaient au programme vendredi dernier.

Ils ont posé leurs valises dans une exploitation très jeune et dynamique : le Gaec de la Tille à Til-Châtel, géré par trois jeunes éleveurs laitiers. Les candidats FDSEA-JA-CAVB aux actuelles élections Chambre y ont fait une halte vendredi dernier pour rencontrer de nombreux agriculteurs locaux, avant de repartir en campagne dans d'autres villages le reste de l'après-midi. Vincent Lavier, candidat à la présidence de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a présenté chaque membre de la liste FDSEA-JA-CAVB et l'organisation des différents collèges.

Les modalités des votes ont été rappelés, eux qui ont commencé lundi et qui s'achèveront jeudi prochain à minuit. Aurélien Viellard, président des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or, a dressé un bon bilan des dix jours de campagne avec des échanges *«très intéressants»*, mettant malheureusement en exergue plusieurs problématiques très marquées dans le département: tuberculose bovine et dégâts de gibier pour ne pas les citer. Tête de liste et président de la FDSEA, Fabrice Faivre retiendra également les inquiétudes sur la prochaine politique agricole commune. Dans ce canton d'Is-sur-Tille, les agriculteurs ont accordé une large partie de leur entrevue aux dossiers environnementaux. Véronique Laville, professionnelle en charge de ces dossiers à la Chambre d'agriculture, a présenté les grandes lignes du cinquième programme de la directive nitrates.

La liste FDSEA-JA-CAVB appelle à la plus grande vigilance. Des restrictions concernant l'épandage sur des parcelles à fortes pentes inquiètent et menacent directement la production. Les agriculteurs ont posé des questions directement aux membres de liste, au cours d'une collation, comme cela a été le cas lors des neuf précédentes journées. *«Nous avons fait une campagne de proximité. Les échanges ont été très enrichissants et l'accueil a été très sympathique dans chaque canton»* se réjouit Fabrice Faivre.

AURÉLIEN GENEST

▶ **Zoom sur...**

Rappel des listes FDSEA-JA-CAVB

Collège 1 : Fabrice Faivre, Aurélien Viellard, Mauricette Besançon, Frédéric Mazilly, Vincent Lavier, Véronique Laville, Jean-Pierre Fleury, Nicolas Rossignol, Nathalie Mairet, Lucien Rocault, Ghislaine Verstraete, Bernard Martenot, Dominique Guyon, Nicolas Michaud, Françoise Arpaillanges, Marc Frot, Isabelle Andriot, Yann Frelet, Pascal Mure, Philippe Saunois, Virginie Brion, Jean-Pierre Godot, Didier Caverot. Collège 2 : Bénigne Louet, Jean Perrin, Jacqueline De Cambourg, Jacques Gueneau. Collège 4 : Suzanne Ferrand, Daniel Bourge, Gabriel Robin, Jean-Luc Lecour.

Réunion cantonale FDSEA-JA-CAVB

La FNB est active sur tous les fronts

Association spécialisée de la FNSEA sur les dossiers viande, la Fédération nationale bovine a participé à une réunion de campagne de la liste FDSEA-JA-CAVB, par le biais de son vice-président.



Guy Hermouet, entouré de Fabrice Faivre et Jean-Pierre Fleury, a rappelé l'entière mobilisation de la Fédération nationale bovine pour répercuter la hausse des coûts de production sur les prix payés aux producteurs.

Des prix forts à la production, des soutiens directs, un renforcement de la compétitivité et un allègement des contraintes : voici les cibles des principales actions de la Fédération nationale bovine. Son vice-président Guy Hermouet, a accepté l'invitation de la liste FDSEA-JA-CAVB, jeudi 17 janvier à Pouilly-en-Auxois, dans le cadre des élections de la Chambre d'agriculture. Représentant les éleveurs à Interbev, Guy Hermouet a profité de cette venue en Côte d'Or pour présenter le plan d'actions de la FNB. Des éleveurs locaux mais aussi des cantons voisins lui ont posé de nombreuses questions. Les débats ont été très riches, répondant ainsi aux attentes initiales de Fabrice Faivre et Jean-Pierre Fleury, membres de la liste «*Agriculteurs et viticulteurs fiers de prendre leur avenir en main*».

Pour un «juste prix»

Guy Hermouet a insisté sur la nécessité de répercuter la hausse des charges sur le prix payé au producteur : «*Nos prix ont augmenté de 30% depuis un an et demi, mais les charges ont augmenté autant, sinon plus !*». Un combat est engagé avec la grande distribution et autres entreprises. A plusieurs reprises, Guy Hermouet a prononcé le terme «*recherche d'un juste prix*» pour les éleveurs.

L'agriculteur vendéen a rappelé la très forte mobilisation de la FNB pour atteindre cet objectif, à savoir : le suivi constant des marchés, une présence régulière en commissions de cotations, une vigilance pour le respect pesée-classement des carcasses, la demande d'une contractualisation prenant en compte les coûts de production réels, ainsi qu'une pression constante pour développer l'export sur les pays-tiers. Pour ce dernier point, d'intéressants résultats ont été obtenus sur le pourtour méditerranéen. Cette action est «*à amplifier*», «*la conquête de nouveaux débouchés est un vrai levier pour les prix*» selon Guy Hermouet.

Pour un cadre européen «*plus fort*»

Pour le vice-président de la FNB, l'élevage français n'a pas à rougir et peut prétendre à des jours meilleurs : «*la France est le pays au monde qui apporte le plus de sécurité, avec une offre de qualité, de proximité et des garanties liées aux normes, avec la meilleure traçabilité au monde, qui commence dès la naissance. Dans certains pays, la traçabilité commence à l'abattoir ! Un plan d'actions est indispensable pour restaurer une dynamique au secteur viande bovine*».

Parmi ces actions figurent le renforcement des mesures de régulation des marchés, le maintien de droits de douane et l'arrêt des concessions de contingents d'imports, le rééquilibrage du rapport de force face à l'aval (évolution du droit de la concurrence). Plus globalement, la FNB recherche une meilleure valorisation de la production au plan national avec la mise en avant des viandes françaises.

Développement de l'autonomie fourragère

La prochaine Pac doit impérativement contenir une spécificité élevage : «*le nivellement des soutiens et le laisser-faire face aux aléas de marché et aux crises est une impasse et un non-sens politique. La FNB plaide en faveur d'une politique spécifique, en cohérence avec la situation du secteur, ses contraintes et ses enjeux*». La FNB met en avant quatre nécessités : une aide couplée à la vache allaitante de 200 euros par animal, un soutien aux surfaces fourragères avec la création d'un DPU fourrager, un renforcement des ICHN avec le maintien des zones concernées. Enfin, une révision des règles environnementales est vivement souhaitée, avec plus de cohérence et plus de souplesse pour retourner les prairies permanentes et développer de l'autonomie fourragère dans les exploitations.

Votez jusqu'à jeudi prochain

En fin de réunion, le président de la FDSEA Fabrice Faivre a salué le travail réalisé par le syndicalisme dans le secteur de la viande : «*La hausse des prix enregistrée depuis plus d'un an n'est pas venue toute seule… Nous devons continuer et aller chercher de nouveaux marchés, avancer dans le retournement des prairies… Des gens travaillent et font des propositions. Les électeurs doivent en tenir compte*». La liste «*Agriculteurs et viticulteurs fiers de prendre leur avenir en main*» espère faire le plein lors de ces élections. En attendant la fin des votes (jeudi prochain) et la proclamation officielle des résultats (8 février), Jean-Pierre Fleury a rappelé le contexte des six années à venir, avec un fort désengagement de l'État en terme financier et des réformes territoriales aux conséquences encore inconnues : «*Nous allons vers un appauvrissement de la représentation politique des territoires ruraux. Seul un important pouvoir professionnel pourra maintenir la balance en équilibre*».

AURÉLIEN GENEST

▶ Points de vue

Aurélien Viellard :
«*Hausse des prix et de l'autonomie*»



L'an prochain en France, seulement 20% des éleveurs auront moins de 40 ans et la moitié aura plus de 50 ans. Pour Aurélien Viellard, le président des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or, une amélioration de ces chiffres passe par une hausse des prix et une meilleure autonomie des exploitations : «*On m'a fait part de plusieurs remarques durant notre série de réunions. L'aspect revenu est très marqué dans les exploitations purement élevage et même dans des exploitations en polyculture, avec une certaine autonomie. Un jeune m'a dit qu'en 15 ans, il était passé de 45 heures à presque 70 heures par semaine, à un point où il ne pouvait plus voir sa famille et s'investir dans son groupement. Nous devons trouver des systèmes qui nous soulagent un peu au niveau du travail. Ça passe par une hausse des prix pour pouvoir embaucher, et par une amélioration de l'autonomie de nos exploitations pour pouvoir baisser les charges. Je crois également aux outils de contractualisation éleveurs-céréaliers, ça revient dans les débats. Nous devons aller à fond dans la souplesse des dossiers Pac et dans la gestion des prairies. Le travail de la FNB va porter ses fruits*».

Vincent Lavier :
«*L'élevage est indispensable*»



Agriculteur à Saulx-le-Duc dans le canton d'Is-sur-Tille, Vincent Lavier est candidat à la présidence de la Chambre d'agriculture. Après avoir présenté successivement son exploitation (polyculture-plateau, colza-blé-orge, avec un atelier ovin), son parcours (élu Chambre depuis six ans en productions végétales) puis la liste FDSEA-JA-CAVB dans laquelle il figure, Vincent Lavier est revenu sur les réunions cantonales auxquelles il a intégralement participé : «*Nous avons eu des discussions fort intéressantes, nous n'avons malheureusement pas eu le temps d'aller dans toutes les exploitations. Nous sentons de la détresse chez certains éleveurs et notamment chez les jeunes. Certains sont dans un tunnel et ils n'en voient pas le bout. Ce que nous avons entendu ce soir est encourageant, il y a des pistes intéressantes. Il ne faut surtout pas perdre espoir. Nous avons absolument besoin de l'élevage pour valoriser nos territoires. Dans certains cantons, si vous enlevez l'élevage, il n'y a plus d'économie du tout*».

Toujours présents !

Nous voici arrivé dans la dernière ligne droite des élections de la Chambre d'agriculture. Comme nous vous le disons souvent, il ne suffit pas de s'agiter tous les six ans. La preuve en est avec la nouvelle Directive Nitrates qui est en pleine discussion pendant ces élections. Encore cette fois ci, notre réseau a su être réactif et en lançant le mot d'ordre «*Stop aux monstres administratifs*», FNSEA et JA ont su mobiliser les paysans de France pour dire stop à l'absurdité.

En Côte d'Or, nous avions prévu de rencontrer Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture le 18 Janvier après midi. Mais face à la pression mise par le réseau FNSEA – JA celui-ci n'a pas osé venir discuter avec vos élus côte-d'oriens. C'est une grande preuve de courage ! Nous avons donc décidé de lui envoyer la lettre ouverte ci-dessous.

Nous restons mobilisés sur tous les dossiers concernant l'agriculture côte-d'orienne et c'est en votant massivement pour la liste FDSEA – JA – CAVB que tous ensemble, nous ferons passer la position des paysans de notre département.

Secrétaires généraux FDSEA 21 – JA 21.

«Le Foll est une fou»

Visiblement secoué par l'ampleur de la mobilisation nationale, notre ministre a décidé de ne plus venir à Dijon vendredi dernier. FDSEA21 et JA21 lui portent leurs revendications via une lettre ouverte.

Le réseau FNSEA-JA se mobilise pour dire stop aux monstres administratifs :

- Directive nitrates
- Moratoire sur le stockage de l'eau
- Installations classées pour la protection de l'environnement

La FDSEA et les JA de Côte d'Or s'inscrivent dans cette action et dénoncent la surenchère environnementale. En effet, les agriculteurs sont les premiers concernés par l'environnement. La Terre est notre outil quotidien et l'avenir de notre profession.

En écho à cette mobilisation nationale, la FDSEA et les JA de Côte d'Or ont sollicité une rencontre avec le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, dans le cadre de sa visite à Dijon vendredi 18 janvier 2013. Nous souhaitions lui transmettre nos revendications :

- Halte à la surenchère environnementale reposant sur des mesures dogmatiques sans fondement et sans effets positifs.
- Oui au pragmatisme environnemental avec des mesures simples, efficaces et supportables économiquement. Nous pouvons produire plus et mieux en faisant confiance au sens agronomique des agriculteurs.

Visiblement secoué par l'ampleur de la mobilisation nationale, notre ministre a décidé de ne plus venir à Dijon vendredi, de peur d'être obligé de rencontrer des paysans et responsables syndicaux. FDSEA21 et JA21 portent donc leurs revendications au ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll à travers cette lettre ouverte :

Monsieur le ministre de l'Agriculture,

Mai 2012 devait annoncer la mandature du changement. Votre nomination au ministère de l'Agriculture laissait augurer des jours meilleurs. Le discours du Président de la République au SPACE en septembre 2012 confirmait la volonté de votre gouvernement de faire du secteur agricole et agroalimentaire un moteur de croissance et un atout du redressement productif national, ainsi que de fixer à notre profession l'objectif de jouer un rôle majeur dans la fourniture de denrées agricoles.

Force est de constater qu'en ce début d'année 2013, les avancées sur les dossiers environnementaux et, plus spécifiquement, sur l'extension de la Zone Vulnérable et du 5ème programme de la Directive Nitrates ne vont pas dans le sens des discours – électoraux ? – prononcés depuis votre arrivée au gouvernement.

La Côte d'Or, terre agricole caractérisée par la diversité de ses productions – exploitations polycultures élevages majoritaires – et par sa situation géographique en zone intermédiaire – avec des potentiels de productions faibles – est directement touchée par le durcissement des contraintes environnementales.

En effet, trois secteurs de notre département sont impactés par cette extension représentant près de deux cents communes, alors même qu'un seul site présente des mesures non conformes et pour lequel la profession est déjà mobilisée. En effet, c'est par une action quotidienne, menée de longue date, et mise en œuvre avec des modalités qui correspondent à la réalité de nos exploitations, que 98,3% des côtes d'oriens bénéficient toute l'année d'une eau propre à la consommation. C'est pourquoi, nous attendons toujours une justification agronomique et scientifique de ce classement démesuré. Nous ne pouvons nous satisfaire d'une explication basée sur le critère d'eutrophisation – un comble pour un département situé à plus de 500 km d'une zone cotière – ou sur la définition arbitraire de seuils inférieurs à la norme 50 mg/l.

De plus, l'application du 5ème programme d'action Directive Nitrates aura des conséquences dramatiques pour l'ensemble de nos exploitations qu'elles soient céréalières ou d'élevage. A titre d'exemple, l'intégration d'un critère «*pente*» entrainera la mise en réserve de 185 000 ha de SAU (41%) qui ne pourront plus recevoir de lisier et de 4 500 ha (1%) qui ne recevront plus aucune fertilisation azotée. 1%, une goutte d'eau direz-vous ? L'équivalent tout de même, en terme de surface de la filière moutarde, filière locale, de qualité et emblématique de notre région, structurée par la profession agricole en lien avec les entreprises de transformation locales.

Et que dire des conséquences pour la filière élevage et laitière plus spécifiquement pour laquelle les éleveurs se verraient contraints de renouveler leurs capacités de stockage, alors même que les investissements de mise aux normes ne sont pas encore amortis. Quel secteur d'activité est en capacité d'être compétitif avec une stratégie à cour terme ? Pas plus nous que les autres.

Nous ne commenterons pas non plus le projet de stockage des fumiers en bout de champs sous des fumières couvertes, tellement cette proposition est symptomatique d'une écologie technocratique, en décalage avec la réalité de la conduite de nos outils de production.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur le dossier d'entretien des cours d'eau et fossés de drainage, aujourd'hui soumis au diktat de l'ONEMA. L'attitude de ses agents et leur interprétation dogmatique d'une règlementation floue est tout simplement scandaleuse. Ne plus pouvoir entretenir des ouvrages créés par l'homme mis en place pour développer une agriculture de production est un non sens économique, sanitaire, patrimoniale et paysager. Nous demandons expressément une clarification de la règlementation qui permette la mise en œuvre d'un entretien régulier de ces ouvrages, dans le respect des pratiques environnementales.

Monsieur le ministre, une agriculture de production est une agriculture intégrée dans son environnement et non une agriculture affaiblie par des contraintes environnementales toujours plus nombreuses et dont l'efficacité agronomique reste à démontrer pour la plupart. Par ce présent courrier, nous nous faisons l'écho des producteurs de Côte d'Or qui font vivre notre territoire, même les zones les plus fragiles, et qui ont toujours eu à cœur de préserver leur milieu de travail, la nature. Ils souhaitent aujourd'hui pouvoir produire et sont prêts à mettre en œuvre une politique environnementale, si tant est qu'elle soit efficace et économiquement supportable.
Sans quoi, vous devrez assumer seul, la mort d'une profession qui jusqu'à peu était un des fleurons de notre économie.
Alors, monsieur le ministre, arrêtez de nous mener en «*Batho*», au risque de voir la galère tanguer dans les prochaines semaines.
Assurez de votre mobilisation sur ces sujets d'importances, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses et sincères salutations.

Le Président de la FDSEA 21,
Fabrice Faivre
Le Président des JA 21,
Aurélien Viellard

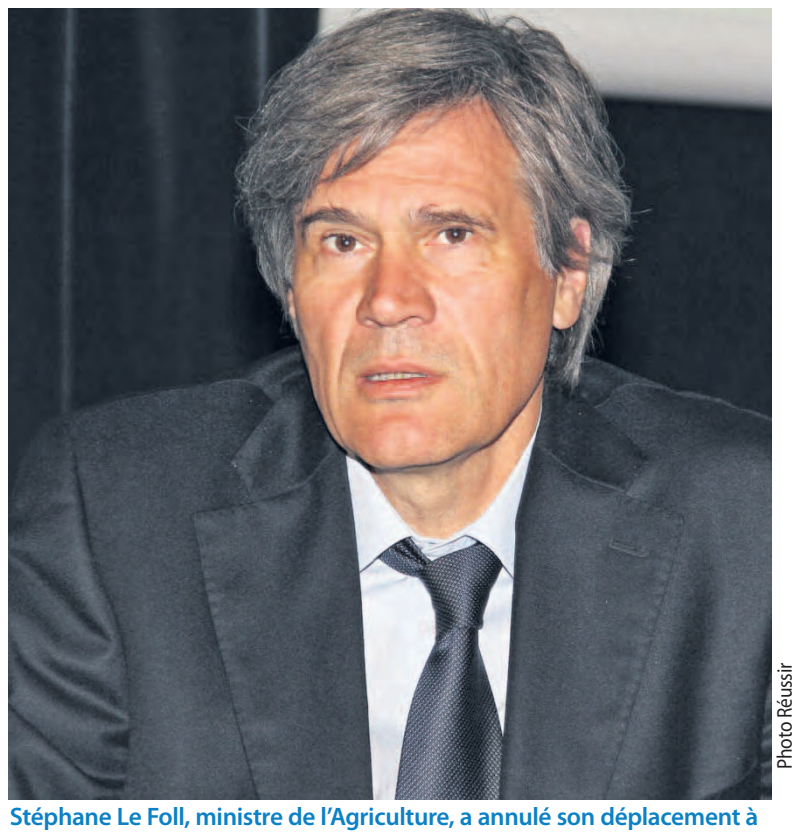


Photo Réussir

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a annulé son déplacement à Dijon.

Gîtes de France

Une nouvelle animatrice va remplacer Françoise Raveau

Une sympathique cérémonie de voeux s'est déroulée vendredi dernier à la Chambre d'agriculture, celle de l'association Gîtes de France qui y partage un bureau depuis un peu moins d'un an. L'occasion de saluer le travail de Françoise Raveau, qui fera valoir ses droits à la retraite d'ici trois mois, et d'accueillir une nouvelle animatrice, Aude Clenet, qui la remplacera.



Bernard Thépenier a salué le travail réalisé par Françoise Raveau et souhaité la bienvenue à sa remplaçante désignée, Aude Clenet.

En l'absence du président Daniel Cote-Colisson, c'est Bernard Thépenier, 1er vice-président, qui a présenté, vendredi dernier, les voeux de la structure à ses partenaires nivernais. Tout en se félicitant qu'au sein de la compagnie consulaire, *«nous travaillons dans la sérénité et l'efficacité, baignés dans une ambiance cordiale»*, le responsable a tiré un premier bilan de l'année écoulée. *«Anné d'élection jamais favorable pour le tourisme, année climatique qui ne fit pas partie de nos meilleures et surtout nouvelle année de crise avec une économie nivernaise qui a beaucoup ralenti et dont les acteurs ont souffert... nous avons réussi à tirer notre épingle du jeu»* a-t-il dit. Le mérite en revient notamment au service de réservation régionalisé, animé par le Relais de Dijon, qui décharge l'antenne nivernaise de nombre de taches administratives fastidieuses et lui permet de se concentrer sur la recherche de nouveaux hébergements et leur contrôle.

Ainsi, les Gîtes de France dans la Nièvre, regroupent-ils 241 gîtes (contre 252 un an avant) et 85 maisons d'hôtes (contre 91 auparavant). Si Françoise Raveau, la directrice, a réussi a recruter 25 gîtes et 20 chambres supplémentaires en 2012, *«les départs ont été plus nombreux pour des causes sur lesquelles nous n'avons pas de prise: décès, maladie, accidents de la vie, chômage et/ou changements de région»* a constaté Bernard Thépenier.

Aude Clenet, nouvelle animatrice

Pour 2013, Gîtes de France Nièvre prévoit de poursuivre et d'amplifier le mouvement de recrutement de nouveaux hébergeurs. Si Françoise Raveau va quitter l'association dans les trois mois à venir pour cause de retraite, elle sera remplacée par une jeune animatrice de 33 ans. Aude Clenet, arrivée le 1er janvier, est originaire de Bordeaux, titulaire d'un BAC+4 an lettres étrangères appliquées *«affaires et commerce»* puis d'un master en management du tourisme et des loisirs. A la fin d'une expérience de huit ans en Bretagne auprès d'un équipementier automobile, la jeune femme a souhaité reprendre des études afin de changer d'optique de vie et son stage dans un cabinet-conseil en tourisme lui a donné l'opportunité de bâtir un business-plan pour des chambres d'hôtes. Ce riche parcours a fait d'elle la candidate idéale pour intégrer les Gîtes de France de la Nièvre où elle prétend dorénavant *«rester ici et m'installer pour vivre à la campagne»*. Sa principale mission sera d'animer le réseau et de prospecter de nouveaux adhérents, sans négliger, comme l'a rappelé Bernard Thépenier, *«de poursuivre nos relations avec les Relais de Côte d'or et de l'Yonne et de rester proche de notre fédération nationale»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

Groupement d'employeurs

L'apprentissage au service de l'emploi

L'emploi est au cœur de nos préoccupations. Alors que certains secteurs sont en tension et que le nombre de demandeurs d'emploi demeure élevé, la question de l'accompagnement vers l'emploi et de la pérennisation de celui-ci reste posée. Témoignage d'un jeune en contrat d'apprentissage mis à disposition sur trois exploitations agricoles au sein du Groupement d'Employeurs Départemental Agri Rural Nièvre (GED).

En agriculture, la demande de main d'œuvre est palpable. Le niveau de compétences demandé est de plus en plus important. Une des solutions pour répondre à cette situation passe par la voie de l'apprentissage. Comme en témoigne l'expérience de Bertrand, Sylvain et Jean-François Dagonneau, exploitants agricoles sur le secteur de Tannay. Ils ont opté pour la formule du Groupement d'Employeurs Départemental Agri Rural Nièvre (GED) en embauchant un jeune en contrat d'apprentissage, Dylan Ferley.

Mis en relation par le Service Apprentissage de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre et aidé par l'Association Avenir dans les démarches d'adhésion au GED et dans l'embauche du jeune, Bertrand Dagonneau précise *«c'est vrai que c'est l'opportunité qui a fait que nous nous sommes tournés vers Dylan, donc vers un contrat d'apprentissage. Je le connaissais par avance. Il a toujours voulu faire ça mais devait se former, il n'a que 15 ans». «Mon exploitation agricole en polyculture élevage bovin viande ne me permettait pas d'embaucher seul pour des raisons financières, et comme on s'entraide avec mon frère Sylvain installé en céréales et mon père Jean-François en polyculture élevage, l'emploi partagé était la solution. D'autant plus, qu'en adhérant au GED, nous n'avions aucun souci et aucun contrariété pour la partie administrative. Nous recevons qu'une facture à la fin du mois»*. Le choix d'une telle organisation se développe auprès des exploitants agricoles pour répondre à un besoin de main d'œuvre. Et chacun sait que le recrutement d'un salarié est primordial, surtout dans un groupement où il est amené à exercer chez plusieurs adhérents et donc différents systèmes d'exploitation.

Un contrat d'apprentissage préparant le Bac Pro CGEA est donc signé entre le GED Agri Rural Nièvre, le jeune Dylan Ferley et le CFA de Challuy (Centre de Formation des Apprentis) pour une durée de trois ans *«Il n'a pas fait encore 1 an, son contrat a commencé le 13 août 2012, mais tout se passe bien»* ajoute son tuteur. Durant ses 36 mois de formation, l'apprenti cotoye ses 3 maîtres d'apprentissages (les membres du GED), 3 conduites d'exploitation différentes. *«Le planning de travail est établi fonction des activités à effectuer sur chaque exploitation, fonction de la saisonnalité. C'est facile à gérer. L'atout réside dans la flexibilité et la souplesse. C'est rassurant de savoir que lorsque l'on a besoin de main d'œuvre, on peux compter sur quelqu'un»*.

Pendant ces trois années, l'apprenti se doit d'apprendre à se conformer aux exigences du métier. *«Il est là pour apprendre et nous pour le former. Tel est bien la particularité de l'apprentissage agricole. L'exploitant n'embauche pas un salarié : il engage un jeune en formation. Cela demande du temps mais l'apprentissage restera un atout considérable pour les jeunes par ses périodes en entreprise. Le terrain, c'est 95 % du métier d'agriculteur !»*

L'apprenti, lui, considère l'apprentissage au sein du GED comme un excellent tremplin vers l'emploi : *«mon embauche me permet de me former à chacune des exigences de travail des adhérents du GED. C'est un atout indéniable»*.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'association Avenir Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 27 ou avenir58@yahoo.fr

MARIE ALINE SALTEL, ANIMATRICE AVENIR

▶ Zoom sur...

Le GED Agri Rural Nièvre, un outil à disposition

Acté en 2008 et mis en place par l'Association Avenir, le GED Agri Rural Nièvre a pour objectif de répondre aux besoins de main d'œuvre des exploitants agricoles, des collectivités locales (communes de moins de 3500 habitants) et des artisans commerçants. Cette multisectorialité est un atout majeur, qui vient en complément des outils déjà existants tels les groupements d'employeurs locaux.

Ce qui le distingue des GE locaux est la prise en charge de toute la partie administrative gérée par l'Association Avenir (bulletins de salaire, déclarations, suivis et gestion du personnel…).

Ainsi, en devenant membre du GED, vous ne recevrez qu'une facture en lien avec les heures travaillées du salarié mis à disposition sur votre structure. Vous bénéficierez d'un salarié compétent et formé, fidélisé par un emploi peren.

Formation Certiphyto

De la contrainte à l'utile

Une centaine de stagiaires ont été formés en 2012, par la Chambre d'agriculture de la Nièvre, dans le cadre de la préparation du Certiphyto. Ce document, qui sera obligatoire en octobre 2014, est la garantie d'un bon usage des produits phyto-sanitaires par les agriculteurs. Marie-Luce Soudière, l'animatrice de la Chambre, a prévu une trentaine de dates nouvelles en 2013 mais elle peut aussi en prévoir d'autres pour des groupes volontaires (12 stagiaires minimum) dans telle ou telle commune du département.

Le Certiphyto, c'est une obligation à laquelle se soumettent parfois les agriculteurs nivernais à reculons. Mais, une fois le stage passé, les avis sont unanimes: *«c'est utile, même si tout le contenu n'est pas forcément entièrement pertinent pour tel ou tel, en fonction de sa propre situation personnelle. De toute façon, cela permet un échange entre professionnels qui osent dépasser leurs freins psychologiques et qui discutent entre eux»* s'enthousiasme Marie-Luce Soudière, la conseillère spécialisée de la Chambre d'agriculture qui organise les formations Certiphyto. L'an dernier, elle a eu sous sa responsabilité une centaine d'agriculteurs nivernais, durant des stages de deux jours comportant quatre modules: *«les risques pour la santé, les risques pour l'environnement, la réglementation et les techniques culturales alternatives»*. Au total, près de 40% des agriculteurs du département ont déjà obtenu leurs certificats.



Marie-Luce Soudière animant la session du 1er mars 2012 à l'antenne de Decize de la Chambre d'agriculture devant une quinzaine d'agriculteurs nivernais (photo d'archives).

«Mieux se protéger»

Comme près de 80% des stagiaires, c'est surtout apprendre à mieux protéger sa santé qu'a apprécié Pascal Boucomont, polyculteur-éleveur à Chantenay-Saint-Imbert, lors d'une des dernières session à l'antenne de Decize. Ne tarissant pas d'éloge sur *«les grandes qualités pédagogiques et d'animation de la conseillère»*, l'exploitant a aussi apprécié que le stage lui ait permis *«de réfléchir sur la prévention»*. Puis d'en tirer des conclusions. *«Aussitôt après, je me suis équipé de gants en nitrile et de masques et puis cela a changé ma façon de travailler»* assure-t-il.

«Cela éveille, cela allume des lumières et, d'une obligation, on fait quelque chose d'utile même si, dans mon cas personnel, moi qui ne fait que très peu de céréales et qui ne suis pas chimiste, les contrôles techniques sur les pulvérisateurs, çà me dépasse un peu» modère-t-il.

Pascal Boucomont mesure tout de même le chemin parcouru et se montre très sensibilisé: *«On voit des gens malades, des cancers partout. Moi, quand j'ai commencé à 18 ans, je mélangeais à la main l'Herbalt S, un désherbant en poudre dont on faisait de la bouillie. C'est essentiel de mieux se protéger»*.

Le Certiphyto peut y contribuer.

«Tout le monde ne peut pas suivre»

Cultivateur près de Clamecy, où il a reçu la formation Certiphyto, Philippe Leroy ne nie pas non plus tout l'intérêt qu'il a éprouvé à suivre les enseignements de la Chambre, ne serait-ce que *«par le fait de causer entre collègues»*, mais il nuance un peu le propos: *«Moi, j'ai trouvé que c'était utile mais mes voisins, non. Bien sûr, on apprend beaucoup mais si on les écoute, çà peut revenir très cher. C'est évidemment essentiel de se mettre à jour et en conformité avec la réglementation mais tout le monde ne peut pas suivre. Les mises aux normes, les aires de lavage des pulvérisateurs, les bacs de rétention... sont des investissements lourds, surtout avec l'augmentation du prix des pulvérisateurs, et c'est toujours à notre charge. Il y en a marre de tous ces ajouts à la réglementation. Peut-être qu'on paie les excès de certains mais la France va parfois bien plus loin que ce que réclame l'Europe. Nous en sommes au même point que l'élevage »* s'indigne-t-il. Et une obligation, en particulier, l'a choqué: *« on nous impose de passer des buses anti-dérives le long des cours d'eau mais ce serait bien mieux de traîter quand il n'y a pas de vent, tout simplement»*. Et de conclure, pragmatique: *«Cela, ce n'est pas le Certiphyto qui nous l'apprendra. Une formation ne changera jamais les gens et ne remplacera jamais le bon sens»*! Aussi important soit-il, l'exercice Certiphyto connaît aussi ses limites. Reste que la prise de conscience, elle, n'a pas de prix.

EMMANUEL COULOMBEIX

Repères

Les dates du 1er trimestre

La Chambre d'agriculture a prévu une trentaine de dates de formations au Certiphyto d'ici la fin 2013. Ci-dessous, les rendez-vous prévus au premier trimestre:
- Lundi 28 janvier à Clamecy
- Jeudi 14 février à Nevers
- Mardi 19 février à Nevers (Certiphyto maraîchage)
- Jeudi 7 mars à Corbigny
- Mardi 19 mars à Decize
- Mardi 26 mars à Moulins-Engilbert

A la demande Pour des groupes de 12 à 15

Souvent, les agriculteurs et Marie-Luce Soudière elle-même, préfèrent organiser des formations Certiphyto, à la demande, entre collègues d'une même commune ou d'un même canton. Cale facilite la mise en place et rend l'exercice plus confortable pour les stagiaires qui s'y consacrent. C'est ainsi que deux groupes ont ainsi été mis sur pied, l'un à Montsauche-les-Settons (responsable: Regis André au 03 86 84 53 72 ou 03 86 84 56 12), l'autre à Saint-Seine (responsable: Alain Sauvaget au 03 86 30 83 79). Selon l'animatrice de la Chambre, tout groupe de 12 à 15 personnes minimum peut la contacter pour prévoir une date de stage. Contact: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62.



Campagne syndicale

FNSEA et JA ont sillonné la Nièvre

Le 22 janvier dernier, Dominique Barrau et Gaël Gauthier, secrétaires généraux de la FNSEA et de JA National, ont été accueilli dans la Nièvre par la FDSEA et les JA 58. Retour sur une journée «*marathon*» au travers du département.

Sicafome à Moulins-Engilbert, puis rencontre avec les éleveurs sur une exploitation agricole de la commune de Tazilly. En l'espace de quatre petites heures, Dominique Barrau et Gaël Gautier, secrétaires généraux de la FNSEA et des JA, accompagnés des principaux responsables agricoles du département, auront effectué une visite éclair en Nivernais, à quelques jours de la clôture du scrutin aux élections Chambre d'agriculture. Et si l'accueil des responsables nationaux était étroitement lié à l'échéance du 31 janvier prochain, il n'en a pas moins été l'occasion d'aborder, au plus près des agriculteurs Nivernais, les principaux sujets de préoccupations du moment : Prix du maigre, dossiers environnementaux et stratégie du réseau FNSEA/JA en faveur de l'élevage.



Gaël Gautier et Dominique Barrau ont officiellement été accueillis par Jean-Pierre Condamine sur l'exploitation d'Arnaud et Gilles Paqueriaud, à Tazilly.

Première étape sur le site du marché au cadran de Moulins-Engilbert ….

Accueillis par Bernard Gauthier, président de la Sicafome, Philippe Martin, vice-président et candidat sur la liste FDSEA/JA et Philippe Rault, président cantonal FDSEA, Dominique Barrau et Gaël Gautier ont ainsi, pendant près d'une heure quinze, arpenté les deux rings du marché au cadran et constaté le dynamisme de cet outil de commercialisation des animaux, niché au pied du Morvan. L'occasion aussi, pour les deux élus, d'échanger ici ou là avec les éleveurs et de réaffirmer le total investissement du réseau FNSEA/JA pour la remontée des prix des animaux maigres, ayant subi ces dernières semaines une dépréciation intolérable et face à laquelle la FNB est âprement mobilisée, recherchant des débouchés sur Pays-tiers capables de soutenir les cours.



Au marché au cadran de Moulins-Englibert, une délégation de la FDSEA58 et des JA58 attendaient Dominique Barrau et Gaël Gautier, les secrétaires généraux de la FNSEA et des JA.

… Puis direction, Luzy …

La délégation a ensuite pris la direction du canton de Luzy et de l'exploitation du Gaec Paqueriaud, à Tazilly. Devant une grosse cinquantaine de personnes, Dominique Barrau, Gaël Gautier, ainsi que Jean-Pierre Condamine, tête de liste FDSEA/JA et Éric Bertrand, président sortant de la Chambre d'agriculture, ont réaffirmé leur volonté de continuer à œuvrer pour tirer l'agriculture française et nivernaise vers le haut en agissant au service de tous les producteurs, de toutes les productions, au sein même des filières, et en s'opposant fermement à toutes les mesures dénuées de sens et venant sanctionner l'acte de production, notamment sur le volet environnemental (voir interview ci-dessous). Des prix et de vraies conditions de travail pour un revenu. Tout un programme à la veille de la clôture d'une campagne électorale, parfois musclée, et au terme de laquelle, le rassemblement des forces vives du département sera plus que jamais nécessaire pour pouvoir tirer, ensemble, l'agriculture Nivernaise vers un même objectif celui de la réussite.

S.L – FDSEA 58

Rencontre

Dominique Barrau, secrétaire général de la FNSEA

Le secrétaire général de la FNSEA, Dominiquer Barrau, s'est montré très offensif sur le plan environnemental, taxant la France "*de vouloir toujours en faire plus, en faire trop, au-delà de ce qu'impose parfois l'Union européenne*". Ainsi en va-t-il de la directive nitrates comme du règlement des effluents d'élevage "*où un fonctionnaire de Paris, se basant sur le boulevard Saint-Michel, nous interdirait d'épandre sur des pentes supérieures à 7%*". Tout à la tache de mobiliser les troupes pour les élections aux chambres d'agriculture, et à celle de la Nièvre en particulier, Dominique Barrau a aussi été questionné sur l'avenir de l'agriculture. Morceaux choisis:

- Sur sa visite aux éleveurs du marché au cadran de Moulins-Engilbert: "*Je connaissais le cadran mais je ne l'avais pas vu fonctionner. J'ai pu mesurer que sur les cours de la viande, il y a un léger mieux, même si le maigre tarde à remonter. A la FNSEA, nous disons "Prix, prix et prix!" Il y a encore un potentiel à travailler entre la marge à la sortie de l'étable et le prix sur la table du consommateur. Il faut que nous soyons considérés comme des acteurs de la chaîne d'alimentation, passionnés, et pas seulement pour avoir plus de primes que le voisin, et rémunérés comme tels. Ce matin, au cadran, j'ai vu des vaches partir à 4 euros le kg et l'oeil pétillant de leurs éleveurs*".
- Sur la politique de prix: "*Un prix n'est jamais gagné. C'est un rapport de forces en permanence. Les marchés n'ont jamais été aussi pluriels. On n'organise pas de la même manière la production de la viande destinée à la France et celle à destination du pourtour méditerranéen ou du Japon, ni même les veaux comme les JB ou les bovins finis. Les chambres d'agriculture doivent parler de çà avec les groupements. Le Groupement Export France, qui n'a qu'un an et demi, doit nous aider à connaître tous ces marchés avec détails et précision. La FNSEA doit encourager à la fois ce travail, local, d'appropriation, et ce travail national de connaissance des marchés*".
- Sur la PAC: "*Notre position, c'est qu'il faut vite un budget européen et donc, vite une Pac. Nous espérons un accord à l'échéance de février. La Pac devra tenir compte de l'élevage et recoupler la vache allaitante. A propos des zones défavorisées, ce n'est pas le sujet qui me provoque le plus d'inquiétudes. Nous avons ajouté beaucoup de critères physiques, tels que la surface en herbe ou la profondeur des sols, au projet initial de la Commission européenne, et qui font qu'on pourra sans doute maintenir ces zones défavorisées sur leurs limites actuelles. Sur les prairies temporaires, notre discours, c'est que l'herbe, çà se cultive. Si nous voulons garder l'élevage dans les zones intermédiaires, nous voulons avoir la possibilité de retourner les prairies dans le temps. Nous aurons gain de cause si, dans la prise en compte de la polyculture-élevage, il y a de l'autonomie fourragère sur l'exploitation*".
- Sur la logique environnementaliste: "*Revenons au bon sens! Jusqu'où pouvons-nous accepter que l'agriculture soit entre les mains du seul ministre de l'environnement? L'agronomie doit revenir au centre de la production. Nous demandons des études d'impact économique pour toute nouvelle décision environnementale, qui est souvent plus restrictive en France que dans d'autres pays de l'Union européenne. On ne veut pas d'une agriculture contre la société mais on ne peut pas tolérer non plus, compte tenu du schéma d'excellence qui nous est imposé, que nous ne produisions, grâce à quelques fleurons, que pour un catégorie de privilégiés. La transparence, la traçabilité, ce n'est pas un souci, mais ne rêvons pas d'un "toujours mieux ailleurs"! Nous voulons une agriculture diverse, sur tout le territoire, et qui redonne la priorité à l'acte de production*".



Dominique Barrau a sonné la charge contre les dérives environnementalistes de la France.

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

Le plus jeune candidat à la Chambre a 21 ans

Clément Blandin: "les jeunes doivent s'ouvrir et ne pas s'isoler!"

Il figure en 7è place sur la liste FDSEA/JA en vue des élections à la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Du haut de ses 21 ans, Clément Blandin se trouve donc en position éligible afin *«de promouvoir les JA de la Nièvre et de défendre le métier d'agriculteur»*. Rencontre.



Clément Blandin est avant tout un amoureux des animaux et de la nature.

Depuis un mois, Clément Blandin arpente les routes nivernaises, en compagnie des autres membres de la liste FDSEA/JA, afin d'aller porter la bonne parole. Sa 7è place, il ne la doit qu'au savant calcul qui a réuni les JA58 autour de leurs aînés de la FDSEA à l'approche de ce nouveau scrutin. Sans prétention mais en pleine énergie: *«au départ, je n'étais pas trop chaud pour être candidat. Je ne savais pas -et je ne sais pas encore- les responsabilités qu'implique d'être désigné membre de Chambre. Et puis quand les négociations ont commencé pour monter la liste, Alexandre Lorré (président des JA58) a beaucoup insisté pour que je figure en bonne place, d'abord pour représenter les jeunes éleveurs du Morvan, et puis l'ensemble des agriculteurs du département, et aussi parce que j'ai l'habitude de m'investir à fond dans l'animation rurale»*.
Le jeune homme de 21 ans est ainsi premier vice-président du tout nouveau Comité des fêtes de Saint-Péreuse, commune où il est installé, associé à sa mère et à son frère, depuis mars 2010.

250 vaches et 45 brebis

Le Gaec familial regroupe 250 vaches ainsi que 45 brebis sur 365 hectares dont 15 servent à produire du triticale échangé à la coopérative contre des concentrés alimentaires. C'est un coup du sort, un accident de la vie comme on dit, qui a propulsé Clément dans le métier. Le décès de son père, en 1999, alors qu'il n'avait que huit ans, n'a fait que l'encourager à suivre les traces de cet homme, aimé, qui lui a tout petit appris à aimer les animaux. *«Pour rien au monde, je n'aurais imaginé exercer un autre métier, travailler dans un bureau, loin de la nature»* explique aujourd'hui Clément. Aussi, très tôt, en dépit de professeurs de collège un peu dissuasifs, il s'est orienté, en 2006, vers un BEPA au lycée agricole de Château-Chinon, puis jusqu'en 2010, vers un Bac pro agricole.
«Je ne voulais pas partir pour laisser ma mère seule avec les bovins, entre les soins et le pansage». C'est aussi pour cela que dès sa sortie du lycée, Clément s'est installé, *«sans poursuivre vers un BTS»*.
Benoît, son frère était déjà installé et, comme leurs deux grands-pères, la tradition de l'élevage pouvait se pérenniser. Aujourd'hui, l'exploitation s'étend sur deux communes, Saint-Péreuse et Chougny, à huit kilomètres de là. Autre spécificité: les Blandin engraissent 20 vaches et 10 boeufs de 30 mois. *«Beaucoup de nos voisins regrettent que l'on ne vende pas de la viande, localement, mais on ne peut pas tout faire»*!

«Sortis de l'école, on ne voit plus le temps passer»

Enthousiaste, motivé, exigeant, solidaire aussi... Les qualificatifs qui s'appliquent au jeune homme traduisent tous une volonté farouche de réussir professionnellement, de *«se donner les moyens de bien faire»*, d'encourager les relations de bonne entente avec les jeunes du canton (une cinquantaine de 12 à 35 ans dont beaucoup sont déjà agriculteurs), et de s'épanouir dans son environnement. *«Une fois sorti du lycée, dans le boulot, on ne voit plus le temps passer. Surtout à cette saison, en période de vêlages, on sait quand on se lève, pas quand on se couche»* dit Clément. La nuit précédente (ndlr: du 20 au 21 janvier), il s'est levé tôt pour aller au chevet d'une vache malade sur le point de faire veau. Alors raison de plus, quand à cet âge on préfère aller faire la fête, téléphoner, tweeter et danser, pour croquer la vie à pleines dents. Sûr de son choix et de soi. Clément délivre un message tout simple à ses collègues JA avec qui il partage les mêmes expériences: *«il faut s'ouvrir au monde et surtout ne pas rester isolé, replié, seul, sur son exploitation»*. D'où cet appétit de déplacer des montagnes et de prendre des responsabilités: *«à 21 ans, je suis candidat, et çà, dans la Nièvre, c'est du jamais vu»*!

EMMANUEL COULOMBEIX

En bref

Section laitière FDSEA Précisions sur la rencontre du samedi 5 janvier avec Christian Paul

Samedi 5 janvier 2013, la section laitière de la FDSEA a rencontré Christian Paul, député de la Nièvre sur l'exploitation du Gaec du Bengy, à Varennes-Vauzelles. Suite à la hausse constatée du prix du lait à la consommation (+ 4 cts d'€) et sans répercussion sur le prix payé aux producteurs, la section laitière avait sollicité, en novembre et par courrier, le député de la Nièvre dont la réponse s'était fait attendre. Face à l'urgence de la situation et à l'envolée des coûts de production des producteurs de lait, Marc SIMONIN, membre du bureau de la section laitière et à l'origine de cette mobilisation, a ainsi pris l'initiative, début 2013, de solliciter Stéphane Benedit, suppléant de Christian Paul et résidant de Varennes-Vauzelles, pour l'alerter de la nécessité d'engager une concertation avec la profession. Message reçu et ayant conduit à la tenue de cette rencontre appelant un travail sur le long terme entre les représentants professionnels et l'élu territorial.

S.L – FDSEA 58

Aide à l'engraissement des jeunes bovins FNSEA, JA et FNB étudient toutes les voies contentieuses !

Un crédit de 8 millions d'euros à destination des engraisseurs de jeunes bovins a fait l'objet d'une circulaire ministérielle du 12 avril 2012 fixant les conditions d'attribution de ce soutien. Pour être éligibles, les éleveurs devaient notamment engraisser 50 jeunes bovins au minimum et s'être engagés contractuellement avec un ou plusieurs abatteurs.
À la fin de l'année 2012, le ministre de l'agriculture a décidé de supprimer, purement et simplement, cette mesure. Des milliers d'éleveurs ont donc été spoliés d'une aide qui leur avait été proposée et pour laquelle ils ont fait les efforts nécessaires pour répondre aux critères d'éligibilité, tout particulièrement en s'engageant dans la contractualisation. Supprimer l'aide, c'est se moquer des éleveurs concernés et c'est supprimer un soutien à l'engraissement, secteur de production économiquement fragile.
En collaboration étroite avec l'ensemble des organisations professionnelles concernées, la FNSEA étudie toutes les voies contentieuses afin de défendre les éleveurs trompés. Au préalable et pour mener à bien cette procédure, la détermination précise des préjudices subis par les éleveurs est actuellement à l'étude. En tout état de cause, l'Etat se doit de respecter ses engagements !

PAC post-2013 Vers des mesures transitoires

En l'absence de décisions budgétaires sur les perspectives financières 2014-2020 et en raison de la complexité du processus de négociation tant au sein du Conseil qu'au Parlement européen, les discussions sur la PAC post 2013 prennent du retard. Afin de palier à tout risque éventuel de vide juridique, les services de la Commission européenne se préparent à proposer officiellement dans les semaines qui viennent des mesures transitoires avant l'entrée en vigueur de la nouvelle PAC qui ne pourra pas être totalement opérationnelle en juillet prochain, même en cas d'accord politique en juin.
Ces mesures transitoires consisteraient à prolonger le régime actuel des soutiens directs (premier pilier): les agriculteurs feraient leurs déclarations du 15 mai 2014 selon les règles appliquées en 2013 et percevraient leurs soutiens selon les modalités appliquées en 2013.
En matière de développement rural et de politiques structurelles (deuxième pilier) il pourrait être proposé des prolongations des engagements actuels pour une année.
Les instruments de gestion de marché issus de la PAC post 2013 (OCM unique) entreraient quant à eux en vigueur au 1er janvier 2014.
Tout ceci suppose cependant qu'un accord de financement soit trouvé pour 2014 soit par un accord global sur les perspectives financières pluriannuelles 2014-2020 soit par un accord ad hoc de financement de l'année 2014.

Manifestation

"Trop, c'est trop...!"

La signature par le Préfet de Bassin, de l'arrêté d'extension des zones vulnérables dans le département a mis le feu aux poudres et les agriculteurs icaunais ont répondu en nombre à l'appel national à manifester mercredi dernier à Auxerre sous les banderoles FDSEA et JA 89. Du Rond Point de l'Europe, de celui de Villefargeau ou d'Auxerrexpo, un seul point de ralliement : la rue Monge, avec pour objectif les locaux de la Direction Départementale des Territoires.



Toutes banderoles dressées, le cortège des manifestants s'apprête à se diriger vers le bâtiment de la DDT 89.

avant toute décision réfléchir agronomiquement avant et savoir l'adapter au terrain !»

En fin de manifestation, Francis Letellier, président de laFDSEA de l'Yonne a rappelé l'enjeu pour le département : *«quand on se promène dans la campagne, à chaque fois qu'on tourne la tête, on voit un champ Et derrière ce champ, un paysan…On ne veut pas devenir comme l'automobile. Nous, c'est moins spectaculaire car c'est chaque jour que disparaissent des paysans…Mais ça ne se voit pas car nous sommes dans l'ombre, alors mettons nous à la lumière ! Nous on dit : la pause c'est maintenant !»*

Un message qu'ils sont allés portés en délégation au Préfet de l'Yonne en début d'après-midi, avant le lever de la manifestation.

DOMINIQUE BERNERD



Une manifestation servie à l'administration *«sur un plateau»*… !



«Du haut de cette pyramide, une centaine d'agriculteurs en colère vous contemple !»

Pour tous, le temps des discussions est révolu, celui de l'action est arrivé. De mémoire *«d'ancien»*, il y avait bien longtemps que les rues d'Auxerre n'avaient connu pareil défilé. D'après Marcel Huré, président de la section des anciens exploitants cela remonterait à 1993, lors des négociations du Gatt…

Depuis plus de vingt ans, le fumier a eu tout le temps de sécher dans les rues et les agriculteurs en colère ont jugé qu'il était grand temps d'en remettre une couche!

Alphonse Allais voulait transposer la ville à la campagne, les manifestants l'ont pris au mot mais en privilégiant la démarche inverse! C'est ainsi que la rue Monge s'est vite retrouvée avec un bitume *«fleurant»* bon la cour de ferme ! De quoi enrichir les plantations fleuries des maisons voisines pendant toute une décennie ! Le tout dans une atmosphère bon enfant et sans débordement, même si les convictions et le sens du combat mené étaient de toutes les conversations. Pour Loic Guyard porte parole de JA 89 : *«l'interdiction d'épandre de l'azote organique ou minéral dès que la pente est supérieure à 7% est inacceptable! Sur le département, elles représentent 50% de la sole…Il faut*



Comment va… ? «Va bene… !»

Dernières recommandations *«présidentielles»* avant que ne s'ébranle le convoi de tracteurs.



Emplois

Des métiers qui se déclinent aussi au féminin

Cette année encore, le «*Carrefour des carrières au féminin*» qui s'est tenu à Appoigny, aura été l'occasion pour des jeunes en cours d'orientation ou des femmes en recherche d'emploi, de rencontrer des professionnelles ayant fait le choix d'une carrière peu féminisée et souhaitant partager leur expérience



Sur les stands du Pôle agricole

Dès le second trimestre de l'année scolaire, l'orientation est un sujet de réflexion pour les élèves et leurs parents, notamment au sortir de la class de 3ème. L'expérience et les statistiques montrent que les jeunes filles ont tendance à s'autocensurer dans leurs choix de profession, se dirigeant majoritairement vers un nombre restreint de formations et métiers considérées à tort comme réservés à un public masculin. Une situation qui n'est pas sans conséquence sur leur insertion professionnelle et leur fait davantage connaître le chômage. Les professions exercées par les femmes sont en fait très peu nombreuses. Ainsi : 75 % de la population active féminine est concentrée sur une quinzaine de types de métiers, là où un même pourcentage d'hommes se répartit sur plus de cent métiers différents.


Lyne Marchive, viticultrice à Chablis

Le salon organisé par FETE (Femmes Egalité Emploi), montre par l'exemple que d'autres métiers sont possibles pour les femmes, ni plus, ni moins difficiles à apprendre et à exercer, plus valorisants et plus ouverts sur l'emploi que les métiers dits «*féminins*». Cette année encore, plus d'une quarantaine de professions étaient représentées à Appoigny : jardinière paysagiste, cheffe de cuisine, sapeur pompier, viticultrice, conductrice de travaux, couvreuse-zingueuse…, autant de métiers qui s'écrivent aussi au féminin. Et autant de professionnelles animées par une passion qui les pousse à témoigner sur ce qu'elles font, avec le secret espoir de faire naître des vocations.

Viticultrice et fière de l'être

Au hit parade des stands pris d'assaut par les visiteuses, tous les métiers liés à la sécurité ; police, gendarmerie, douanes, armée… Force est de constater que la filière agricole connaît surtout un succès d'estime, trop méconnue de ce jeune public, à l'exemple de cette réflexion entendue d'une élève de 3ème passant devant le stand pôle agricole : «*Ah oui, des métiers où on travaille dans les champs…!*» Viticultrice à Chablis, Lyne Marchive est portée par la passion d'un métier et la fierté de le conduire au féminin depuis toujours, dans un univers traditionnellement dévolu à la gente masculine. Un peu désolée ce matin de constate le désintérêt du public : «*les jeunes rêvent de plein de choses mais pas de viticulture ! Alors que je fais un métier magnifique…*» La collégienne croisée quelques instants plus tôt devant les stands du pôle agricole, sait-elle que Lyne, à peine rentrée de Londres, repart dans trois semaines en Scandivanvie, avant un voyage en Asie. Il faut savoir voyager lorsque l'on commercialise 92 % de sa production à l'export ! Un métier qui ne se limite pas au «*travail dans les champs*»! Anaïs Pouliquen a succédé à Alexandra Cherifi à la tête de l'exploitation agricole du lycée La Brosse. Venue elle aussi ce samedi matin, témoigner de son parcours d'ingénieur agronome : «*les fournisseurs sont encore souvent étonnés…Quand ils demandent à rencontrer le chef d'exploitation et que je leur réponds que c'est moi, grand silence !*» Anaïs fait également partie du Comité Pilotage Lait : «*quand j'y suis arrivé, une vingtaine de personnes autour de moi, que des hommes…!*» Allez ! Encore un petit effort. La parité est en marche ! En agriculture comme ailleurs…

DOMINIQUE BERNERD

Groupama

Vœux au personnel et médailles du travail


La traditionnelle cérémonie des vœux au personnel de Groupama avec remise de médailles du travail s'est déroulée le mardi 8 janvier à l'établissement d'Auxerre en présence de MM. Philippe Renoux président de la fédération des CLAMA de l'Yonne, Laurent Bouschon directeur général adjoint de Groupama Paris Val-de-Loire, Jacques Blanchot directeur de l'établissement de l'Yonne ainsi que les présidents des Caisses locales de l'Yonne.

COMMUNIQUÉ



Élections **Chambre d'agriculture** • *Élections* **Chambre d'agriculture** • *Élections* **Chambre d'agriculture** •

FDSEA et JA : le pragmatisme comme ligne de conduite en matière d'environnement

La notion d'environnement est intégrée par tous. Il est cependant hors de question qu'elle soit appliquée sans discernement, de manière technocratique et déconnectée des réalités économiques.
La mise en place des bassins d'alimentation de captage en est un bon exemple. La seule réponse de l'administration s'est résumée à proposer des Mesures Agro Environnementales territorialisées (mise en herbe, conversion en bio et diminution drastique des intrants). Quid des exploitations et des productions existantes sur ces zones?
L'administration, pour balayer les réalités du terrain, répond qu'il faut atteindre un objectif de contractualisation pour correspondre aux obligations de la directive européenne cadre sur l'eau. Elle n'apporte aucune réponse quant aux résultats de ses mesures sur la qualité de l'eau.
Nous nous élevons contre ces pratiques aveugles et technocratiques. Nos instances nationales, alertées, ont déjà réagi juridiquement face à une administration qui ne respectait pas les procédures: quelle ironie!
Sur le terrain, des réunions avec les agriculteurs ont été mises en place avec les techniciens de la chambre d'agriculture et des organismes stockeurs concernés.
Les propositions ont fusé: allongement des rotations, analyses entrée d'hiver, captation des fuites d'azote par le maintien des repousses de colza… Des aménagements de territoire sont également proposés.
Les agriculteurs, citoyens responsables, sont forces de proposition si seulement on veut bien les écouter. Il est vrai que les résultats escomptés peuvent prendre du temps pour arriver. Mais n'est-ce pas la base même du métier d'agriculteur qui travaille avec le temps et la nature?
Il est temps que l'administration comprenne que l'écologie punitive est dépassée. Il est temps de passer à une dynamique environnementale et pragmatique si l'on veut obtenir des résultats. La base de notre métier est l'agronomie. Celle ci n est pas une science exacte. Plus la réglementation impose de dates qui régentent nos pratiques et moins on nous laisse faire d'agronomie... Revenons aux bases de notre métier... Nous saurons le rappeler à nos instances administratives et politiques.

JEAN-LUC GENNERAT ET SAMUEL LEGRAND
RESPONSABLES FDSEA ET JA
DU DOSSIER ENVIRONNEMENT.

FDSEA et JA

«Votons !»

Interview du président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier et de son homologue à Jeunes Agriculteurs 89, Samuel Legrand autour de quelques sujets d'actualité



Samuel Legrand, président de JA89 et Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne

Alors que l'Allemagne a fait le choix de diviser par trois sa consommation de terres agricoles d'ici 2020, pourquoi la France ne peut-elle faire la même chose ?

■ **Samuel Legrand :** *« Mais parce qu'on a pas de volonté politique aujourd'hui pour le faire ! On doit faire attention, mais sans règles…Notre combat est de faire comprendre aux politiques toute l'importance des Schémas de Cohérence Territoriale. En Allemagne, ils sont sur le sujet, beaucoup plus cartésiens et pragmatiques… Concernant la transmission on ne pourra jamais imposer à quelqu'un de céder sa ferme à un jeune. Aujourd'hui, on fait de la mise en relation, de l'information, de la formation, via le travail que l'on mène à la Chambre. Et ça marche plutôt bien puisque là où on comptait une vingtaine de cas il y a 4 ou 5 ans, on en est à plus d'une centaine ! »*

■ **Francis Letellier :** *« Sur le fond, il faut plus d'encadrement pour mieux contraindre les élus politiques, il faut des lois en la matière ! En ce domaine, il n'y en a pas assez, par crainte de froisser l'élu local qui veut développer sa commune ou son territoire… »*

Autre sujet d'actualité : la directive nitrates

■ **FL** : *« Concernant l'action menée contre cette directive, on est un peu dans l'expectative des résultats aux élections Chambre. Nous serons d'autant plus écoutés par le ministre si nous sommes bien représentés. Nous ce que l'on veut, c'est réécrire la page blanche à partir de l'Yonne et qu'elle ne soit plus écrite à Paris ! Le message, comme pour le 4ème programme, c'est qu'à partir d'une base, on l'écrive en suivant les spécificités de chaque territoire. L'eutrophisation dans l'Yonne, on en est pas la cause ! Il faut aussi lutter pour qu'au niveau européen, on revoie les termes et les données de cette veille loi nitrates de 1985 et que ce soit étayé par des chiffres actualisés. Aujourd'hui, on est parti sur une escalade de normes qui de notre point de vue ne correspond à rien »*

■ **SL** : *« Tout le monde a fait des efforts mais encore faut-il leur donner le temps d'être visibles. Mais l'Etat, du fait du contentieux européen veut encore tourner la vis et aller encore plus vite ! Aujourd'hui, on veut faire de l'agriculture écologiquement intensive et pour ça, il faut remettre l'agronomie au centre des débats et de notre métier. Plus on imposera de dates et règles administratives, moins on fera d'agronomie. Pour en faire, il nous faut un peu de liberté et de la recherche. »*

■ **FL** : *« Toutes ces mesures nuisent à l'élevage alors qu'il faut sauver la filière ! En face, on met des normes de plus en plus contraignantes et énormément coûteuses, pour une efficacité bien moyenne et qui, face à la crise budgétaire de l'Etat et des collectivités n'amènera pas d'argent supplémentaire aux agriculteurs pour se mettre aux normes ! Ce qu'on dénonce aussi, c'est le changement de règles en cours de partie ! »*

■ **SL** : *« La différence est déjà bien réelle entre éleveurs et céréaliers. Aujourd'hui, si on rajoute des charges sur l'élevage les gars vont arrêter. On nous accuse d'être pour un système intensif mais plus on fait des règles drastiques en environnement, plus on va à la spécialisation des secteurs ! »*

***«FNSEA et JA : syndicalisme de solution ».* Un slogan qui se traduit comment sur le terrain au départemental ?**

■ **FL** : *« On peut japper, dire qu'on est contre, qu'il faut faire*

Cultures

Un producteur de chanvre témoigne…

Agriculteur à Quenne, en périphérie d'Auxerre, Franck Pouillot a repris le flambeau familial de la culture de chanvre, initiée par son père au milieu des années 70.

■ **Pourquoi le chanvre ?**

«C'est une excellente tête de rotation, pouvant être une culture rentable de diversification. D'autant que derrière un chanvre, on obtient un gain important en terme de désherbage, pouvant dans plus de 60 % des cas se passer d'antigraminés, du fait que la plante prive de lumière tout ce qui pousse en dessous, laissant un champ propre et le tout sans intrant ! Conjugué à un faible besoin en azote, l'intérêt est énorme en zone de captage notamment»

■ **Pour quels types de terre ?**

«Les sols très argileux sont à éviter, du fait que le système racinaire de la plante ne pourrait s'installer. Même si cela pousse mieux en limon profond que sur les plateaux à cailloux, le chanvre peut aussi valoriser les terres sableuses de vallées, du fait de semis tardifs de printemps pour une récolte assez précoce»

■ **Et au niveau commercialisation ?**

«Je travaille depuis toujours avec la Chanvrière de l'Aube, leader européen et transformateur historique. Leur rayon d'action dans l'Yonne englobe près de la moitié du département. Leur principal atout est de diversifier les débouchés de la plante : papier, litière animale, produits isolants… A contrario, certains de leurs concurrents misent sur la monoproduction de panneaux isolants. Un risque à mon avis, compte tenu du secteur bâtiment fragilisé aujourd'hui par la crise. D'autant que le coût d'une isolation chanvre est supérieur de 30 à 40 % à une isolation classique…»

■ **En terme de rendements ?**

«Globalement l'année aura été bonne, même si les pluies de juin et juillet ont un peu perturbé la pousse. En zone de plateaux, on sort en moyenne 1 tonne/ha de chènevis. En paille, autour de 5 t, pour 7 à 8 t en terres plus profondes.»

■ **La récolte est un exercice délicat ?**

«On travaille en système décomposé : moissonneuse, faucheuse pour mettre en andains et on presse derrière. Cela nécessite plus de main d'œuvre mais nous permet de mieux gérer les chantiers. D'autant qu'en système intégral, tout n'est pas parfait. Pas mal de soucis avec les becs rotatifs Kemper qui secouent les graines mais font tomber à terre les plus à maturité. Et au prix où est la graine…!»

■ **Quel prix justement ?**

«En trois ans, le prix du chènevis a presque doublé. Cette année encore, ma meilleure marge. La graine 2011 va être payée 1000 €/tonne et on parle d'un prix d'acompte à 800 € pour 2012. Le marché de la graine se porte très bien, même si pour l'instant il reste encore corrélé au prix du colza et des oléagineux en général»

■ **Quelles sont les perspectives ?**

«Aujourd'hui, la Chanvrière me propose d'augmenter la production et je vais passer mes surfaces à 40 h. Il y a un avenir certain mais il ne faut pas faire n'importe quoi. L'essentiel reste bien de viser avant tout la valorisation du



autrement…, quand on est pas associé à la discussion, sur le fond on est pas crédible. Nous on écoute, on se révolte mais on essaie de construire. Aujourd'hui on sait que si la PAC perd 15 %, 95 % des paysans de l'Yonne vont être impactés. Notre rôle à nous est de dire : attention, danger !... C'est aussi notre rôle de faire remonter les particularités terrain à la FNSEA. Cela va d'ailleurs se traduire concrètement par un grand forum les 14 et 15 février prochain à Paris, où seront réunis FNSEA, JA, APCA et les associations spécialisées, pour dire les problématiques de chacun. Et une fois la synthèse faite, trouver les réponses qui correspondent le mieux aux 95 % de paysans en France »

SL : *« La solution aujourd'hui est de participer au débat, à l'exemple de ce que l'on fait à la Chambre d'agriculture en matière d'installation… Critiquer c'est bien, apporter des solutions, c'est mieux ! Même si pour cela, il faut composer avec les autres »*

Un mot sur la campagne qui se termine…

FL : *« On dit que le syndicalisme c'est pour les agriculteurs et la Chambre d'agriculture, c'est pour les agricultures et ça représente bien les choses ! »*

SL : *« Si on veut continuer à avoir une forte représentativité et peser sur l'installation des jeunes dans l'Yonne…, votons ! JA a une légitimité aujourd'hui sur le dossier installation. A nous de la conserver et d'être crédibles afin de faire perdurer le renouvellement des générations en agriculture… »*



La récolte du chanvre reste un exercice délicat et nécessite un temps de main d'œuvre conséquent

produit fini et essayer de ramener de la valeur ajoutée aux producteurs. Une usine dans le département ?
Tout dépendra de la performance des débouchés qu'on va trouver. Une usine où qu'elle soit, n'est que le point d'arrivée, pas le point de départ…»

UPVY

Christophe Terrain comme invité pour le lancement des «*Rencontres du Végétal*»

A la veille du congrès ORAMA, Christophe Terrain, Président de l'AGPM et d'Arvalis Institut du Végétal, a répondu présent à l'invitation de l'Yonne

Le 21 janvier a eu lieu la première édition des «*Rencontres du Végétal*» inaugurées par l'Union des Productions Végétales (UPV). Créée en 1993, l'UPV rassemble les producteurs et les organismes stockeurs quel que soit leur statut, dans l'objectif de fédérer toutes les forces économiques de l'Yonne du secteur des grandes cultures.
Christophe Terrain a rappelé autour de quatre grands thèmes la nécessité de défendre «*L'innovation au service des filières agricoles*».

Cela passe tout d'abord par la défense de l'acte de production en Europe et en France. La demande croissante en denrées alimentaires, l'enjeu énergétique, couplés à la diminution de la SAU disponible créent des tensions sur les marchés et une volatilité croissante. La France a de nombreux atouts pédoclimatiques et techniques pour produire plus et mieux. Encore faut-il que les décideurs soient prêts à affirmer la nécessité de produire davantage et de répondre aux marchés.

L'innovation dans ce contexte prend bien sûr toute sa valeur mais se trouve en France contrée par le principe de précaution ou «*d'inaction*» qui laisse les producteurs seuls face au défi de produire plus et mieux. Les biotechnologies, la gestion de l'eau, les traitements de semences ne font pas l'objet de réels débats mais de positions dogmatiques. Résultat : ailleurs on fait, mais pas chez nous.

Un courant de décroissance, défendu âprement par une nébuleuse d'associations aux intérêts mêlés et croisés qui influencent largement les décideurs.
Les agriculteurs et leurs représentants syndicaux ont les atouts et les moyens d'agir pour démontrer que l'agriculture est un secteur stratégique. C'est parce qu'il y a de la production qu'il y a de l'économie et de l'emploi.

Christophe Terrain a volontairement raccourci sa présentation pour laisser une large place à la discussion avec la salle, exercice dans lequel il excelle.
C'est Arnaud Rondeau, le Président de l'UPV, qui a conclu la rencontre. Il a salué l'engagement passionné du responsable professionnel et a fini par un clin d'œil à son tempérament de rugbyman. «*Pour innover, il faut mouiller le maillot, ne pas avoir peur des coups, ni d'en donner et un goût marqué pour le travail d'équipe*».

UNION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DE L'YONNE

▶Interview

Ancien sportif de haut niveau, agriculteur dans le Gers, Christophe Terrain préside depuis près de 20 ans la coopérative Vivadour, tout en étant vice-président du groupe coopératif Gascogne depuis 2003. Au plan national, il est président du groupe Maiz'Europ, de l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM) ainsi que de l'Institut du végétal Arvalis. Il occupe également le poste de vice-président au sein d'ORAMA et il est membre du bureau de la FNSEA



Christophe Terrain, président d'Arvalis et de l'AGPM était l'invité de l'Union des Productions Végétales de l'Yonne

«*Votre point de vue sur l'extension des zones vulnérables touchant nombre de départements, dont l'Yonne ?*»

Ch. Terrain : «*Notre discours à Arvalis est de dire : mettons en place des mesures dont on peut mesurer l'impact… On a cette expérience de la gestion des bassins nous permettant de savoir repérer telle parcelle à problème, telle technique de production à améliorer. Et du coup, au lieu de traiter de la même façon 90 % de la surface de zones souvent très grandes, en traitant de manière spécifique 5 à 10 % seulement, on parvient à des résultats aussi efficients…L'essentiel est de rouvrir le dialogue et ne plus être dans une démarche normative où le « moins d'intrants » est seul à être privilégié».*

La culture du maïs est souvent accusée de tous les maux en matière d'irrigation. Comment aujourd'hui optimiser la consommation d'eau ?

«Notre mot d'ordre à l'AGPM est de dire que de l'eau, il en tombe assez pour tous les usages, tout en revendiquant le droit aux retenues collinaires. On avait réussi à faire bouger un peu les choses avec le gouvernement précédent, mais comme la ministre de l'écologie d'alors a « oublié » de signer le décret avant de partir, on est reparti pour un tour de piste ! Le gouvernement vient de confier le dossier à Philippe Martin, député du Gers, pour une nouvelle consultation des acteurs concernés. Avec le risque de retarder d'autant les dossiers en cours».

Et sur la question des OGM ?

«A nos yeux, les OGM ne sont qu'un outil et une réponse partielle à des défis agronomiques. L'aberration étant qu'on en importe de pleins bateaux pour nourrir nos animaux, sans même pouvoir en expérimenter ! Je crois que je serai parvenu à l'âge de la retraite avant que s'inverse la démarche ! Et c'est comme cela qu'aujourd'hui, nous sommes déficitaires en matière de protéines, notamment en soja, ne bénéficiant pas des mêmes performances culturales que nos collègues concurrents américains du Nord ou du Sud !».

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Saint-Bris

Les cieux ont boudé Saint-Vincent

Une météo alarmiste, quelques flocons de neige, la peur du verglas, ont suffi pour gâcher la fête ! La Saint-Vincent du Grand Auxerrois 2013 ne restera pas dans les annales en terme de fréquentation en dépit d'une organisation sans faille et de la mobilisation de nombreux bénévoles



Des verres aux couleurs olympiques !



Allumée en la basilique de Vézelay le 6 janvier, la flamme olympique de la Saint-Vincent 2013 a parcouru tous les villages appellations de l'Yonne avant de revenir à Sain-Bris



«Et c'est parti pour le ban bourguignon !»

Frileux dans tous les sens du terme, le public espéré a manqué le rendez-vous que leur avait donné Saint-Vincent ce dimanche à Saint-Bris-le-Vineux. Les conditions hivernales et les risques de neige annoncés par les médias à suffi pour inciter les visiteurs à ne pas sortir de chez eux. Les organisateurs avaient pourtant bien fait les choses et mis en place la journée durant une noria de bus-navettes entre le parking d'Auxerrexpo et le village viticole.
Préparer une Saint-Vincent est un travail de longue haleine. A Saint-Bris, 120 personnes étaient mobilisées depuis dix huit mois, que ce soit pour préparer les décors, assurer la communication, organiser les animations, la logistique…
Et ils ont bien fait les choses ! Le thème de la Saint-Vincent 2013 étant les Jeux olympiques, comment ne pas décerner une médaille d'or pour le vin chaud servi, à peine la messe commencée, sur le parvis de l'église? De quoi réchauffer les cœurs et les esprits en cette matinée grise et froide. Des conditions climatiques qui auront eu pour conséquence d'écourter les discours des personnalités présentes avant les traditionnelles intronisations au sein de la Confrérie des Trois Ceps. Parmi les nouveaux impétrants : le Préfet de l'Yonne, Raymond le Deun et Yves Vecten, conseiller général de Coulanges la Vineuse. La bonne nouvelle est venue du député Guillaume Larrivé qui a profité de la tribune pour rassurer les professionnels viticoles : *«le 28 janvier sera signé à Bruxelles un accord permettant de sceller le système des droits de plantation. Un accord qui aura fait l'union nationale, ni gauche, ni droite, ni centre mais une simple question de bon sens…»*

Les ruelles du village ont gagné un peu en fréquentation l'après-midi, au rythme des cuivres de *«Banda Tapage Diurne»* et autres *«Brass Band»*. Pendant que dans les caveaux, les visiteurs s'exerçaient à repeindre de couleurs un ciel décidément trop gris…
Couleurs rouge, blanc et rosé naturellement !

DOMINIQUE BERNERD



Au moins, on sait à quoi se dopent les sportifs et particulièrement les hockeyeurs, à Saint-Bris !



Il faut du souffle pour jouer du cor de chasse !



A Saint-Bris-le-Vineux, le vin serait-il le seul à être surveillé…!

Finale régionale du concours *«la Terre vue du collège»*

La Nièvre gagne, l'agriculture aussi

Le 18 janvier dernier, les collégiens finalistes du concours *«la Terre vue du collège»* des départements de Bourgogne, ont convergé vers le lycée agricole de Fontaines (71) pour participer à la finale régionale, dont le vainqueur participera à la finale nationale, au salon de l'Agriculture, le 26 février à Paris.

Ils étaient tous là ou presque... Les finalistes du concours *«La Terre vue du collège»* sélectionnés lors des finales départementales qui se sont déroulées aux quatre coins de la Bourgogne ont convergé vers le lycée de Fontaines, en Saône et Loire pour participer à la finale régionale le 18 janvier dernier. Anne Gonthier, présidente du lycée, les a accueillis, ainsi que Olivier Gallien, président de la commission régionale emploi FRSEA Bourgogne, avant de distinguer l'équipe qui aura la lourde tâche de représenter la Bourgogne à la finale nationale qui se déroulera lors du salon de l'Agriculture à Paris. Car tout s'était joué dans la matinée, alors qu'un jury composé de professionnels, de représentants professionnels, de représentants syndicaux, de représentants de la Draaf et de l'enseignement public, de journalistes aussi... avait eu la lourde tâche de désigner l'équipe finaliste.



Difficile de les faire tous tenir sur la photo, mais ils méritaient un grand coup de chapeau pour leur participation créative au concours *«la Terre vue du collège»*.

De l'originalité, des idées et tout l'art de raconter une histoire

Neuf scenarios en lice à départager, fruits de l'implication d'équipes de jeunes collégiens particulièrement motivés, comme les travaux présentés l'ont montré. Des collégiens qui ont découvert la réalité de l'agriculture, de ses métiers, de ses productions, de ses hommes et de ses femmes, en passant du temps sur les fermes qui les ont accueillis. Les récits en images qu'ils en ont tiré sont le fruit de cette découverte. La lecture des *«story board»* a été fertile en émotions, avec une recherche d'originalité très poussée pour certains et une vraie créativité pour d'autres. D'autres encore se sont situés sur un registre plus rationnel mais avec un grand souci du détail. Bref, il n'était pas facile de juger ces visions très personnelles. Chacun des membres du jury a choisi en fonction de ses inclinaisons et de ses *«coups de coeur»*, car il y en a eu aussi. Quelques scénarios sont apparus comme particulièrement aboutis, mais tous ont bien atteint l'objectif qui leur était imposé : mettre en avant les atouts des métiers de l'agriculture et plus généralement de ce secteur d'activité, sous forme ludique.

Rendez-vous à Paris pour la finale nationale

Objectif atteint pour tous donc, mais il fallait bien un vainqueur et ce fut l'équipe du collège Arsène Fié de Saint-Amand en Puisaye (58), avec *«La vache et les stéréotypes»* qui remporta le plus grand nombre de points sur tous les critères retenus : l'efficacité du message, l'originalité et la créativité de l'histoire, la qualité de la présentation et... le coup de cœur. Coup double pour les collègiens nivernais puisque la deuxième place revient aux collégiens du Champ de la Porte à Cercy la Tour avec *«Halte aux idées reçues»*. Enfin, le colllège Les Lentillères de Dijon se classe troisième avec *«Le grand Florian et la petite Rousse»*.
Des cadeaux ont récompensé les efforts et tous les collégiens ont pu ensuite visiter la ferme du Lycée agricole et conclure dans la bonne humeur cette escapade saône et loirienne. Rendez-vous maintenant au salon de l'Agriculture à Paris pour la finale nationale.

ANNE-MARIE KLEIN

Les membres du jury de la finale régionale

Olivier Gallien, président de la commission régionale emploi de la FRSEA Bourgogne
Anne Gonthier, présidente du Lycée agricole de Fontaines
Fabrice Genin, président JA de Bourgogne
Anne-Marie Klein, rédactrice en chef de Terres de Bourgogne
Joëlle Lebeaut, membre de la commission Agricultrices de la FNSEA
Cédric Michelin, rédacteur en chef adjoint de l'Exploitant agricole 71
Catherine Dubos Bacherot, directrice du Conseil des relations Ecole Entreprise
Michel Roux, secrétaire général CPRE Bourgogne
Jean-Marie Laignelet, président de Arefa Bourgogne
François Torcol, membre Arefa Bourgogne
Madeleine Asdrubal, chef de service régional de la Formation et du développement Draaf de Bourgogne

▶ Un concours "Maison"

La Terre vue du collège est un concours organisé par la FNSEA, en partenariat avec le ministère chargé de l'Education nationale et le ministère de l'Agriculture. Ce concours est destiné à faire découvrir aux collégiens les métiers liés à l'agriculture. Il existe depuis 2010 et il est organisé tous les deux ans par la FNSEA, qui mobilise à cet effet ses fédérations et unions départementales, ainsi que Jeunes agriculteurs. Le concours est ouvert aux élèves des collèges d'enseignement public et privé. Cette action offre aussi aux équipes pédagogiques l'occasion de mener un travail interdisciplinaire avec les élèves (sciences et vie de la terre, géographie, arts plastiques...) et une démarche de découverte professionnelle.
Pour l'édition 2012-2013, les photos prises sur les exploitations agricoles qui ont accueilli les collégiens ont servi à la production d'une bande dessinée, un *«story board»* qui privilégie cinq approches :
- une agriculture développée autour d'hommes et de femmes,
- une agriculture moderne porteuse d'avenir,
- une agriculture diverse et diversifiée dans ses métiers et ses productions,
- une agriculture durable actrice des territoires,
- une agriculture ouverte à tous.

Emploi

Pour l'emploi, deux enquêtes valent mieux qu'une !

Qui sont donc les salariés agricoles et plus particulièrement les saisonniers et combien sont-ils rémunérés ? Deux questions qui ont conduit la FNSEA à mener deux enquêtes sur le terrain, conduites par les 4 fédérations bourguignonnes.

L'agriculture française est force de savoirs et de compétences. Elle offre des emplois diversifiés qui cependant sont encore nombreux à ne pas être pourvus. Afin de pouvoir agir de manière efficace pour promouvoir et continuer de développer l'emploi salarié en agriculture, la FNSEA a mis en place des projets et des enquêtes dans le cadre de la cinquième campagne de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

La GPEC est une gestion anticipative et préventive des ressources humaines en fonction des orientations stratégiques et des contraintes environnementales de vos exploitations.

La commission emploi de la FNSEA a décidé de réaliser deux études-enquête dédiées aux travailleurs saisonniers et aux rémunérations des travailleurs agricoles.

La GPEC est porteuse d'une volonté ferme de contribuer au maintien de l'emploi agricole en anticipant les besoins des employeurs. Tout cela pour rendre abordables des éléments de gestion difficilement accessibles compte tenu de la taille des entreprises du secteur agricole.

Il est indispensable de mieux connaître les travailleurs et leur rémunération pour mieux valoriser l'emploi agricole. *«Cette démarche s'inscrit également dans une perspective globale de promotion de l'emploi agricole»* ajoute Claude Cochonneau, président de la Commission Emploi de la FNSEA.

Aujourd'hui l'ensemble des secteurs agricoles est en pénurie de main d'œuvre. C'est pourquoi, les FDSEA et la Commission Régionale Emploi ont besoin de connaitre le profil des salariés saisonniers afin de leur proposer des formations adaptées de façon à pourvoir des emplois pérennes en agriculture.

Connaitre les rémunérations des salariés agricoles permettra, dans le cadre de la promotion des métiers que nous menons activement, de chasser les idées reçues des demandeurs d'emploi ainsi que des conseillers à l'emploi et du grand public sur des taux de rémunérations qu'ils pensent au *«ras des pâquerettes»* dans notre secteur.

D'ors et déjà, vous pouvez consulter le bilan national de cette étude déjà menée en 2011 sur le site de la FNSEA mais également le bilan régional auprès de votre fédération. Cette nouvelle vague d'enquêtes permettra donc d'avoir un suivi dans le temps de l'évolution de vos pratiques salariales.

Soyez acteur de l'évolution de l'emploi agricole en nous aidant à recueillir un maximum de données sur vos salariés.

Nous comptons sur vous pour ouvrir aux animateurs emploi les portes de vos exploitations et répondre à leurs brefs questionnaires. Un bilan régional fera suite à ces études et toutes les données relatives à votre exploitation resteront strictement confidentielles.

Si vous êtes viticulteur, la FDSEA de Côte d'Or a particulièrement besoin de vous afin de répondre aux questions relatives à l'emploi des saisonniers.

ANNE PICARD FDSEA DE L'YONNE

▶ Contact

Vous pouvez contacter la fédération de votre département afin de proposer votre participation à l'une ou l'autre de ses enquêtes ou pour toute information ou renseignement complémentaire aux coordonnées suivantes :
• FDSEA Côte d'Or
Tel : 03.80.68.67.67- Mail : sje.fdsea21@wanadoo.fr
• FDSEA / Association Avenir - Service Emploi
Tel/fax : 03.86.93.40.92- Mail : fdsea58@wanadoo.fr
avenir58@yahoo.fr
• FDSEA de Saône et Loire - Service Emploi
Tel : 03.85.29.56.50 - Mail : astasik@fdsea71.fr
• FDSEA de l'Yonne - Service Emploi
Tel : 03.86.49.48.16- Mail : france.lahutte@fdsea89.fr
anne.picard@fdsea89.fr

Un dossier "viande" de l'hebdomadaire "Le Point" relance la polémique

Interbev monte aux créneaux

Dans son numéro du 10 janvier, le magazine *«Le Point»* rouvre le dossier de la viande. *«Les vérités et mensonges»* annoncés sont suffisamment orientés à charge selon Interbev, pour que son président Dominique Langlois, envoie un courrier très motivé à François Pinault, propriétaire du journal.



Il faut redire sans cesse la spécificité de l'élevage bovin en France, un élevage à dimension humaine où le bien-être animal n'est pas qu'une vue de l'esprit et qui contribue à forger des paysages et une culture que beaucoup nous envient.

Dominique Langlois, le président d'Interbev, doit avoir l'impression de prêcher dans le désert, tant les discours anti-viande semblent avoir de mois en mois de plus en plus d'écho dans la presse nationale et dans certains milieux. En témoigne ce dernier coup dur, un dossier de plusieurs pages, paru dans le magazine d'information *«Le Point»* du 10 janvier dernier.

Réquisitoire à charge contre la consommation de viande et donc l'élevage, la parution de ce dossier intitulé *«Viande la nouvelle guerre de religion»* a contraint le président d'Interbev a monter une fois de plus aux créneaux pour défendre la profession et la production. Un dossier dénoncé comme *«clairement à charge»*, dont les affirmations et revendications auraient, selon Interbev, *«mérité d'être objectivées au regard des informations scientifiques ci-jointes* (au courrier envoyé à François Pinault, Ndlr) *pour ce qui concerne notre filière bétail et viande»*.

La défense d'Interbev s'articule en quelques paragraphes qui reprennent point par point les argumentations du journal. D'abord une *«écoute»* jugée toute relative de la journaliste dont l'attitude a d'emblée *«fait craindre un parti-pris déjà acté sur le sujet»*. Le dossier spécial qui a suivi *«démontre clairement la volonté de la rédaction d'avoir privilégié une prise de parole quasi uniquement portée par des arguments et des représentations anti-viande, que ce soit dans le choix des interviews ou des verbatims de personnalités ponctuant le dossier souvent hors de propos»*.

L'interprofession bétail et viande, représentée par Dominique Langlois, tient donc *«à signaler, nuancer et rectifier le cas échéant plusieurs point de discussion traités de manière approximative dans l'article»*.

Dans sa lettre à François Pinault, le président d'Interbev reprend point par point les thèmes du dossier et redresse quelques contre-vérités :

Viande et tendances de consommation : les chiffres de la consommation de viande en France cités, comme celui de 85 kg par an et par personne, représente *«une donnée qui englobe tous les produits carnés et pas uniquement la viande de boucherie (seulement 22 kg pour la viande de bœuf)»*. Chiffre qui doit en plus *«être nuancé par une consommation en nette diminution en France depuis une dizaine d'années»*.

Viande et environnement : Interbev qui déplore *«des chiffres contestables et des caricatures»* souhaite *«rappeler qu'en France la viande bovine est produite dans des exploitations familiales»*, *«l'alimentation du cheptel est produite à 90% sur l'exploitation même et à 95% sur le territoire national. Elle est constituée en majeure partie d'herbe et de fourrages. En France, les 10 millions d'hectares de prairies permanentes valorisées par l'élevage bovin constituent de véritables surfaces de régulation écologique: puits de carbone, réserves de biodiversité, surfaces de régulation de l'eau... »* Plaidoyer complété par la contribution de l'élevage à l'agronomie grâce à la production d'azote issu des matières organiques et qui conclut *«l'élevage (…) tel qu'il est pratiqué en France constitue les bases de l'agroécologie»*.

Élevage et abattage rituel : la polémique avait fait l'actualité en son temps et le dossier du *«Point»* rouvre le débat. Dominique Langlois rappelle que *«le décret officiel du 28 décembre 2011, appliqué par anticipation par l'ensemble de l'interprofession bétail et viande, a renforcé de façon stricte, depuis le 1er juillet 2012, les conditions d'abattage et d'usage de la dérogation»*. En l'espèce, *«il ne sagit pas d'une simple recommandation, mais d'une obligation réglementaire pour les abattoirs effectuant des opérations d'abattage rituel»*.

Viande et nutrition : Concernant cet article, le président d'Interbev relève *«de profondes contradictions dans son argumentation anti-viande. Ce dernier sous-entend que l'on peut se passer de viande étant donné que la vitamine B12, indispensable dans notre alimentation, se retrouve également dans le lait et les œufs. Or, si cette vitamine se retrouve dans le lait, sa production est forcément corrélée à celle d'une vache... C'est bien la nécessaire disparition de l'élevage au sens large qu'il laisse entendre à ses lecteurs»*.

Élevage et alimentation : Le sujet tel qu'il est traité dans le dossier du *«Point»* donne, selon Dominique Langlois, *«une image faussée par rapport à la réalité de l'alimentation des bovins en France»*.

Argument contre argument, le président d'Interbev en conclut *«nous sommes donc confrontés à la diffusion d'un dossier sévère pour la filière du bétail et de la viande. Le traitement de l'information sur ce vaste sujet n'a pas pris en compte d'autres «vérités» que celles prônées par une certaine catégorie de personnes largement minoritaire au sein de la population française, ayant décidé pour des raisons personnelles de ne plus manger de viande. Ces déclarations couplées à une succession d'informations approximatives, voire erronées peuvent semer le doute chez le consommateur et portent un fort préjudice au secteur de la viande déjà mis à mal. Occulter les atouts et les vertus environnementales de l'élevage en France, c'est précisément laisser la porte ouverte à des importations de viande bovine issues des systèmes de production que vous décrivez et décriez»*.

Interbev sollicite donc François Pinault *«afin que soit rapidement engagé, dans l'intérêt de l'information, un dialogue avec votre magazine afin de faciliter une information équilibrée, la plus exacte possible, sur les sujets qui nous concernent et dont vous avez le devoir d'objectivité en tant que média d'information généraliste»*.

Avec le souhait réaffirmé *«qu'un prochain dossier puisse être consacré à la filière viande en laissant la parole aux nombreux mangeurs de viande qui ont eux aussi le droit de s'exprimer»*.

Dont acte.

AMK

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

▶ Réaction

Jean-Pierre Fleury : *«Des conséquences incalculables sur la filière»*

"Cette nouvelle charge médiatique contre l'élevage et la consommation de viande est comme une lame de fond qui balaye tous les efforts que nous pouvons faire pour dialoguer de façon objective avec la société. Cet article à charge qui nous met à mal médiatise à outrance les thèses de ceux qui ne représentent que 2% des consommateurs, les 98% restant sont loin d'abonder dans ce sens. Les arguments développés qui font la part belle aux détracteurs de l'élevage ne permettent pas d'informer de façon objective le consommateur.

Nous sommes tout disposés à débattre avec la société et les médias, mais encore faut-il qu'on nous donne la parole de façon objective. Nous sommes dans une période difficile qui met à mal la production de viande française et qui met à mal les éleveurs. Des éleveurs qui sont atteints dans leur dignité et qui le vivent très mal.

Les conséquences sur la filière aval son incalculables, au point que l'on peut se demander si l'objectif de ce nouveau travail de sape n'est pas d'arriver à la disparition de la production bovine. Que diront ceux qui nous font de faux procès aujourd'hui quand ils verront arriver de façon massive de la viande d'importation, une viande produite de façon industrielle dans les feed-lot, à coup d'activateurs de croissance. Préserver l'élevage français et une production de qualité, dans le respect des normes sanitaires et du bien-être animal ou favoriser l'importation d'animaux engraissés dans des univers concentrationnaires, il va falloir choisir ! Car les 98% de consommateurs qui ne font pas partie des «anti-viande», ne sont pas prêts à renoncer aux bienfaits des produits carnés. Ce qui se passe est très grave et nous assistons à un vrai dérapage".

Salon international de l'Agriculture

50 ans: bon anniv' le SIA

Beaucoup de changements cette année à l'occasion du Salon international de l'agriculture (SIA) qui se tiendra du 23 février au 3 mars 2013.



Redéploiement

«C'est le grand rendez-vous de cœur entre les Français et leur agriculture» enchaîne Juana Moreno, directrice du salon, lors de la présentation nationale du SIA, le 10 janvier à Paris, en direct de l'emblématique Parc des expositions de la Porte de Versailles, dans le XV[e] arrondissement de la capitale, lieu privilégié du Sia. Outre le cinquantième anniversaire de cet événement qui s'est fixé comme objectif d'accueillir plus de 700 000 visiteurs en 2013, la grande affaire de ce millésime est un réaménagement complet des surfaces d'accueil et d'exposition. En effet, l'immense Hall 1, qui hébergeait notamment les races bovines, la salle de traite et le ring d'honneur, est désormais fermé. Ce sont donc les pavillons 2 à 7 qui se partagent l'ensemble des activités du salon. *«Cette réorganisation permettra une lecture plus facile pour les visiteurs»* précise Juana Moreno.

Or donc, le pavillon 2 deviendra le poumon vert du SIA avec l'Odyssée végétale sous forme de ferme végétale entièrement dédiée aux cultures avec notamment la présence d'une vraie moissonneuse-batteuse sur le stand. Le fil rouge s'articulera autour des notions de saisons et de la jeunesse. C'est désormais le pavillon 3 qui abritera les bovins, les rings de présentation et la salle de traite (50 000 litres de lait collectés l'an passé). Services et métiers de l'agriculture (R&D, institutions, ministère, emplois…) occuperont le pavillon 4. Le pavillon 5, baptisé 3 en 1, fera place aux canins et aux félins (5.1) d'une part, aux poules, lapins et pigeons (5.3) d'autre part alors que le 5.2 sera tourné vers l'international avec le Maroc comme pays mis en avant. Les visiteurs pourront ensuite se rendre dans le pavillon 6, dédié aux chevaux, aux ânes et aux poneys. *«Il y a de plus en plus de demande autour de la notion de tourisme équestre »* souligne Juana Moreno. Enfin, le pavillon 7.1 hébergera les ovins, les caprins et les porcins ainsi que les races bovines en conservation. Le 7.2 sera l'occasion de (re)découvrir la grande richesse et la grande variété de toutes les régions de France, Outremer comme Hexagone. C'est aussi là que se situeront la boutique des produits médaillés et les différentes épreuves du Concours général agricole. Ce dernier verra défiler 2 300 animaux, testera 16 000 échantillons de vin et 4 000 produits répartis en 24 catégories (dont deux nouvelles : confitures et safran). Il se murmure qu'il pourrait y avoir un concours viande mais cela reste à confirmer.



Cette année, en raison des 50 ans du Sia, ce n'est pas une vache seule qui illustre l'affiche du salon. Les 7 races présentes en concours sont donc mises à l'honneur.

Et les pros dans tout ça ?

Si le cinquantenaire est l'occasion de diverses commémorations et initiatives à destination du grand public - émission d'un timbre poste créé par l'immense dessinateur de BD Jacques Loustal, lancement d'une boîte à meuh téléchargeable mais avec cris d'animaux aléatoires - Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture, a profité de sa présence pour rappeler les enjeux professionnels de ce Sia. Bien sûr, il a repris à son compte l'aspect grand public en parlant d'introduire les accents de toutes les productions et gastronomie de France et en soulignant que le salon est une parfaite représentation culturelle du pays avec des hommes et des femmes au service de ces accents.

Plusieurs thèmes ont été abordés par le ministre. Tout d'abord, il a effectivement insisté sur la diversité des types d'agriculture présentes en France. *«Cela fait la force de nos agricultures»*, insiste-t-il avant d'ajouter que le SIA était *«un moment important sur la manière de concevoir l'agriculture»*. Et de rappeler que *«la question écologique n'est pas dissociable de la performance»*, d'où l'idée d'agroécologie que Stéphane Le Foll s'emploie à développer depuis quelques semaines. Autre axe majeur professionnel pendant le SIA : l'enseignement. *«Il faut préparer l'avenir, s'adresser à la jeunesse. L'enseignement agricole, dont la recherche, c'est important. Il y aura un événement 100 % nature pendant le salon à destination des jeunes visiteurs et avec tout l'enseignement agricole. C'est un enjeu majeur avec des secteurs agricoles qui se trouvent à la croisée des grandes questions de société»*, a précisé le ministre. Pour terminer, il a rappelé qu'il n'y aura de négociation possible sur la Pac que si la question du budget global de l'UE est réglée de façon satisfaisante et qu'il y aura bien une loi pour l'emploi dans le grand secteur de l'agriculture-agroalimentaire et une autre pour enrayer la disparition de l'espace agricole.

Avant de conclure: *«Il ne suffit pas de parler d'authenticité et de recherche d'une vérité pour attirer les jeunes dans l'agriculture et en milieu rural. Il faut aussi parler de modernité. Je tiens aussi à souligner qu'une des forces de la France, c'est sa gastronomie. Cela signifie qualité des produits et aussi gestion du temps pour manger donc pour structurer le repas. L'idée du repas est essentielle pour nos agricultures. C'est aussi l'idée d'un certain humanisme»*.

THIERRY MICHEL

▶ Zoom sur...

Agroalimentaire: export et emploi

Guillaume Garot, ministre délégué chargé de l'agroalimentaire, avait également fait le déplacement pour la présentation de cette 50[e] édition du SIA. Il a insisté sur la valorisation des atouts du secteur et sur la promotion du label France à l'export. Dans ce cadre, il a indiqué l'installation d'un comité Asie, cible de la stratégie de développement du ministère pour les exportations du secteur. Il sera composé de professionnels publics et privés, amont et aval de la filière. Les pays prioritaires seront la Chine, la Corée du Sud et le Japon. Son ministre de tutelle, Stéphane Le Foll, a, au passage précisé que le taux de croissance des dépenses alimentaires des ménages chinois étaient de 10 % par an, ce qui crée un potentiel pour l'agroalimentaire français. Guillaume Garot s'engage aussi dans une démarche *«tout pour l'emploi»*. 10 000 postes seraient à pourvoir aujourd'hui dans la filière selon le ministre.

T. M.

Oléagineux

Tournesol: une alternative crédible au colza d'hiver retourné

La sécheresse en août et septembre derniers, certaines parcelles de colza d'hiver ont mal levé et ne seront pas conservées au printemps. Parmi les cultures de remplacement possibles, le tournesol dispose de nombreux atouts qui en font une alternative crédible au colza d'hiver retourné.

La culture a démontré sa rentabilité sur la grande région depuis de nombreuses années. Sur les 10 dernières années, le rendement moyen régional est de 27 q/ha alors qu'il est de 24 q/ha en moyenne nationale. Le tournesol est peu sensible aux arrière-effets des herbicides colza. Il valorise tous les types de sol même si le potentiel de la culture s'ajuste. C'est également l'opportunité d'introduire une culture d'été qui perturbe le cycle des adventices sélectionnées par la répétition des cultures d'hiver. Toutefois, pour réussir sa culture plusieurs points techniques doivent être maitrisés. Les premiers sont le choix variétal et la date de semis qui doivent être impérativement adaptés à nos contraintes pédoclimatiques. La qualité d'implantation est également un gage de réussite pour cette culture.

Choisir une variété oléique précoce est indispensable pour ne pas risquer de nouveaux déboires

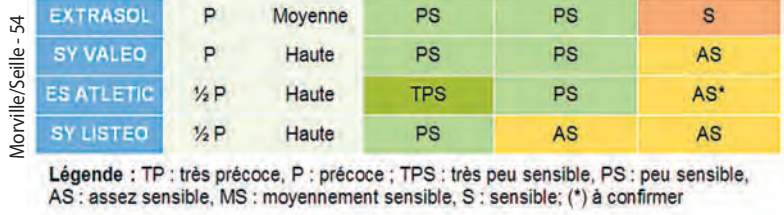
Le choix d'une variété précoce participe, avec la date de semis, à l'espérance d'une récolte dans de bonnes conditions courant septembre. Le choix d'une précocité trop tardive fait peser le risque d'une récolte retardée avec son cortège de problèmes : frais de séchage des graines, dégâts d'oiseaux, maladies de fin de cycle sur capitule, libération tardives des sols… La productivité des variétés est inversement proportionnelle à leur précocité. Aussi, la tentation est grande de choisir des variétés plus productives et donc plus tardives. Céder au chant des sirènes peut conduire à de nouveaux déboires si le climat 2013 n'est pas favorable aux récoltes précoces. Un juste milieu entre productivité et précocité doit être trouvé.

Parmi les variétés les plus cultivées sur la région, on peut citer Extrasol et Aurasol qui ont démontré leur régularité depuis plusieurs années. Es Ethic affiche de bonnes performances mais irrégulières. Lluna est une nouvelle variété pour laquelle nous avons peu de recul sur la région. LG5360HO est une variété un peu plus précoce que les variétés précédemment citées mais elle affiche une productivité un peu plus faible. Es Baltic est la seule variété de tournesol oléique très précoce distribuée à ce jour. Elle a un intérêt dans les situations à risque de récolte tardive (resemis, semis tardif, parcelle froide). Son niveau de productivité est difficile à juger car nous avons peu de références en 2012. SY Valeo est peu sensible vis-à-vis de phomopsis. C'est une variété haute à bon rendement. SY Listeo et ES Atletic sont deux variétés en début du groupe mi-précoce. ES Atletic, inscrite en 2012, arrive en tête sur la région. SY Listeo se situe dans la moyenne au niveau de la productivité. Pour une information complète sur les variétés de tournesol, n'hésitez pas à consulter notre site «www.oleovar.cetiom.fr». D'autres variétés que celles testées au Cetiom peuvent également vous être proposées. Elles viennent généralement du catalogue européen et ne font pas l'objet des mêmes caractérisations. Assurez-vous du caractère oléique de la variété car seules ces variétés ont un débouché sur la région et surtout veillez à la précocité à la récolte et au bon comportement vis-à-vis du phomopsis en privilégiant les très peu sensible (TPS).

Caractéristiques agronomiques des variétés de tournesol oléique précoce adaptées à la région et testées par le Cetiom et ses partenaires.

Variété	Précocité	Hauteur	Classification phomopsis	Sensibilité sclérotinia du capitule	Sensibilité sclérotinia du collet
ES BALTIC	TP	Moyenne	TPS*	AS/PS*	S/AS*
LG 5360 HO	P	Moyenne	TPS	AS	PS
LLUNA	P	Moyenne	PS	AS	S
AURASOL	P	Moyenne	TPS	PS	PS
ES ETHIC	P	Haute	TPS	PS	AS
EXTRASOL	P	Moyenne	PS	PS	S
SY VALEO	P	Haute	PS	PS	AS
ES ATLETIC	½ P	Haute	TPS	PS	AS*
SY LISTEO	½ P	Haute	PS	AS	AS

Légende : TP : très précoce, P : précoce ; TPS : très peu sensible, PS : peu sensible, AS : assez sensible, MS : moyennement sensible, S : sensible; (*) à confirmer



Morville/Seille - 54

Différence de maturité entre une variété très précoce et une variété précoce au 28/08/2012.

La culture du tournesol est possible presque partout si l'on sème tôt

La date de semis est l'autre facteur déterminant pour espérer une récolte précoce selon l'adage *«semer tôt pour récolter tôt»*. Idéalement, les semis sont à réaliser dans la première quinzaine d'avril dans un sol réchauffé. Dans ce cas la probabilité de récolter en septembre est élevée sur l'ensemble de la région. Des semis réalisés dernière décade de mars sont possibles. Mais il est impératif que le sol soit suffisamment réchauffé pour une levée rapide et homogène limitant les dégâts en tout genre. L'implantation du tournesol doit se faire dans un sol à au moins 8°C à 5 cm de profondeur afin d'assurer une levée rapide et régulière. Attention dans les secteurs ou il y a un risque de gelées tardives. Le tournesol supporte des températures de -5°C à -7°C lorsqu'il est au stade cotylédon. Par contre sa sensibilité au froid augmente avec l'apparition des toutes premières paires de feuilles et à ce stade l'apparition de nécroses est possible dès lors qu'il y a des températures négatives.



Vous trouverez sur le site internet www.cetiom.fr toutes les informations utiles pour vous aider dans vos prises de décisions : les critères à prendre en compte pour décider du retournement d'un colza d'hiver, le tableau des cultures de remplacement possibles en fonction des herbicides appliqués, tous les éléments de la conduite culturale du tournesol et les tableaux des produits phytosanitaires autorisés sur cette culture.

Comité technique maïs de l'Yonne

Récolte maïs: une année compliquée

Le Comité Technique de l'Yonne, qui regroupe l'ensemble des Organismes Stockeurs du département, les Instituts Techniques et la Chambre d'agriculture, s'est réuni comme chaque année afin de faire le point sur les récoltes maïs ainsi que sur les performances des variétés.

Une augmentation de 20% des surfaces en maïs a pu être notée dans l'Yonne passant de 7 700 ha en 2011 à 9 500 ha en 2012. Les retournements de céréales d'hiver suite au gel expliquent en partie cette hausse. L'autre facteur de progression peut être la volonté de certains agriculteurs de ré-introduire les cultures de printemps dans un but agronomique comme la réduction de la pression des adventices. En 2012, deux vagues de semis ont pu être observées : début avril pour quelques semis précoces mais la plupart ont été réalisés mi-mai. Les pluies importantes du mois d'avril expliquent ces retards de semis.

Les fortes chaleurs relevées mi-août ont pu pénaliser les parcelles semées tardivement. Effectivement, un stress hydrique subi entre la floraison et le Stade Limite d'Avortement des Grains impactent les composantes de rendement (nombre de grains au m², remplissage des grains). Quand les conditions le permettent, un semis précoce est préférable, limitant ainsi les effets néfastes sur le rendement.

Les pluies importantes des mois de septembre et octobre ont perturbé les récoltes. Ces dernières ont donc été tardives et l'humidité des grains élevée.

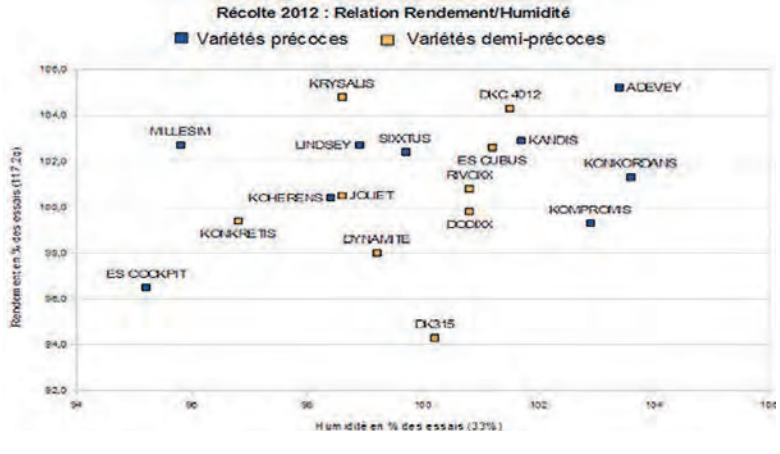
Du côté des ravageurs, si les pucerons ont été bien contrôlés par les auxiliaires, on constate depuis quelques années une augmentation de la pression pyrale.

Pour la réduire, il convient de bien broyer les résidus de récolte du maïs. En tête de la synthèse du Comité Technique, nous retrouvons les variétés Adevey, DKC 4012, Krysalis, Kandis, Lindsey et Millesim.

Le potentiel de rendement n'est pas le seul critère à prendre en compte pour choisir une variété de maïs. L'humidité à la récolte est aussi un élément important car elle conditionne les frais de séchage. Au-delà de la précocité observée à floraison, la dessiccation (dépendante du type de grain) influence fortement le niveau d'humidité à la récolte et par conséquent, les frais de séchage : les variétés dentées présentent une dessiccation plus rapide. La synthèse intègre des variétés de précocités différentes : de précoce à demi-précoce.

Privilégiez les variétés précoces en zone de plaine non irriguée. Dans les parcelles irriguées ou en zone de vallée (ex vallée de Vanne), il est possible d'opter pour des variétés demi-précoces.

EMILIE RIBEROLLES
CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR LE COMITÉ TECHNIQUE 89



Institut de l'élevage

Viande bovine: les prévisions 2013

Après la forte baisse de production bovine enregistrée en 2012, par rapport au niveau de 2011 particulièrement élevé, l'Institut de l'élevage prévoit une baisse plus limitée en 2013, de l'ordre de 2%. La stabilisation du cheptel allaitant devrait entraîner de moindres abattages de femelles. En revanche, les mâles en engraissement sont un peu plus nombreux qu'au début 2012 et la production de taurillons devrait être plus fournie.

Production et consommation de viande bovine (1000 téc)

	2008	2009	2010	2011	2011/10	2012 e	2012/11	2013 p	2013/12
PIB Bovins finis	1533	1537	1599	1651	3%	1548	-6%	1521	-2%
Abattages	1514	1505	1558	1597	2%	1511	-5%	1488	-2%
Importations	408	409	401	366	-9%	373	2%	388	4%
Exportations	278	271	284	311	9%	268	-14%	274	2%
Consommation	1644	1644	1675	1652	-1%	1617	-2%	1602	-1%
Déficit Pd/Cs	7%	6%	5%	0%		4%		5%	

Source : GEB-Département Economie de l'Institut de l'Elevage

Production et consommation dans l'UE à 27

	2009	2010	2011	2012 e	2012/2011	2013 p	2013/2012
Production	7 985	8 148	8 185	7 849	-4%	7 781	-1%
+ importations vif	0	0	0	0	0%	0	0%
- exportations vif	33	73	98	91	-7%	75	-18%
Abattages	7 952	8075	8088	7758	-4%	7706	-1%
Import viande	424	374	318	299	-6%	310	4%
export viande	118	277	356	229	-36%	220	-4%
Conso	8259	8172	8049	7828	-3%	7796	-0,4%
nb habitants (M²)	499,7	501,1	502,4	503,7	0%	505,2	0,3%
Conso/hab	16,5	16,3	16,0	15,5	-3%	15,4	-1%

e : estimation
p : prévisions

Source : GEB-Département Economie de l'Institut de l'Elevage

Le potentiel de production français s'est encore réduit en 2012 puisque l'année 2013 débute avec un cheptel de reproductrices en repli de 2% d'une fin d'année à l'autre. D'un côté le cheptel laitier a poursuivi son ajustement à la baisse reculant d'un peu moins de 2%. De l'autre, la décapitalisation allaitante s'est poursuivie début 2012, elle semble certes enrayée depuis l'été mais l'effectif de vaches allaitantes débutera 2013 en repli de 2%. Cet effectif réduit et un moindre taux de réforme lié à la stabilisation du cheptel allaitant conduiront à une nouvelle diminution des abattages de femelles de 2,5%. Le poids moyen des carcasses devrait légèrement diminuer en raison de la moindre proportion d'allaitantes et le repli de la production de femelles devrait donc atteindre 3% en volume.

Offre de broutards en baisse et demande morose

Après la forte baisse enregistrée en 2012, les exportations d'animaux maigres devraient reculer légèrement en 2013 (-2%), faute de disponibilités et face à une demande morose. Les animaux maigres présents sur le territoire national fin 2012 sont moins nombreux que l'année précédente et les naissances allaitantes sont prévues en baisse au printemps-hiver 2013, conséquence de la décapitalisation du cheptel allaitant en 2011/2012. La demande italienne ne devrait pas rebondir et les achats espagnols resteront faibles. Les exportations vers la Turquie sont difficiles à prévoir mais les flux vers le Maghreb pourraient connaître une amélioration après le recouvrement par la France du statut indemne de FCO et la baisse des cours enregistrée cet automne.

Légère hausse de la production de jeunes bovins

Les jeunes bovins qui sortiront en 2013 sont pour l'essentiel nés entre mi-2011 et mi-2012. Les inventaires BDNI montrent que le stock de mâles de 6 à 18 mois dans les élevages français fin 2012 était légèrement supérieur à ce qu'il était fin 2011, notamment en raison des moindres exportations de broutards. La production de jeunes bovins devrait donc légèrement reprendre en 2013, de l'ordre de +1%, après la forte baisse de 2012. Elle restera toutefois en deçà des niveaux de 2010 et 2011. La hausse de production sera plus marquée au premier semestre, alimentée par davantage de jeunes bovins allaitants. La part de ces jeunes bovins qui sera abattue en France dépendra largement de l'accès et de l'attractivité des marchés du pourtour méditerranéen. La hausse des droits de douanes turcs depuis fin octobre et les difficultés d'accès au marché depuis fin décembre laissent penser qu'en échos aux revendications des producteurs nationaux, le gouvernement turc limitera encore ses importations. D'autres opportunités existent, notamment au Maghreb et au Liban, mais elles sont plus limitées et la concurrence brésilienne devrait se faire plus vive en 2013. Nous prévoyons donc que les exportations de taurillons finies retombent à 100 000 têtes, 16% de moins qu'en 2012, et se rapprochent ainsi de leur niveau de 2010. Les abattages de taurillons et taureaux progresseraient donc de 3% sur l'année, en effectif comme en volume.

Repli structurel de la production de boeufs

La production de boeufs a été nettement réajustée à la baisse en 2012 après deux années à un niveau inhabituellement élevé, alimenté par les veaux qui n'avaient pu être envoyés dans les ateliers de l'Ouest pendant les épisodes FCO de 2006-2007. Hors situation exceptionnelle, la tendance est à la désaffection des éleveurs pour ce type de production et le déclin structurel devrait donc se poursuivre en 2013. Et de fait, fin 2012, le stock de mâles de plus de 2 ans est en deçà de ce qu'il était un an plus tôt. La production devrait diminuer de 5% en 2013, en effectif comme en volume.

Maîtrise de la production de veau de boucherie, consommation en baisse

2012 a été marquée par un fort recul des volumes abattus (-3%). La volonté des opérateurs de maîtriser l'offre afin d'éviter des déséquilibres sur le marché conduira à une nouvelle baisse de la production (-2%). Une hausse des coûts de production, et notamment des cours des petits veaux si les exportations vers les Pays-Bas reprennent, pourrait également peser sur les décisions des intégrateurs. La baisse de la consommation entamée en 2011 et fortement ressentie en 2012 devrait se prolonger en 2013, compte tenu de la situation économique.

Nouvelle érosion de la consommation française

En 2012, la forte baisse des abattages de taurillons, une demande pour le moins morose chez nos clients italiens et grecs et la forte hausse des droits de douanes turcs ont fait retomber les exportations au niveau de 2009. Parallèlement, l'important déficit en viande de vache nationale a conduit à recourir davantage aux importations. Elles n'ont cependant progressé que légèrement étant donné le manque de disponibilités et la hausse des prix chez nos principaux fournisseurs. La consommation calculée par bilan a donc reculé de 2% avec une contre performance particulièrement accentuée pour la viande de veau. En 2013, l'augmentation des abattages de taurillons devrait nourrir une légère hausse des exportations françaises. Les importations devraient également progresser pour compenser partiellement le repli de l'offre nationale de femelles, d'autant que les disponibilités devraient être plus importantes chez nos fournisseurs, avec la hausse prévue de la production irlandaise et le petit retour des viandes de pays tiers sur le marché européen. La consommation calculée par bilan reculerait ainsi de 1%, poursuivant son érosion.

Baisse de production et de consommation en Europe

Après une baisse significative en 2012, les tonnages de bovins abattus dans l'UE à 27 reculeront de façon plus modérée en 2013, d'environ 1%. Si la plupart des Etats membres enregistreront de faibles évolutions par rapport à 2012, notons toutefois que la production italienne devrait poursuivre son déclin (- 3%), alors que l'Irlande fera son retour sur le marché européen avec une production en hausse de 8% par rapport à son très faible niveau de 2012. Les exportations en vif retomberont à un niveau proche de celui de 2010, avant l'ouverture du marché turc, en raison des difficultés rencontrées justement sur ce marché, mais aussi du retour de la concurrence brésilienne sur l'ensemble des pays tiers méditerranéens. Pour les mêmes raisons, les exportations de viande se réduiront également. A l'inverse, les importations de viande repartiront à la hausse, notamment en provenance du Brésil où la production se redresse, mais resteront à un niveau modéré. La consommation européenne ne diminuera que légèrement, les niveaux de consommation s'étant déjà bien ajustés à la baisse en 2011 et 2012. (tableau production et consommation dans l'UE à 27).

PRÉVISIONS ÉLABORÉES PAR LE GEB-DÉPARTEMENT ÉCONOMIE DE L'INSTITUT DE L'ÉLEVAGE EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE ÉCONOMIE FRANCE AGRIMER

PIB de bovins finis (1000 téc) et export de broutards (1000 têtes)

	2009	2010	2010/09	2 011	2011/10	2012 (p)	2012/11	2013 (p)	2013/12
Femelles	811	837	3%	890	6%	834	-6%	810	-3%
Taurillons et Taureaux	432	458	6%	462	1%	437	-5%	442	1%
Bœufs	87,8	98,3	12%	95	-4%	79	-16%	75	-5%
Total GB finis	1330	1393	5%	1447	4%	1350	-7%	1326	-2%
Veaux de boucherie	206	206	0%	204	-1%	198	-3%	194	-2%
Total Bovins finis	1537	1599	4%	1651	3%	1548	-6%	1521	-2%
								0	
Export broutards	1018	1044	3%	1134	9%	994	-12%	975	-2%

Source : GEB-Département Economie de l'Institut de l'Elevage





Mélangeuses

L'offre en bols s'adapte aux e

La mélangeuse à vis verticales séduit de plus en plus d'éleveurs avec de nombreux modèles et de nouveaux équipements.



G. Coisel

La mélangeuse à vis verticale peut recevoir différents équipements de distribution : tapis transversal (sur la photo), trappe latérale, trappe avec tapis…

Des bols compacts



M. Portier

RMH complète sa gamme de mélangeuses à vis verticale avec la série Titanium. Celle-ci regroupe cinq modèles double vis, de 10 à 18 m3, qui s'illustrent par leur compacité. Leur largeur varie en effet de 2,16 à 2,26 m. L'entraînement des vis bénéficie de deux vitesses mécaniques. La distribution est assurée par deux trappes combinées à un tapis de déchargement situées de chaque côté à l'avant du bol. Une trappe arrière est également disponible.

L'Aéromel mélange et paille



L.VIMOND

Conçue sur la base de l'Energy, la mélangeuse à vis verticales Aéromel de Jeulin s'en distingue par la présence d'une turbine de paillage et par ses deux régimes de rotation des vis.
Elle se décline en capacité de 14, 16, 18 et 20 m³.
Par ailleurs, l'Energy peut désormais recevoir un tapis banane déversant aussi bien à gauche qu'à droite à une hauteur de 1,15 m. Elle sera prochainement disponible en 20 m³.

La mélangeuse à vis verticale s'est rapidement installée dans les élevages ces dernières années. Pour preuve, plus de 20 constructeurs, plus ou moins actifs, proposent une offre sur le marché français. Le bol séduit par sa simplicité et par sa capacité à absorber de la fibre et notamment des balles entières. Pour répondre à la diversité des tailles de cheptel, les constructeurs proposent des modèles allant de 6 à 45 m³. Toutefois, la majeure partie des ventes se concentre sur des machines de 14 à 16 m³.
L'arrivée de modèles compacts à deux vis permet par ailleurs de répondre aux contraintes de bâtiments peu accessibles, tout en restant compatibles avec des rations volumineuses.
Après avoir défini le volume et les dimensions de la machine, c'est la qualité du mélange et son homogénéité qui fait la différence. Tous les constructeurs mettent en avant leurs choix de conception de vis et de cuve. La meilleure façon de choisir reste la démonstration qui permet de tester le fonctionnement du bol avec la ration, mais aussi de vérifier la précision du système de pesée. Troisième point encore trop souvent négligé, la demande de puissance peut varier selon les marques et les modèles. La consommation de gazole journalière liée à la distribution de l'alimentation est pourtant loin d'être négligeable. La demande de puissance d'un bol est mesurée par certains bancs d'essai comme celui de la DLG en Allemagne et exprimée en kilowatt par tonne de matière mélangée. Les différences observées entre machines de même capacité sont principalement liées à la conception de la vis et notamment son diamètre et sa hauteur. Avec sa machine à deux vis de petit diamètre (Profile), Kuhn a ainsi observé une baisse de la puissance demandée: 5,1 kW/t en vitesse lente et 9,4 kW/t en vitesse rapide.

Ces valeurs de puissance n'ont toutefois d'intérêt que dans le choix de la puissance du tracteur. Pour en déduire l'énergie nécessaire au mélange, il faut prendre en compte le temps de mélange. Inutile d'avoir une mélangeuse qui demande peu de puissance si le temps de mélange est très long… Outre le choix de la machine, il sera peut-être plus efficace d'agir sur le tracteur en optant pour une puissance adaptée

Une mélangeuse automotrice grande vitesse



G. Coisel

Kuhn lance une gamme de mélangeuses automotrices de 14, 16 et 18 m3, à double vis verticale baptisée SPW Compact. Conçues pour les exploitations et Cuma présentant un fort kilométrage journalier, ces machines sont dotées de deux demi-essieux suspendus à l'avant et d'un essieu suspendu sur lames de ressort à l'arrière. Elles peuvent circuler sur la route au régime moteur économique de 1 500 tr/min : une fonction Automotive permet de piloter le régime moteur en fonction de la charge. Le poste de conduite bénéficie d'un écran tactile couleur CCI et d'un monolevier pour piloter notamment la transmission.
Pour le désilage, la fraise de 2 mètres de large bénéficie d'une puissance hydraulique de 160 chevaux. La régulation électronique de la fraise permet de maîtriser sa vitesse de descente en fonction de la densité du fourrage. Le convoyeur grand débit alimente ensuite la cuve dont les deux vis bénéficient de régime variable, afin de s'adapter au profil de la ration. La distribution est assurée par un tapis transversal en PVC positionné à l'avant de la machine.

L. V.

Grupo TATOMA

TOUTE UNE GAMME DE **MÉLANGEUSES HORIZONTALES VERTICALES & AUTOMOTRICES**



MT16

Nombreuses machines en services sur votre département

- Nourriture très aérée,
- Digestibilité améliorée,
- Mélange très homogène

Même en petites quantités

Déjà plus de 2000 utilisateurs en France

SCAR CONSEIL distributeur exclusif depuis 15 ans

Votre spécialiste de matériel d'élevage SAV assuré

ETS CHAPUIS Frères

21 St Marc sur Seine - Tel. 03 80 93 22 28

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com

20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

exigences des élevages

Un robot mélangeur distributeur

Le robot d'alimentation Vector de Lely se compose de deux ensembles : un bol mélangeur distributeur mobile et un espace de chargement appelé «*cuisine*». D'une surface minimale de 60 m², cette dernière est découpée en plusieurs espaces dédiés à un aliment (balle de foin coupée en deux, blocs d'ensilage d'herbe ou de maïs, etc.) qui sont approvisionnés tous les trois jours.

En fonction de la ration à réaliser, le grappin vient se servir dans les différents espaces en ramenant le fourrage vers la station d'accueil où le robot de distribution (bol à vis verticale de 2 m³ avec pesée) se recharge électriquement et commence le mélange.

Les granulés et aliments liquides sont automatiquement incorporés en fin de mélange.

Une fois la ration réalisée, le robot, guidé par des bandes métalliques au sol (ou par ultrasons le long des cornadis), alimente jusqu'à 300 bovins et 16 lots pouvant être répartis dans différents bâtiments. Conçu sur la base d'un robot Juno, le Vector repousse également le fourrage. Un capteur optique analyse pendant la distribution le volume de fourrage restant dans l'auge, adaptant la quantité de ration au prochain passage.


M. Portier

L. V.

et en utilisant la prise de force économique.

Des boîtiers sans fil

Autre évolution, les boîtiers de commande profitent d'une meilleure ergonomie et de nouvelles fonctions. Certains constructeurs proposent des boîtiers sans fil. Chez JF-Stoll et Kuhn, un boîtier secondaire communique avec la console principale de pesée, offrant un affichage des données depuis la cabine du tracteur chargeur ou du télescopique. Chez Kverneland, c'est le boîtier de commande et de pesée de la machine qui dispose d'une communication sans fil. Le transfert des données avec les quantités réellement distribuées est également une fonction de plus en plus utilisée, au profit de l'analyse des performances du troupeau.

Dernier point, certains anciens utilisateurs de désileuse-pailleuse ou de recycleuse sont passés au bol depuis l'arrivée des modèles équipés d'une turbine de paillage. Proposées dorénavant dans toutes les gammes, ces machines se distinguent par l'implantation de leur turbine de paillage, avec ou sans démêleur. Le constructeur allemand BVL ajoute même la fonction de désilage.

M. Portier

Une gamme importante de mélangeuses distributrices

Trioliet propose une gamme importante de mélangeuses-distributrices: Solomix 1 à 1 vis verticale de 5 à 14 m3, Solomix 2 à 2 vis verticale de 10 à 32 m³ et Solomix 3 à 3 vis verticale de 30 à 46 m³. En fonction des besoins de l'exploitation, l'utilisateur aura le choix entre un tapis avant ou arrière ou des trappes latérales.

La gamme Solomix est également proposée en version mélangeuse-pailleuse, à simple et double vis verticale avec pailleuse à l'avant, avec commandes à distance électriques. La Solomix P est disponible en 10, 12, 15, 18 et 20 m³. La distance de paillage est de 15 à 18 m. La pailleuse bénéficie d'un entraînement mécanique par courroies avec soufflerie à 6 pales démontables. La commande de la goulotte se fait par vérin hydraulique.



Solomix 3 5200 ZK TR: une machine hors normes

La Solomix 3 5200 ZK TR est une machine sur essieu tridem avec 3 vis verticales et d'une capacité de 52 m³.

Cette gigantesque mélangeuse est particulièrement adaptée aux grandes exploitations laitières très exigeantes avec leurs machines. Avec une capacité de chargement de 22 500 kg, quelques 360 vaches peuvent être alimentées par tournée. En l'associant au boîtier réducteur Shifttronic 3 vitesses, une puissance de tracteur de 240 CV est nécessaire.

Le réducteur Shifttronic 3 vitesses évite la surcharge du système d'entraînement, tant de la mélangeuse que du tracteur.

Un bol pailleur économique



M. Portier

Jeantil lance une gamme de mélangeuses à vis verticales MVV NP 12 à 20 m³.

Ces dernières se démarquent par leur turbine de paillage implantée directement sur la cuve sans démêleur.

La turbine dispose de deux vitesses et d'un débrayage à commande manuelle.

La distribution s'effectue par une trappe hydraulique à l'avant droit et/ou à l'arrière gauche. Le châssis surbaissé limite la hauteur à 2,68 mètres sur le modèle de 17 m³.

Un boîtier de commande électrique centralise les fonctions de la machine.

LUCAS TRAVAILLE pour la QUALITÉ de la VIE
CONDITIONS MORTE SAISON jusqu'au 15 mars


Gamme QUALIMIX: mélangeuse à pâles, conditionneuse de fibres


Gamme SPIRMIX mélangeuse à vis verticales

Demandez une DÉMO
d'une SPIRMIX Jet 120, 12 m³

DAFP MATERIEL AGRICOLE 89130 Toucy Tél. 03 86 44 00 77

SUPERTINO
MELANGEUSES PAILLEUSES
à 2 ou 3 vis verticales STARMIX
• mélange économique
• rapidité et simplicité d'utilisation
• polyvalence d'utilisation
• à partir de 12 m³



sarl MORTIER
• 21 - Censerey 03 80 84 43 76 • 71 - St Bonnet 03 85 24 72 05

Mélangeuses-pailleuses

Un investissement qui tient ses promesses

Depuis un an et demi, le Gaec de Ronchevaux à Chalencon (Ardèche) s'est équipé d'une mélangeuse à vis verticale. (témoignage).


Grâce à la mélangeuse, la ration est préparée et distribuée chaque matin en 30 minutes.

Pierre et Stéphane Dony, installés en Gaec, à Chalencon ont fait le choix d'investir en 2011 dans une mélangeuse-pailleuse à vis verticale (modèle MV-12 de la marque Tatoma). Plusieurs arguments les ont amenés à prendre cette décision. Le premier : la panne de leur désileuse qui affichait déjà 20 ans d'âge. *«Investir dans une nouvelle désileuse, ça signifiait nécessairement continuer à un rythme de plusieurs passages dans la journée pour l'alimentation»* indique Stéphane Dony. A la même période, la surface de l'ancien bâtiment (750 m², aire paillée) est doublée et aménagée dans une nouvelle configuration. *«Nous avons fait le choix de passer en logettes pour plus de propreté et pour limiter le risque «cellules»* poursuit le jeune éleveur. Le nouveau bâtiment dispose d'un couloir d'alimentation haut et adapté au passage d'un bol mélangeur. Enfin, dernier critère qui finira de les convaincre pour réaliser l'investissement : la sécheresse de 2011. *«Avec une récolte moindre de fourrages, nous nous sommes dit qu'il serait plus intéressant d'introduire de la paille dans la ration. C'est ce que nous avons fait dès l'arrivée de la mélangeuse sur l'exploitation en octobre 2011 et finalement, nous n'avons rien changé depuis»* précise Stéphane Dony. Le mélange est distribué une fois par jour, en hiver entre 9h et 10h le matin. En ce moment, la ration compte une vingtaine de kg d'ensilage de maïs, une vingtaine de kg d'ensilage d'herbe, 1 kg de paille, 3,2 kg de farine de triticale, 2 kg de correcteur azoté et les minéraux pour un objectif de production à 24 litres. Les vaches au dessus de ce niveau de production sont complétées individuellement avec un concentré vache laitière. Il n'y a quasiment aucun refus et le peu qui reste le lendemain matin est poussé aux génisses et vaches taries de l'autre côté du couloir d'alimentation. Deux fois par semaine, la machine leur permet aussi de pailler (contenance jusqu'à 3 balles rondes de 220 kg) en passant dans un couloir entre les logettes.

Gain de temps

Avec un an et demi de recul, Pierre et Stéphane Dony tirent plusieurs constats.

«Nos vaches sont plus calmes. Ce n'est plus la bataille pour venir manger. Globalement, nous avons aussi un meilleur état de l'élevage, notamment parce qu'avec la paille dans le mélange, on limite les risques d'acidose. Nous avons constaté aussi une amélioration des résultats en reproduction avec moins de kystes. En revanche, vu que plusieurs changement se sont produits en même temps, il est difficile de savoir dans ces résultats ce qui est lié au nouvel aménagement du bâtiment ou à l'alimentation». Les deux éleveurs indiquent dans tous les cas une progression de la production, même s'ils estiment aujourd'hui que la mélangeuse ne leur a pas forcément permis de réaliser des économies sur le coût de la ration. Côté organisation, ils ont en revanche divisé par deux le temps de distribution de l'alimentation. *«Aujourd'hui, il nous faut une demi heure par jour pour distribuer la ration. Par contre, avec le modèle de mélangeuse que nous avons choisi, sans bras de chargement, il nous faut deux tracteurs. C'est donc impératif d'avoir les silos à proximité immédiate du bâtiment, sinon on perd en déplacement le temps qu'on gagne avec ce mode de distribution»*. Enfin, Pierre et Stéphane Dony insistent sur un dernier critère qui a guidé leur choix pour cette mélangeuse : sa facilité d'entretien. *«Ce modèle nous a plu car il n'est pas trop sophistiqué. C'est une mélangeuse relativement simple avec très peu d'hydraulique»*. Le premier bilan de l'utilisation de cette mélangeuse-pailleuse est donc relativement positif, pour un investissement qui s'est élevé à 28 000 euros HT.

Sophie Sabot


Stéphane Dony programme sa ration sur l'écran de pesée. En ce moment, il distribue une vingtaine de kg d'ensilage de maïs, une vingtaine de kg d'ensilage d'herbe, 1 kg de paille, 3,2 kg de farine de triticale, 2 kg de correcteur azoté et les minéraux pour un objectif de production à 24 litres.

Repères

Le Gaec de Ronchevaux

- Gaec à trois associés, Stéphane Dony, Pierre Dony et son épouse Yvette.
- 55 vaches laitières en race prim'holstein
- Production moyenne : 8200 l/ vache/ an
- Quota 407 000 litres (x 2 avec l'installation de Stéphane et la création du Gaec à 3 en 2008)
- Collecte : Sodiaal
- Surfaces : 17 ha de céréales, 10 ha de maïs ensilage, 64 ha d'herbe (ensilage sur une vingtaine d'ha, foin pour les génisses sur une vingtaine d'ha et le reste en pâturage) + 3 ha de châtaigniers.
- Bâtiment de 1500 m2, logettes, 57 places de cornadis, mises aux normes réalisées en 2011 (fosse à lisier à l'extérieur + fumière couverte).

Données techniques sur la mélangeuse

- Capacité : 12 m³
- Puissance nécessaire : 75 cv (utilisé sur un tracteur 90 cv au Gaec de Ronchevaux)
- Vis sans fin verticale avec couteaux dentés
- Ecran de pesée programmable (15 rations / 15 ingrédients)
- En option : pailleuse contrôlée par électrovannes

LUCAS G TRAVAILLE pour la QUALITÉ de la VIE
CONDITIONS MORTE SAISON
jusqu'au 15 mars

Gamme CASTOR 30 : distributrices pailleuses

Gamme QUALIMIX: mélangeuse à pâles, conditionneuse de fibres

Gamme SPIRMIX: mélangeuse à vis verticales
sarl CHAPUIS FRERES 21450 St Marc/Seine
03 80 93 22 28

JF-STOLL La Ration Raisonnée des Ruminants
Mélangeuses à vis verticales de 8 à 45 m³

SILOFARMER E-MEGA

Désileuses pailleuses de 4,8 à 15 m³
Ets LEVEQUE
21 - Saffres
03 80 49 63 86

Circuits hydrauliques

Le load sensing utile en élevage?

Sur le marché des tracteurs, on retrouve trois familles de circuits hydrauliques: centre ouvert, centre fermé et à détection de charge.

Au moment d'investir dans un tracteur, l'acheteur est parfois perdu dans les différents équipements hydrauliques qui s'offrent à lui. Aujourd'hui, on rencontre principalement trois types de circuits hydrauliques: les centres ouverts avec distributeurs standard, les centres ouverts avec détection de charge et les centres fermés loadsensing. Utilisés pour des débits faibles, les premiers adoptent une pompe à engrenage à débit fixe, alimentant en continu les distributeurs. Le débit de ces derniers est régulé en tirant plus ou moins sur les leviers. Peu coûteuse, cette construction tend à laminer et à échauffer l'huile qui n'est pas exploitée par les distributeurs. La pompe fonctionne en permanence même si aucun tiroir n'est ouvert, ce qui n'est pas la solution la plus économe en carburant. Les centres ouverts à détection de charge intègrent une plaque de détection positionnée entre la pompe et les distributeurs loadsensing. Lorsqu'aucun tiroir n'est sollicité, cette plaque assure le retour au réservoir d'huile sans passer par les distributeurs, géné-rant un gain en puissance et en consommation par rapport au premier système. L'utilisation d'un ou plusieurs distributeurs modifie la position de la plaque. Cependant, même si le circuit est en partie raccourci, la pompe à débit fixe continue à travailler en permanence et à consommer inutilement de la puissance et du carburant.

À faible débit, les effets de laminage et de surchauffe del'huile persistent.



Photo M. Portier

Selon les marques et les modèles, les tracteurs équipés de la détec-tion de charge (centres ouverts ou fermés) peuvent bénéficier desréglages en débit et en temporisation de chaque distributeur à com-mande électrique. Ils peuvent même être intégrés dans la mémorisa-tion des fonctions de bout de parcelle.

Quelles utilisations pour ces circuits?

Principalement rencontré pour les gros débits (plus de 100l/min), le circuit à centre fermé est connu pour sa sobriété en carburant, puisque la pompe est à cylindrée-variable et ne débite que le strict nécessaire. Il n'y a pas de plaque à détection de charge, ni de retour au réservoir. Affichant un prix semblable voire moindre qu'une pompe à engrenage à gros débit (supérieur à 100l/min), la pompe à cylindrée variable est en revanche plus onéreuse (jusqu'à 1000 euros) pour les modèles à petit débit. Le circuit à centre ouvert et distributeurs standard est idéal pour les tracteurs fréquemment sollicités au débit maximal: c'est typiquement le cas d'un tracteur d'élevage de moyenne puissance équipé d'un chargeur. En revanche, entraîner une turbine de semoir de façon constante nécessite l'équipement d'un diviseur de débit. Le centre ouvert à détection de charge permet de parer en grande partie à ce problème. Cependant, le centre fermé à détection de charge reste le système le plus sobre, mais aussi synonyme de moindre nuisance sonore en procurant des débits élevés à régimes moteur bas, comme par exemple avec un godet désileur. En contre-partie, le centre fermé affiche une plus grande sensibilité par rapport aux impuretés et donc aux changements fréquents d'outils, comme c'est souvent le cas avec un chargeur. C'est pourquoi, la solution de la double pompe à engrenage a d'ailleurs été retenue par de nombreux tractoristes sur des modèles de milieu de gamme: un interrupteur permet alors de combiner la pompe utilisée pour les servitudes (direction, etc.) avec la pompe principale (distributeurs et relevage), afin d'offrir un bo débit à bas régime, lorsqu'il y en a besoin.

LUDOVIC VIMOND

Réglementation

Exigez le barré rouge!

Depuis le 1er janvier, tous les matériels remorqués neufs de plus d'1,5 tonne de PTAC doivent être immatriculés, imposant leur réception Drire.

Il en va de votre responsabilité en cas de contrôle de police ou d'accident. Toute nouvelle acquisition d'une machine remorquée (outils tractés et semi-portés de plus d'1,5 tonne de PTAC) doit s'accompagner d'une immatriculation depuis le1erjanvier 2013. Or, l'obtention du certificatd'immatriculation est conditionnée par la présentation du «*barré rouge*», document attestant la réception du véhicule par la Drire. Il est donc indispensable d'exiger ce certificat au moment de la signature du bon de commande. À défaut, il faudra faire inscrire sur ce dernier que le matériel sera en conformité avec la réception routière au moment de la livraison ou dans un délai raisonnable.

«*Si le document n'est pas fourni par le constructeur, il est possible d'annuler la vente pour faute du vendeur*», souligne Philippe Van Kempen du BCMA.

Ce document sera également très utile au moment de la revente du matériel. Malgré toute votre bonne volonté et celle du vendeur, vous risquez de ne pas trouver de solution pourcertaines catégories d'outils encore très peu homologués. Le syndicat des constructeurs Axema a d'ailleurs demandé des déro-gations, notamment pour les charrues (semi-portées ou portées à roues de transport).

M. P.

www.pardessuslahaie.net/frontend.php/bc

Une rampe alu trois bras de 44 mètres



Photo M. Portier

Le cadre de rampe dispose d'un rattrapage mécanique du dévers.

Le pulvérisateur traîné Olympia de 6 000 litres signé Caruelle bénéficie d'une nouvelle rampe aluminium à trois bras d'origine Pommier. Disponible en largeur de 40, 42 et 44 mètres, celle-ci repose sur un nouveau cadre de suspension développé par Caruelle. Ce cadre dispose d'un rattrapage mécanique du dévers pour conserver l'alignement de la rampe. Le vérin du correcteur de dévers actionne une poulie qui décale le point de pivot du cadre mobile. La rampe dispose également d'un nouveau système anti-fouettement. Elle pourra être équipée de la nouvelle circulation continue à retours compensés, développée par le constructeur.

Cette circulation est compatible avec des débits de 40 à 400 l/ha et a la particularité d'être maintenue pendant la pulvérisation. Les tronçons sont pilotés par des anti-gouttes à commande pneumatique. Autre évolution, le dispositif de gestion automatique de hauteur de rampe bénéficie d'une gestion hydraulique repensée au profit de la réactivité du système.

M. P.

En bref

La Varifeed Heavy- Duty en 6,70 m



PhotoL. Vimond

New Holland étoffe vers le bas son offre de coupes Varifeed Heavy Duty. Un modèle de 6,70 m vient compléter la gamme caractérisée par un tablier télescopique offrant une course de 575 mm.

Une niche à veaux bien isolée



Photo M. Portier

La Gée a conçu une niche à veaux fabriquée en deux couches de polyéthylène rotomoulé. La couche extérieure claire repousse les UV, tandis que la couche intérieure sombre limite l'entrée de lumière. Cela se traduit par un écart de température de 4 à 6 degrés l'été avec un modèle standard, selon le constructeur. Le parc attenant est plus léger de manière à le basculer facilement sur la niche. Inversement, la niche peut être basculée dans le parc.

Une turbine complémentaire



Photo M. Portier

Mauguin Citagri équipe ses tonnes à lisier de 16700 et 18 000 litres d'une turbine de vidange complémentaire au compresseur, afin de répondre aux contraintes de lisier pailleux dans les pendillards. Celle-ci est entraînée par la prise de force par l'intermédiaire d'une courroie et d'un cardan. Un flector assure la liaison entre la transmission par courroie et celle du compresseur.

Vos rendez-vous formation

21 Raisonner sa fertilisation azotée de façon autonome

- Maîtriser la méthode des bilans pour raisonner sa fertilisation azotée et réaliser des économies.
- Connaître la réglementation spécifique des aides liées au second pilier.
- Savoir enregistrer ses interventions conformément à la réglementation.

Lieu et date : 29 janvier, 8 et 14 février 2013 (13h30 – 17h30) au Pôle agricole à Créancey
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Anne Hermant - CA21 - 03 80 28 81 29

21 Construire une aire de lavage du pulvérisateur

En fonction de la situation de votre exploitation, réalisez votre projet d'aménagement (aires de remplissage et de lavage, stockage de produits tels que fuel, azote liquide, produits phytosanitaires).
Lieu et date : 8 février 2013 à Saint Seine l'Abbaye
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Anne Hermant - CA21 - 03 80 28 81 29

21 Conduire ses génisses pour diminuer l'âge au vêlage

S'approprier les règles de base de l'élevage de la génisse dans les différents domaines : sevrage, alimentation, croissance, pâturage, sanitaire.
Lieu et date : 31 janvier et 14 février 2013 - ST SEINE
Formation proposée par
Contact : Franck Lavedrine Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10

21 Mode de production biologique : fertilité et rotations

- Appréhender les enjeux de la rotation dans le système biologique.
- Comprendre et intégrer les notions de fertilité des sols et les leviers en matière de fertilisation, notamment le rôle de la luzerne.
- Comprendre la notion d'autonomie et de performance des systèmes.

Lieu et date : 5 février 2013 à Dijon
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Pierre Robin - CA21

21 Sécurité au travail : les obligations du chef d'exploitation

- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

Lieu et date : 7 mars et 8 avril 2013 à la MFR Grandchamp - Ruffey les Beaune (public viticulteurs) et 11 février et 12 mars 2013 à la MFR – Liernais et MFR Quétigny(public agriculteurs)
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et les MFR
Contact :
Jacques Ganne - MFR Grand-Champ - 03 80 26 61 44
Pascal Maréchal - MFR Liernais 03 80 84 41 60
Vincent Desserey – MFR Quétigny 03 80 46 35 49
Aline Parize - CA21 03 80 68 66 28

21 Utiliser et gérer les résistances variétales du colza et du blé tendre d'hiver dans une démarche de protection intégrée

- Comprendre les mécanismes de résistance des variétés de colza et de blé aux maladies.
- Optimiser le coût et le potentiel de production en choisissant les variétés.

Lieu et date : 20 février 2013 à Chatillon sur Seine
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Damien Ronget - CA21

21 Fongicides et herbicides : mieux les connaître pour mieux les utiliser

- Connaître et comprendre les mécanismes et modes d'action des fongicides et herbicides.
- Optimiser l'efficacité des fongicides et herbicides par une bonne maîtrise des conditions d'application.
- Ajuster l'emploi des fongicides et herbicides au contexte des résistances, conserver l'efficacité des dernières innovations phytotechniques.

Lieu et date : 21 février 2013 à Châtillon sur Seine
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Damien Ronget - CA21

21 Droit du travail : de la conclusion à la rupture du contrat de travail

- Connaître les grandes règles du droit du travail, de la conclusion à la rupture du contrat.

Lieu et date : 19 et 28 mars 2013 - Côte viticole
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Sébastien Gautier - FDSEA21

21 Le traitement à bas volume: mise en pratique sur son exploitation

Présenter la technique de pulvérisation à bas volume, ainsi que les méthodes et moyens pour la maîtriser sur son exploitation.
Lieu et date : 20 et 21 mars 2013 à Dijon
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Damien Ronget - CA21

21 Gérer et anticiper les risques présents sur mon exploitation

- Savoir mieux sécuriser ses productions et ses résultats face aux risques climatiques, sanitaires et économiques.
- Définir une stratégie au sein de votre exploitation pour mieux prendre en compte la gestion des risques agricoles.

Lieu et date : Public céréaliers : 19 mars 2013 à Dijon
Public éleveurs : 30 avril 2013 au Pôle agricole à Créancey
Formation proposée par CA21
Contact : FDSEA21: Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
JA21 : Florian Bernard – JA21 – 03 80 68 67 72
CA21: Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28
Aline Parize - CA21

21 Les plantes bio indicatrices

- Identifier la flore naturelle.
- Etablir un diagnostic à partir de la flore naturelle.
- Concevoir une stratégie à partir du diagnostic.

Lieu et date : 12 et 18 avril 2013 à Asnière en Montagne
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et de l'Yonne
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Pierre Robin- CA21

58 Certiphyto au premier trimestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations au Certiphyto.
Les dates retenues sont le lundi 28 janvier à Clamecy, jeudi 14 février à Nevers, mardi 19 février à Nevers (certiphyto maraîchage), mardi 26 février à Cosne-Cours sur Loire, jeudi 7 mars à Corbigny, mardi 19 mars à Decize et mardi 26 mars à Moulins-Engilbert. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles sur réservation.
Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

89 Améliorer ses applications de produits phytosanitaires

Objectif : - Améliorer les performances environnementales des traitements phytosanitaires en maîtrisant la qualité de pulvérisation et en pratiquant la réduction de doses.
Durée : 2 jours
Dates : : 29 janvier et 5 février 2013
Lieu : : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : gratuit
Public et pré-requis : Céréaliers
Animation / intervention :
- Richard Wylleman, conseiller agro-machinisme, Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Gaëlle de Nardo, conseillère grandes cultures, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. 03 86 64 45 65.

89 Passer en logettes

Objectif : : - Acquérir les connaissances pour intégrer des logettes dans son bâtiment.
- Retenir les éléments nécessaires à la réussite du projet.

Durée : : 2 jours.
Dates : 31 janvier et 7 février.
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre et visite d'exploitation
Horaires : 9 h 30 - 17 h 30
Participation financière : gratuit (sous réserve d'une prise en charge FEADER); Public et pré-requis : Éleveurs s'interrogeant sur le système logettes
Intervention : Isabelle Cadoux, conseillère bâtiment à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Animation : Sandra Martinet, conseillère en production animale, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. 03 86 94 28 42.

Fredon Les formations certiphyto

Au travers le plan « Ecophyto », la volonté nationale est de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques de moitié. Toute personne exerçant une activité professionnelle agricole ou non agricole, qui est en contact direct ou indirect avec des produits phytosanitaires : conseil, distribution, décision de traitement et/ou application doit désormais détenir un Certificat Individuel (C.I. ou Certiphyto) professionnel adapté à son activité.
Ce certificat obligatoire peut s'obtenir à la suite d'une formation règlementaire. La FREDON Bourogne organise différentes sessions de formation :

28-29 janvier	C.I. Opérateur en Exploitation Agricole	Public : vigne (quelques places)
28-29 janvier	C.I. Opérateur en Travaux et Services	
4-5-6 février	C.I. Décideur en Travaux et Services	VIVEA
13-14 février	C.I. Opérateur en Travaux et Services	Public : pépinière et espaces verts
13-14 février	C.I. Opérateur en Exploitation Agricole	
7-8 mars	Entretien des pelouses et gazons	Formation gratuite proposée aux salariés (FAFSEA) : 10 places
12 mars	Journée complémentaire pour l'obtention du C.I. Décideur en Travaux et Services	Réservé aux titulaires du C.I. Décideur en Exploitation Agricole
14 mars	Reconnaitre et lutter contre plantes invasives	Formation gratuite proposée aux salariés (FAFSEA) : 10 places

Pour s'inscrire, vous trouverez les bulletins d'inscription sur le site de la Fredon Bourgogne :
http://www.fredon-bourgogne.com ou vous pouvez nous joindre au : 03.80.25.95.45.
Toutes les formations se dérouleront sur Beaune.

▶ Des professionnels à votre service

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

500 SPORTMAN FOREST
6 263 €HT
GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS The Way Out.
VENTE DE QUADS
NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Distributeur de vêtements et accessoires KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

Broyage de haie
Élagage au lamier
Ent. BONDOUX Christophe
Acroux - 58290 Moulins-Engilbert
Imp. René Sombert
58 300 Champvert
03 86 25 47 65 - 06 71 96 60 72

Entretien de Clôture
Pensez clôture électrique permanente
Moins de piquets - Moins de fils - Pose rapide
Formation gratuite de pose pour 1ère installation
A réserver dès maintenant
L'Eleveur Bourguignon
Ronces-grillages-barrieres
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Santé

La grippe : une maladie loin d'être bénigne

Nez qui coule, forte fièvre, courbatures, frissons, maux de tête, toux sèche, fatigue intense… Et si c'était la grippe ?

Comme chaque hiver, la grippe montre le bout de son nez. Selon le réseau Sentinelles, en France métropolitaine, pour la semaine du 31 décembre 2012 au 6 janvier 2013, *«l'incidence des cas de syndromes grippaux vus en consultation de médecine générale a été estimée à 297 cas pour 100 000 habitants, au-dessus du seuil épidémique (179 cas pour 100 000 habitants). Au niveau régional, les incidences les plus élevées ont été notées en Auvergne (597 car pour 100 000 habitants), Champagne-Ardenne (466), Rhône-Alpes (438), Languedoc-Roussillon (336), Poitou-Charentes (266), Midi-Pyrénées (261), Aquitaine (239) et Ile-de-France (213)».*

Chaque semaine, depuis l'an dernier, un site Internet dédié, www.grippenet.fr, informe en temps réel sur l'évolution de la grippe dans le pays. L'an dernier, l'épidémie de grippe avait été modérée et située en la fin du mois de janvier et le mois de mars.

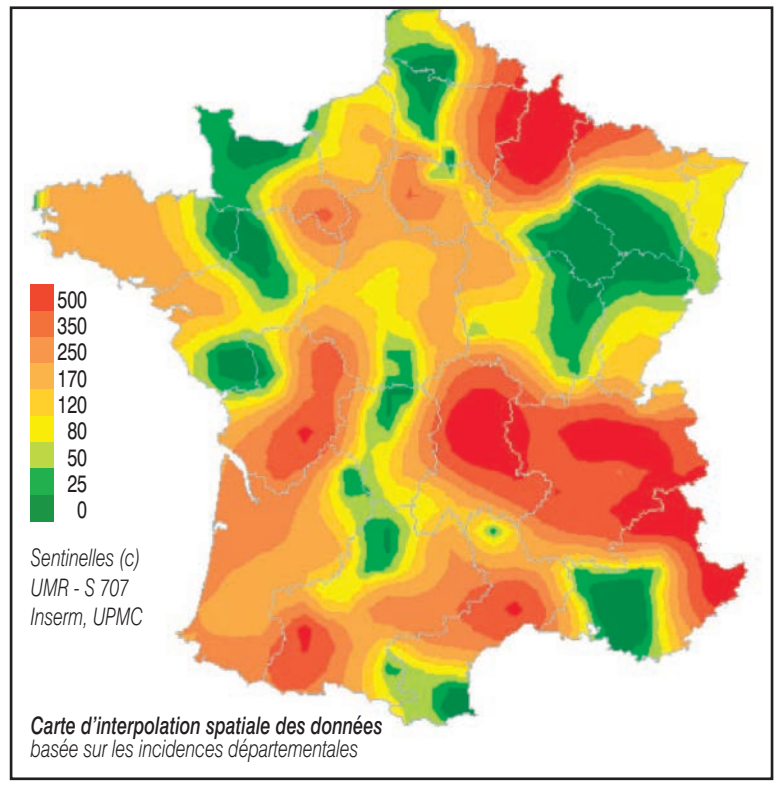
Maladie à ne pas négliger

Selon l'Institut Pasteur, aujourd'hui, en France, la grippe tue entre 2 500 et 3 000 personnes. On est donc loin du banal rhume des foins. Chaque année, elle touche de 2 à 7 millions de personnes de tous les âges. *«La grippe met «KO» les «actifs». Même si elle revêt rarement un caractère dramatique dans la population active, la grippe n'est pas anodine. Elle s'accompagne de fièvre (entre 38°5 et 40 °C, dans les deux-tiers des cas) et de toux (d'une durée d'une à trois semaines, dans 50 % des cas). Mais, surtout, elle fatigue (pendant plus d'une semaine dans 75% des cas), nécessite plusieurs jours d'alitement (3,2 jours en moyenne) et se termine par une phase de rétablissement relativement longue (de deux à trois semaines, dans 45 % des cas). Cette symptomatologie est accrue chez les fumeurs et les sujets de plus de 50 ans, au moment où les «petits soucis de santé» commencent à apparaître».*

La vaccination

Selon le groupe d'expertise et d'information sur la grippe (GEIG) et le baromètre Kantar Health sur la couverture vaccinale de l'hiver 2011/2012, *«la couverture vaccinale contre la grippe saisonnière demeure nettement inférieure aux objectifs de santé publique. Un taux de vaccination très insuffisant est observé chez des sujets dits «à risque de grippe grave» que sont les personnes âgées de 65 ans et plus ou les sujets de tout âge fragilisés par une affection chronique (maladie cardiaque, pulmonaire, métabolique, immunologique, cancéreuse). La vaccination a baissé cet hiver par rapport aux hivers 2009-2010 et 2008-2009. En effet, seulement 23 % des Français (de 15 ans et plus) se sont faits vacciner en 2011/2012 contre la grippe saisonnière, contre 26 % en 2009-2010 ou 2008-2009. Parmi les sujets à risque, seuls 49 % se sont fait vacciner cet hiver. Et le taux de couverture des personnes âgées de 65 ans et plus a chuté de 9 points en deux ans».* À côté des classiques *«je suis trop jeune pour me faire vacciner»* ou *«je n'ai pas envie de me faire vacciner tous les ans»*, les sondés ont indiqué comme frein *«la crainte des effets secondaires et l'absence d'incitation de la part des professionnels de santé».* Pourtant, la vaccination diminue le risque de contamination de 75 à 90 %. Et le fait de se faire vacciner tous les ans augmente la résistance au virus grippal car celui-ci évolue en permanence. Les contre-indications à la vaccination sont liées à des allergies à l'un des composants du vaccin). D'autre part, le vaccin peut entraîner une réaction minime. Donc, si l'on est un peu fébrile ou déjà malade, il est contre-indiqué de se faire vacciner jusqu'à guérison complète.

MYRIAM TRICOCI



Carte d'interpolation spatiale des données
basée sur les incidences départementales

Syndromes grippaux *(sem. 01 2013)*. **Nombre de cas pour 100 000 habitants**

Contagion …et guérison

Selon l'Institut Pasteur, «le sujet grippé qui tousse, répand du virus dans un rayon de 2 mètres. Le sujet grippé contamine son entourage pendant toute la période où il tousse, mais également 24 à 28 heures avant l'apparition de cette toux.
Il contamine aussi tout ce qu'il touche et le virus reste actif 24 heures sur les surfaces non désinfectées. Il est contagieux, en moyenne, pendant une semaine. Si l'on se sent grippé,
il faut beaucoup boire pour éviter la déshydratation,
se reposer et éviter de contaminer les autres. Si la situation ne s'améliore pas au bout de trois jours, il faut consulter son médecin traitant.

▶ Info MSA

Plus que quelques jours pour se faire vacciner ! Le 31 janvier prochain, il sera trop tard

Le moyen le plus simple et le plus efficace pour se protéger contre la grippe est bien de se faire vacciner !
En plus des personnes habituellement visées par la campagne, la MSA prend en charge à 100%, pour la première fois cette année, le vaccin de toutes les femmes enceintes, quel que soit le trimestre de grossesse, celui des personnes obèses ainsi que celui de l'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque.

Le vaccin contre la grippe saisonnière est-il efficace ?

La mortalité attribuée à la grippe a fortement diminué depuis la mise au point dans les années 70 d'un vaccin efficace, ainsi que par la mise en place des campagnes annuelles de vaccination gratuite, en particulier pour les personnes âgées.
N'oublions pas que se faire vacciner, c'est aussi protéger les nourrissons, les personnes fragiles et plus globalement son entourage.
Parce qu'il faut compter une quinzaine de jours pour que l'immunité conférée par le vaccin ait le temps de s'établir et que les vaccinés soient protégés, n'attendez plus.
Faites-vous vacciner sans tarder et incitez votre entourage à le faire !
Plus d'informations et de conseils sur www.msa-bourgogne.fr

Groupama prévention

Une soirée au coin du feu en toute sérénité

La hausse des dépenses d'énergie a récemment rendu les cheminées plus populaires mais ce mode de chauffage peut être à l'origine d'incendies graves.Parce que chez Groupama nous pensons que la prévention fait partie de notre métier d'assureur, nous avons choisi de vous informer et de contribuer à vous faire prendre conscience de vos possibilités d'agir sur les causes de ces accidents.

L'installation

• Veillez à faire installer votre appareil par un professionnel qualifié qui respecte les normes en vigueur et bénéficie d'un contrat d'assurance adapté à son activité : l'intervention d'un installateur confirmé est une garantie de sécurité pour l'installation d'un foyer fermé de cheminée.
• Réclamez au vendeur un certificat de conformité même si celui-ci n'assure pas l'installation. Ce document vous permettra d'exercer éventuellement un recours en cas de problème.

L'entretien

• **Conduit de cheminée :** comme tout appareil utilisant le bois comme combustible - surtout certaines variétés telles que les sapins, les épicéas, ou les châtaigniers - votre appareil dégage des fumées qui encrassent le conduit. L'encrassement du conduit augmente le risque d'incendie mais aussi le risque d'intoxication et d'asphyxie.
> Faites procéder deux fois par an à un ramonage mécanique (avec hérisson + aspiration des résidus de combustion) de haut en bas (une fois au cours de l'hiver, l'autre fois en fin de saison).
> Cette opération doit être faite par un professionnel. Exigez un certificat de ramonage.
• **Vitres du foyer :** il est déconseillé d'utiliser des produits détergents contenant des abrasifs. Ils risquent d'endommager les vitres céramiques en les privant de leur fonction contre les chocs thermiques.
> Utilisez des produits d'entretien spécifiques proposés par certains fabricants ou installer un système de ventilation qui permettra de réduire l'encrassement.



Photo: Réussir

Les installations anciennes doivent faire l'objet d'une grande attention.

L'utilisation

• Éloignez du foyer et des conduits tout matériau sensible à la chaleur (mobilier, rideaux, poutres…)
• Évitez la pose de tableaux, bibelots inflammables sur la hotte.
• Prévoyez dans la maison un extincteur à eau pulvérisée avec additifs.

Les inserts

• Comme une cheminée, faites appel à un professionnel qualifié pour l'installation de votre insert. Il respectera les normes en vigueur et les précautions d'isolation à l'installation.
• Réclamez à votre installateur un certificat de conformité qui vous permettra, en cas de problème, d'exercer un recours.

Les détecteurs de fumée

Peu coûteux, faciles d'installation et d'entretien, les détecteurs de fumée sont très utiles pour la protection des particuliers que ce soit en appartement ou en maison individuelle. Grâce à une alarme sonore, il vous alertera jour et nuit d'un début d'incendie.
Préférez un détecteur de fumée certifié NF (disponible sur www.spara.fr).

COMMUNIQUÉ GROUPAMA

Groupama organise régulièrement des réunions de prévention. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller…

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	16/01/13	22/01/2013	16/01/2013	16/01 au 22/01/13	
Vaches viande (V)	U		4,25 €	4,35 €	4,20 €
	R	3,95 €	4,05 €	4,15 €	3,95 €
	O	-	3,75 €	-	3,62 €
Vaches mixte (M)	R		3,70 €	-	3,55 €
	O	3,51 €	3,55 €	-	3,46 €
Vaches lait (L)	O		3,30 €	-	3,20 €
	P	3,03 €	3,05 €	-	2,98 €
Génisses VML	U		4,60 €	4,65 €	4,48 €
	R	-	4,20 €	4,27 €	4,04 €
	O	-	4,55 €	-	3,37 €
Taureaux VML	URO	3,32 €	3,25 €	3,35 €	3,24 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 22/01**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	2,98	2,85
250-300 kg	-	2,95	2,76
300-350 kg	-	2,84	2,61
350-400 kg	-	2,60	2,57
400-450 kg	-	2,48	2,41
450-500 kg	-	2,38	2,27
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,65	2,54
250-300 kg	-	2,60	2,56
300-350 kg	-	2,56	2,48
350-400 kg	-	2,50	2,44
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,31	2,26
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,49	-
400-450 kg	-	2,46	-
450 kg et +	-	2,36	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,04	1,88
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,50	2,27	2,08 -
5-10 ans	2,48	2,21	1,95 -
+10 ans	-	2,11	1,85 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,89	2,45	2,24

Les apports sont à nouveaux perturbés par les intempéries. Cependant, les nombreux acheteurs présents permettent decommercialiser 99% des animaux présentés.

Broutards-Taurillons : les transactions sont plus fluides et les cour sont stabilisés cette semaine. Pas d'invendu.
Laitonnes - Génisses 18 mois : le courant commercial reste très favorale et les tarifs sont fermes à haussiers.
Taureaux : tarifs attractifs mais l'offre est insuffisante.
Vaches - Génisses 3 ans : forte demande. Vente rapide et totale. Les volumes proposés à la vente semblant importans, mais en réalité ils ne couvrent absolument pas les besoins exprimés par les acheteurs présents.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Divers :
Vaches grasses (au kg carcasse) : 4,16 à4,54.
Laitonnes culardes de 237 à 272 kg : 1020 à 1040 €
Génisses 18 mois formées 350 kg : 1330 €

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 21/01**

Bovins (360)

Broutard	Prix moy. €*(animal)*	Prix moy. *(kg)*
57		
390 à 430 kg	950 - 1070	2,29 - 2,47
440 à 520 kg	1050 - 1120	2,14 - 2,50
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
210 à 290 kg	520 - 730	2,20 - 2,50
330 à 415 kg	780 - 900	2,17 - 2,39
Génisses		
355 à 4315 kg (16-24mois)	730 - 1020	2,06 - 2,45
525 à 690 kg (24-36mois)	1160 - 1540	2,13 - 2,43
Taureaux		
765 à 1060 kg	-	-
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	830-1230	
entre-deux	1240-1480	
lourdes	1490-1820	

En broutards la vente est plus rapide en sujets jusqu'à 430 kg accompagnés d'une amélioration des tarfis. Pour les animaux lourds, les tarifs stagnent face à une demande très sélective de la part des acheteurs.
En laitonnes et génisses, le commerce reste actif à des cours facilement reconduits, peu d'invendus.
La présentation est toujours de bonne qualité en vaches, vente active à des cours qui restent très fermes.

Prochain marché bovins le lundi 28 janvier aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 16/01**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,25	3,00
250 à 300 kg	2,87	2,62
300 à 350 kg	2,80	2,53
350 à 400 kg	2,50	2,25
400 à 450 kg	2,43	2,20
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,52	-
250 à 300 kg	2,49	-
300 à 350 kg	2,45	2,20
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	-	2,25
Vaches		
- 5 ans	-	-
de 5 à 10 ans	4,28	4,14
+ 10 ans	-	-

Tendance :
Vente plus difficile dns toutes les caégories mâles avec baisse des cours. Cours reconduits pour les laitonnes

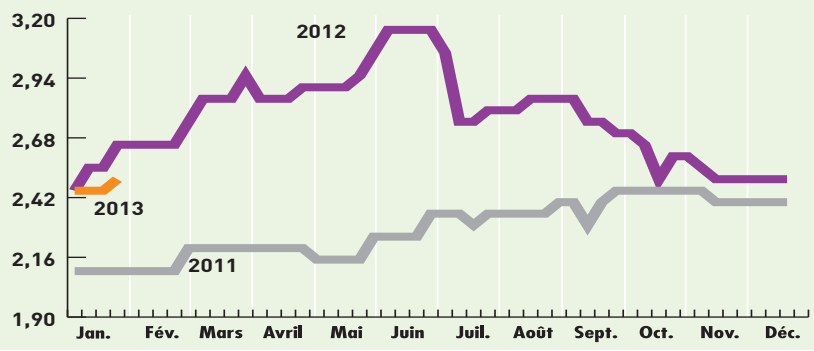
Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 22/01/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,35 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	nc

Tendance : Vente difficile en marchandises lourdes.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 14/01 au 20/01/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,65 €	2,62 €
350 kg	-	2,54 €	2,50 €
400 kg	-	2,46 €	2,42 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,36 €	2,32 €
500 kg	-	2,29 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,52 €	2,44 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,36 €	2,32 €

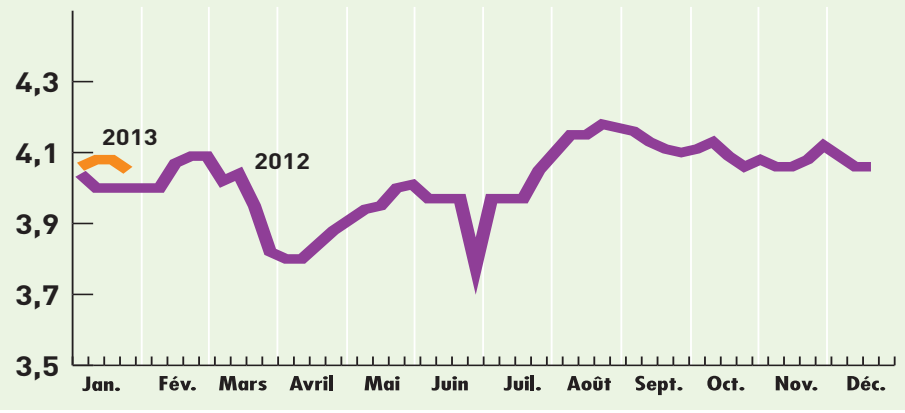
Tendance :
L'activité qui se normalise maintient les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 14/01 au 20/01/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,05 €	3,87 €	-			
Races mixte		-	3,80 €	3,80 €	3,77 €	3,73 €	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	3,69 €	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,34 €	4,26 €	4,20 €	3,93 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,33 €	4,23 €	4,20 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,46 €	4,36 €				
Races mixte	-	-	-	3,68 €	3,60 €		-
Races lait				-	3,51 €	3,27 €	3,20 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,69 €	4,52 €	4,38 €	4,25 €	-	-	
Viande +350 kg	4,71 €	4,50 €	4,39 €	4,28 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEM. DU 21 AU 25 JANVIER 2013

Bovins de boucherie

La seconde moitié de janvier et le mois à venir risquent d'enregistrer un renforcement de la tension sur les industriels faute de disponibilité dans les élevages. L'équilibre offre/demande reste en faveur des éleveurs. La tendance est au maintien des prix dans les charolaises haut de gamme, alors que les Limousines et les génisses restent activement recherchées et très bien valorisées face à une offre réduite. Les transactions sont fluides avec une tendance au raffermissement des prix dans les bonnes vaches de qualité bouchère ainsi que pour le cheptel allaitant de choix secondaire destiné à la coupe des magasins. Dans les réformes laitières, les industriels ont des besoins pour faire fonctionner leurs unités de transformation. Les transactions sont assez fluides avec des abattoirs qui lâchent encore quelques centimes sur les prix des vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, la pression des industriels reste marquée dans les charolais et les limousins. Les tarifs sont par contre assez fermes dans les mixtes et les laitiers. ■

Broutards

L'épisode neigeux qui s'est abattu sur la région a sérieusement perturbé le déplacement et la commercialisation des animaux en début de semaine. La demande est ciblée sur des mâles légers de repousse et pesant jusqu'a 420 kg pour l'Italie et le Maghreb. La commercialisation est en revanche plus difficile dans les gros broutards et les taurillons de plus de 450 kg avec un marché Turc absent et une demande Italienne également plus réservée dans les sujets lourds dont les sorties se feront sur l'été prochain. Dans les femelles, les transactions sont régulières pour les bonnes laitonnes de 300 à 350 kg convenant au marché Italien ou indemnes d'IBR sur la France. Les tarifs se détendent également pour celles plus légères qui peuvent maintenant partir sur l'Italie. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs commencent à réduire les mises en place pour le début de l'été où la consommation est traditionnellement plus faible. La réduction de l'offre permet néanmoins une certaine stabilité des prix dans les bons veaux frisons. Les abondances et les Mmontbéliards convenables restent normalement valorisés. Les veaux de moins de 45 kg, jeunes ou maigreux ont peu de valeur. Dans les croisés laitiers, le commerce est plus calme avec des tarifs plus discutés. Dans les bons veaux croisés montbéliards destinés aux labels, la commercialisation est un peu plus calme mais les tarifs se stabilisent avec moins d'offre. ■

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché
(du 22 janvier 2013)

«Les disponibilités réduites en femelles allaitantes (abattages inférieurs de 12% par rapport à l'an passé) et laitières (-6%) devraient nécessairement se traduire par une poursuite de la hausse des cours. En jeunes bovins allaitants, alors que les cours sont en hausse en Italie et se maintiennent en Allemagne, il faut en revanche déplorer une pression anormale à la baisse des prix par l'aval, qui menace l'avenir de la production».

Veaux

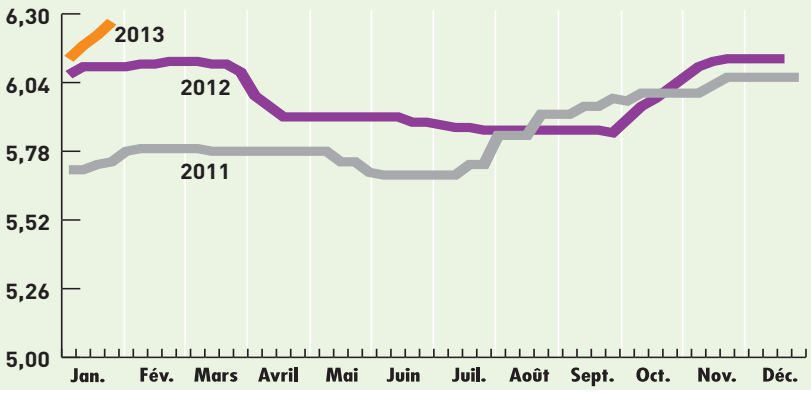
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 16/01 au 22/01/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,92 €**	-	-	-
U	**8,21 €**	**7,53 €**	**6,13 €**	-
O	**6,45 €**	**6,27 €**	**5,10 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 14/01 au 18/01/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**91**	**390-590 €**	**300-505 €**	**180-260 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**220-540 €**	**200-460 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**140-260 €**	**50-120 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**748**	**275-520 €**	**255-480 €**	**80-140 €**	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 14/01 au 20/01/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,44 €**	**1,56 €**	–
Bons	**2,29 €**	**1,98 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 14/01*

Agneaux (952)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,65-2,94**	**2,38-2,70**
Gras (38-44 kg)	-	**2,40-2,85**	**2,54-2,60**
Gras (+44 kg)	-	**2,54-2,58**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)			
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (128)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,06 - 1,27**	-	-
Divers			
Béliers **(53)** 86 à 104 €	**1,00 - 1,06**		
Agneaux maigres 57 à 70 €			
Chèvres **9 à 27€**			
Boucs			

Offre restreinte.
Vente rapide et totale.

Agneaux : meilleure demande et cours en hausse face à une offre très limitée.
Brebis, béliers, caprins : forte demande et cours maintenus

Prochain marché :
Le lundi 28 janvier (pesée 7h00, vente 9h00)
Effectifs :
Agneaux: 144 - Brebis: 53
Béliers: 2 - caprins: 8

NB : Permanences «télédéclarations aide ovine» et «contractualisation» les lundis, mardis et jeudis du mois de janvier.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 21/01*

Ovins : 92	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**85 -100 €**	**2,06 - 2,55 €**
Agneaux maigres	**70 - 85 €**	**1,79 - 2,14 €**
Brebis	**65 - 90 €**	**0,88 - 117 €**
Béliers	-	-

Présentation de qualité moyenne en agneaux, demande calme, tarifs en baisse. Cours reconduits en brebis.
Prochain marché ovins le lundi 04 février aux horaires habituels.

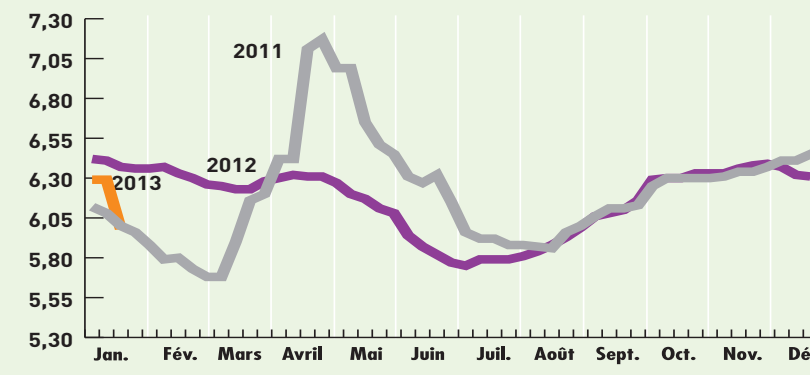
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 14/01 au 20/01/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,09 €**	**5,55 €**
Couvert	16-19 kg	**6,30 €**	**6,10 €**	**5,37 €**
Gras	-16 kg	-	**5,21 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**4,90 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 14/01 au 20/01/2013*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,19 €	**5,85 €**	**5,98 €**

Agneau moyenne nationale



Porcins

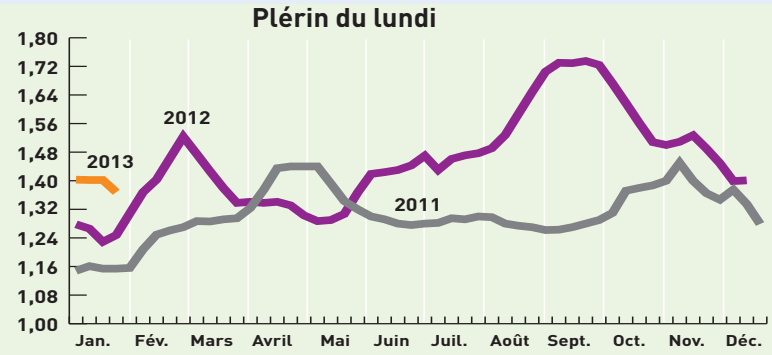
Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 415 porcs présentés) — *Cotations du lundi 21/01/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,368 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 11/01 au 17/01/2013*

1,63 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2013	**1**	**3 000**	-	-	-	**2**
02/2013	**1**	**43 000**	-	-	-	**1**
03/2013	**2**	**57 200**	**0,273**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 9 janvier 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,90 à 8,10 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,60 à 7,00 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 7,00 euros/paire
Pintades : 7,50 à 7,80 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,70 à 3,90 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 à 260 €	200 €
2ème coupe	250 à 260 €	200 €
3ème coupe	240-250 €	190-200 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	janv.-mars	237	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-mars	245 à 247	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-mars	243	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	janv.-mars	218 à 220	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	janv.-mars	225	N C
Sud Côte d'Or	67-68 kg/hl	janv.-mars	231	T C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	janv.	240	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	68-70 kg/hl n.p.	-	inc.	C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	janv.-mars	226 à 227	N C
Sud Côte-d'Or	-	janv.	227	N C
Saône-et-Loire	-	3 de janv.	230	V C
POIS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	3 de janv.	300	N C
Yonne	-	3 de janv.	305	V C
Côte d'or	-	3 de janv.	310	N C
Féveroles	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim.animale	-	inc.	C

Fruits et légumes

Stade grossiste détaillant

unité : le kg (*) unité utilisée sauf mention contraire* — *Cotations du 22/01/2013*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,60 €**	**0,63 €**	**0,55 €**
Céleri rave France	**0,80 €**	**1,08 €**	**0,85 €**
Chou blanc France cat I	**0,55 €**	-	**0,55 €**
Chou rouge France cat I	**0,60 €**	-	**0,58 €**
Echalote France cat I	**2,00 €**	**2,50 €**	**2,00 €**
Endive France extra colis 5kg	**1,30 €**	**1,50 €**	**1,20 €**
Epinard France cat I	**2,60 €**	**2,80 €**	**2,40 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g colis vrac	**1,25 €**	-	**1,50 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,52 €**	**0,56 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,52 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,73 €**	-	**0,95 €**
Navet long blanc France	**1,00 €**	**1,20 €**	-
Navet rond violet France	**1,05 €**	**1,20 €**	**1,10 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,28 €**	-	**0,30 €**
Poire Doyenne du comice France cat.I 75-80mm plateau 1rg	**1,85 €**	-	-
Poire Passe-crassane France qu. cirée cat.I 70-75mm plat 1rg	**1,20 €**	-	-
Poireau France cat I plateau 5 kg	**1,30 €**	**1,50 €**	**1,30 €**
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	**0,95 €**	-	**1,00 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**1,20 €**	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,75 €**	**1,20 €**	**0,85 €**
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	**0,85 €**	**1,45 €**	-
Pomme Granny Smith France cat I 201/270 g plateau 1 rg	**1,30 €**	-	**1,50 €**
Pomme Reinette gr. Canada France cat.I 136/180g caisse litée	**1,10 €**	-	**1,65 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,50 €**	**0,75 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,75 €**	-	**0,75 €**
Potiron Muscade France	**0,62 €**	-	**0,60 €**
Radis demi long France	**0,67 €**	-	-

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1202
VENDREDI 25 JANVIER 2013

Matériel

Tracteur

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.300 h, clim, année 2003, TBE. Tél.
✆ **06 86 76 81 23**

21 - VENDS tracteur New Holland TL90A, année 2007, 90 cv, 1760 h., TBE, rel. avant, godet 3 points, Beser, 1 000 l. (02VB2)
✆ **06 77 54 85 47**

21 - VENDS JD 4040, 2 RM, 114 CV, BE de 78, SAIN, 6 350 h, bons pneus, 5 000 euros (réf. 03VB1)
✆ **03 80 75 66 24**

26 - Vds mois batt braud 502 et 505 tracteur renault 80 ferguson 821 fiat chenille 331
✆ **06 81 27 38 45**

26 - Vds tract forest trefarmer c5 mot deutz double treuil 2x15t bonier cde radio fusillé lame av tablier hydrauliq pt av+ar révisés 8000h - 25000 euros HT
✆ **06 87 92 92 18**

38 - Vds remorque Devès 1992 basculante hydraulique.
✆ **06 24 30 83 17**

58 - VENDS 10354 Renault, an. 1997, 8 300 h. avec fourche Mailleux et 11054 de 2000, clim., 7 300 h (réf. 040A)
✆ **06 26 15 49 08**

69 - Beaujolais recherche employé viticole expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

71 - Ag. vd Fendt 311 LSA, 105 CV, pneus neufs, 4 x 4, B.E., 12.000 euros, Brabant Huard Losange 5 CS, 2.500 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

73 - Vds tracteurs MF 255, 2 RM, 3700 H, ttbé + fourche à fumier MF, tbé, prix 9 000 euros HT.
✆ **06 21 86 12 06**

Travail sol

26 - Vds 1 élément complet monosem ng+ neuf roue plombeuse
✆ **06 07 79 63 72**

84 - Rech. motoculteur mono roue Labor.
✆ **06 09 53 07 77**

89 - VENDS cover crop Quivogne 56 disques 6.10 m., BE, prix : 4 000 euros, - distributeur engrais trainé Moreau 24 m., 4 T., BE, prix : 3 600 euros (0409)
✆ **06 25 89 53 12 HR**

Récolte

01 - Vds round baller 648 New Holland, double liage pneus larges, éjecteur à peu servi, bale comman
✆ **06 61 57 23 23**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66-106, 68-108, - John Deere 952-985, 1052-1085, 1166-1188, New Holland 1520-1545, 8030-8070, MF 206-440, 487-507 et presses MD et RB. (réf. 020C)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS presse Heston 4600, 1992. (réf. 0402)
✆ **06 73 71 97 48**

26 - Vds moiss batteuse deutz fahr 4065 hts année 2004 3400h coupe repliable 5,4m geringhoff
✆ **06 09 94 67 79**

26 - Vds ensileuse à lavande hydraulique tbe à monter sur tracteur prix à débat.
✆ **04 90 35 12 93 (HR)**

38 - Vds presse Rivière Casalis moyenne densité bon état.
✆ **06 37 40 20 68**
ou 04 74 88 22 43 HR

39 - Vds séchoir balles rondes clim. air 16 B A 2007
✆ **03 84 42 70 27**
ou 06 75 42 30 16

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable trac. 60 à 140 cv cu Fiat Ford MF JD 90 à 95
✆ **06 23 19 33 18**

71 - Vends, cause retraite, plateau fourrage Hauswirth 8 m, TBE, faucheuse pendulaire Kuhn GMD 602, TBE. Michelot Pierre, 71510 Saint-Léger-sur-Dheune.
✆ **03 85 45 38 93**

74 - Vds 2 vis grains ø 100, 10 m, 1 monte bottes MD 8 m + 1 verticale 45 ° + horizontal 10 m, bé, prix à débattre.
✆ **04 50 69 40 09**

84 - Vends ensileuse à lavandin hydraulique TBE à monter sur tracteur. Prix à débattre.
✆ **04 90 35 12 93 HR**

Arbo-viti

26 - Vds interceps sur cadre clemens écartement hydraulique rouleau arrière
✆ **06 80 42 35 29**

Distribution

01 - Vds vis de reprise 3m40 de long et semoir engrais Sulky DPX Prima 1500l bon état
✆ **06 81 08 19 76**

42 - Vds bol mélangeur 14 m3 2008 tbe cse achat automotrice en Cuma dispo. immédiatement
✆ **06 81 37 26 50**

74 - Vds DAC Westfalia 2 box, 3 aliments, 60 colliers 1990 et 4 cellules à grains de 10, 12, 20 T.
✆ **06 11 86 33 36**

Irrigation

69 - Vends tuyaux diam 80 env. 400 m. diam 50 environ 500 m. long 6 m. - Semoir Pneumasem II 4 R maïs 5 R tournesol.
✆ **06 19 43 19 97**

Forestier

38 - Vends treuil 3 points 12 T. sur bouclier avec 150 m câble : 4500 euros TBA.
✆ **06 86 51 21 64**

Cave

74 - Vds cuve de fabrication en cuivre entourage inox 1400 litres.
✆ **06 09 65 47 53**

Agri. divers

01 - Donne hangar 700m2 à démonter - vds pailleuse Calvet DP200 pour telescopique 4500 E
✆ **06 65 73 50 84**

01 - Vds brûleur fioul nc4 Cuenod état neuf
✆ **06 14 60 81 22**

01 - Vds DAL veaux Forster Manus année 2002 pompe neuve prix à débattre
✆ **04 74 30 58 22**
ou 06 10 79 57 77

01 - Vds ensileuse à herbe SCT 900 JF Stoll - pulvé tecnoma 21 m DPA 4 camp. état neuf - filet brise vent enroulable 25m de long hauteur 3m50 - cornadis obliques non autobloquants - abreuvoirs antigel
✆ **06 85 17 96 95**

07 - Vds 134 Cornadis ovins ou caprins Albouy, 67 avec auges et 67 sans auges 11,50 euros la place, donne en plus tapis alimentation et moteur à réparer
✆ **04 75 58 31 30**
ou 06 49 75 92 43

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

Lot de poutrelles d'occasions
IPM de diamètre 120 à 240 de longueur 6 m
de **U** de 180 à 220 de longueur 6 m,
de **I** 260 de longueur 9 m.
Quantité importante
06 75 23 87 80

18 - Vends presses Rivière HD 8080, canal 80x70, 1996, dont une pour pièces - bascule à bestiaux, 1.000 kg - herse rotative Lely, 3 m, packer et dent neuve - 3 roues complètes - remorque, 20 pouces, 8 trous.
✆ **02 48 72 94 65 HR**

18 - Vendu à démonter : 1 séparateur Renaud, 8 cellules Privé (total 6.000 qtx), 8 vis de vidange, 1 soufflerie, 1 vis de remplissage cellules, 1 vis auge, 1 vis d'alimentation séparateur. L'ensemble : 9.500 euros.
✆ **06 15 14 92 77**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 510B)
✆ **06 81 94 70 44**

26 - Vds planteuse à pommes de terre à courroies 2 rangs trémie hydraulique 7000 euros
✆ **06 26 17 20 21**

26 - Vds pipette plasson, bac à eau chaine aérienne pall, fourche pal non élév gros mode, essieu carav po remorq
✆ **06 87 92 92 18**

38 - Vds transfert 10 m pompe 900 l Alpha L, état neuf tracteur Soméca 55 2 R.
✆ **04 76 93 86 28**

38 - Vends chaudière bois bûches FrancoBelge excellent état 22 kw bûches 50 cm prix : 1200,00 euros TTC.
✆ **04 76 34 46 66**

38 - Cse retraite vds vibrosem RAU att. semoir mec. 3 m bon état 1800 euros, cover-crop 28 dis. lynx XL 2800 euros, pulvé. RAU D2 - 1000 l porté rampes 15 m bon état : 3500 euros.
✆ **04 78 40 48 72**

38 - Charrue trisocs HBO TBE 800 euros, fourche avant fumier SYNA500 : 300 euros, cage pressoir en frêne HT 9,5, DI 130 : 500 euros.
✆ **04 74 88 94 97 HR**

38 - Vds pneus étroits Taurus 270-95R4,6, 15 % usure, 1 pneu neuf 600-16 Kléber, 5 pneus neuf 155R14.
✆ **04 74 54 30 95**

38 - Vds char artisanal 4,80 m de long : 150 euros à débattre.
✆ **06 70 10 93 83**

38 - Ach. brasseur à lait pour veau 200 l - Vd bascule pèse bétail marque Maréchalle.
✆ **06 89 09 72 67**

38 - Vds tracteur MF158, état correct 1 bisoc HBO 1 trisoc Huard 2 poutres lamellées 11 m neuves.
✆ **06 81 62 15 57**

38 - Vds tronçonneuse professionnelle 5010, 656, état neuf 56 cm3 3,2 Kw, prix 480 euros.
✆ **04 74 58 69 82 HR**

38 - Vds faucheuse 4 assiettes, pirouette 4 toupies, brûleur chaudière fuel 80000 cal., Vds poulain Percheron.
✆ **04 74 57 85 82**

42 - Vds tract. NH 7740 5640 4 rm + charg. Mailleux godet fourch. croco pince enrub. pir. Kuhn 6 T + andain. Agram 344 + charr. KV 35 + benne Jeantil 10 T + dess. paill. Lucas Castor53
✆ **06 22 43 24 16**

42 - Vds benne cargo 9 T semoir engrais Vicon desileuse Euromark 150 ensil. Taarup 135 tank lait Japy 1700 L, lavage auto
✆ **06 76 55 45 46**

42 - Vds dessileuse Euromark 4m3 tapis neuf année 1997 trés bon état
✆ **06 35 94 43 56**

58 - VENDS MB Claas Domi, 3.60 m., coupe tournesol, broyeur, semoir Sulky, DPX 1504, 24 m., - pulvé Hardimatic, 1 200 l., 24 m., - herse Kuhn HR 300, - Nodet 3 m., - Nodet pneumasem 5 rangs, - micro bineuse 5 rangs (réf. 0304)
✆ **03 86 26 24 55 HR**

58 - VENDS élévateur 13, 8 m., 3 m., - cellule 400 qx, - vis 140, 8 m., - vis 150, 4.45 m., - séparateur Denis D101, - ventilateur 5 C, - brabant Duro 4 corps, 16» non st dép. hydro, - jumelage 16 9 38 Poclain, ty. 45 (réf. 0303)
✆ **03 86 26 24 55 HR**

69 - VDS tapis d'alimentation Geoffroy-SA longueur 60m largeur 70 cm pour bovins-caprins-ovins an 2004. VDS tunnel chapent bois lamé collé longueur 40 m, largeur 15 m couverture tole laqué brun rouge.
✆ **06 60 97 83 90**

69 - Vds herse étrille carrée 6 mètres très bon état - Vds mixeur à lisier Agrimat 5,70 m. avec contre couteaux.
✆ **04 78 48 62 67**

69 - Vends planteuse salades Ferrari Rotostrapp trainé semi-automatique 4 rangs TBE révisé.
✆ **04 74 60 22 51**

69 - Vends compresseur à air 200 l. force bascule 500 kg. - Cultivateur 11 dents - Cuve gasoil 500 l.
✆ **06 32 94 22 88**

70 - Vends piquets acacia 2 m 47 euros st - 1455 XL 10.000 euros moteur neuf - Aplatisseur 3R 1.500 euros.
✆ **06 44 01 40 20**
laisser message

71 - A V TA Lamborghini 95 CV Premium 950, 12.500 euros HT - Landini 58 CV, 4 RM, IH 946, 2 RM, 2.950 euros exo.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Recherche presse moyenne densité, presse à balles rondes à rouleaux, semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - A V 1 chargeur Quick Q 730 pour Deutz Agrotron K 90, desileuse trainée 2,5 m5, 980 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V TA Deutz 118 CV Agrotron pont av. susp. clim. et Agrotron 106 CV dist. engr. Kuhn 9001.
✆ **03 85 26 00 67**

74 - Particulier achète 2 anciens moteurs ess. ou diesel.
✆ **04 50 72 60 16 HR**

74 - Vends Telescopic New Holland 9 m, 120 chvx, de 2008, 2000 h, 34 000 euros - pirouette khun GF5801 Digidrive 3300 euros - tracteur Same exploreur 70 DT équipé d'une fourche quick 930, 12 000 euros.
✆ **06 60 74 16 86**
ou 06 22 58 50 87

74 - Vds autochargeuse IH515 Pottinger 30 m3, 8 couteaux, épandeur à fumier Leboulch 14 m3, centrale hyd tbé.
✆ **04 50 62 15 08**

84 - Vends motteuse Demaiterre + humidificateur - plaque + plateau germination - brosseuse + calibreuse tomates - Mercédès 407 - groupe électrogène.
✆ **06 09 53 07 77**

84 - 30-Vds combinés semis 4,80 (repli.), 4 et 2,50 m, cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40 dis., charrues nonstop 2- 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3 et 4m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds lot caisses plast. diff. mod. TBE et filmeuse palette Paklet comme neuve. Visibles à Bollène ss engag. Prix intér.
✆ **04 32 80 21 50**

89 - VENDS stockage céréales 600 T. en 6 cellules, - cover crop 36 D en V, 1995. (réf. 0405)
✆ **06 84 36 36 51**

89 - VENDS charrue Damblon TX 170 5 corps, 4 000 euros, - pulvé Nodet, 3 000 l., 24 m., 3 000 euros, - jumelage Molcon 18.4 x 38, 6 bras, 500 euros, le tout TBE. (réf. 030B)
✆ **09 64 01 07 97**
ou 06 29 69 02 08 HR

89 - VENDS scie à colza verrin de coupe Class neuf, 2 roues complètes, 680 75 32, pneu 60% usure (réf. 0406)
✆ **06 58 45 44 72**

89 - VENDS presse Claas Quadrant 1200, 70 x 120, BE, - tractopelle MF 50 HX, 4 x 4, BE, 3 godets. (réf. 040C)
✆ **03 86 32 20 52**

Elevage

26 - Vds pompe électrique, râtelier cornadis 3mx2m, nourrisseur à veaux, griffe à fumier faucheux
✆ **06 73 37 32 16**

38 - Vds cultivateur 11 dents 1 cuve à mazout 3000 l 1 râtelier à balles rondes.
✆ **04 74 33 03 94**
ou 06 82 23 73 20

38 - Vds tank à lait Japy 700 l + foin 2012 br 120.
✆ **04 76 05 55 66**

71 - Vds base Vel'phone, août 2011, détecteur thermomètre, 10 thermomètres appendices 4 tailles, prix à débattre.
✆ **06 50 62 21 65**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds beau Renault Master bétaillère année 2003, 120 cv carrossée L'AIR caisse alu (lisse) pour bovins, chevaux, séparation, lame renforcée, CT OK, bég, prix 14500 Euros
✆ **06 87 05 63 94**

01 - Vds Partner HDI90, 93000 km de 2009, blanc, clim, ordi, motricité renforcée FAM, girafon, vitrée, attelage, 3 places AV, disponible le 15/03/2013, prix 9500 euros TTC
✆ **09 54 71 63 46 hr**

03 - Vd CS B 80 bétaillère 15 3000 km BE CT OK distribution récente 7000 euros à débat.
✆ **06 21 66 94 72**

39 - Bétaillère Mercedes 814 caisse aluminium 2002 pont et étage hydraulique porc mouton
✆ **06 78 08 54 76**

42 - Vds peugeot Partner 2.0 hdi 90 D 2004 galerie porte latérale 149 500 km tbe 4500 €
✆ **04 77 54 24 56**

42 - Vds 4x4 Pajéro contrôle ok bas prix 4 places disponible de suite
✆ **04 77 24 86 37 aprés 20 h**

69 - Vds Kangoo frigorifique 2005, 135 000 kms, révisé, distribution neuve, très bon état, FRAX 8/2014. Th. M. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vds C25 2,5 Dam 91 pour pièces moteur 117000 km radiateur, 2 pneus, 600 € à débattre.
✆ **06 67 43 67 78**

71 - Vds C.15 diésel, TBE, 2005, 76.500 km, entretien garage, 4.500 euros à débattre.
✆ **06 70 56 15 49**

71 - Vds bétaillère Peugeot Boxer 2,5 D, an. 1995, 215.000 km, 8 CV, 1,5 T charge utile, très bon état.
✆ **06 07 08 76 39**

74 - Vds trafic Renault frigorifique confort, L2H1, 1200 kg, DCI 115 an 2011, 17 000 km, 25 000 euros HT.
✆ **06 08 71 70 90**

Tourisme

18 - Vds moto 500 GPZ Kawasaky, échappement refait, bon état général.
✆ **06 89 89 69 88**
visible à Vierzon

69 - A saisir, R21 essence - année 1992 - Climatisation électronique - 90 000 km. - 1ère main - Suivie garage - 2 pneus neufs - CT OK - très bon état.
✆ **04 74 04 32 15 HR**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin prairie naturelle 250 BR 120x130 - 50 BR de regain prix 120 euros tonne
✆ **06 15 73 20 88**

01 - Vds foin de luzerne 2012 BR 150 ou 130 Francheleins 01
✆ **04 74 66 43 65 HR**
ou 06 98 42 19 52

01 - Vds 28T foin bio PN BR 120x120 qualité moyenne prix à débattre
✆ **06 83 25 57 22**

07 - Vds paille en petites bottes - 100 bottes environ
✆ **04 75 08 14 44**

21 - VENDS foin et enrubanné, 2011, 2012 + paille balle ronde, diam. 120, bonne qualité (réf. 030C)
✆ **06 87 31 14 68**

26 - Vds luzerne 2» et 3» coupe foin 1»coupe et paille de blé b.rondes 120x120 et cornadis bois pour chèvres 10 et 15 places
✆ **06 83 48 29 67**

38 - Vends foin 2012 BR 120 filet, bonne qualité 80 euros Tonne - épandeur fumier 5,5 T transformable fourrage et caisse à grain ventilateur noix séchage bois.
✆ **06 12 15 35 90**
ou 04 76 93 52 15

38 - Vds foin récolte 2012, 12 tonnes à 100 euros tonne.
✆ **04 74 92 24 19**
ou 06 73 52 19 42

38 - Vends foin luzerne trèfle 2012 bottes rondes 120 bio certifié Ecocert.
✆ **04 74 84 04 61**
ou 06 85 91 54 94

42 - Vds foin 2012 + enrubannage de raygrasstrèfle. luzerne + ensilage maïs le tout avec analyse
✆ **06 76 98 29 93**

69 - Cherche à vinifier toutes appellations beaujolaises.
✆ **06 82 45 17 63**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

71 - Vends luzerne campagne 2013, foin ou enrubannage, secteur Tramayes, livraison possible.
✆ **07 86 99 63 15**

73 - Vds 100 T de foin prairie naturelle bottes 80x80x2,30 m sous hangar, bonne qualité.
✆ **06 16 29 84 73**

74 - Vds foin et regain 2012 certif bio.
✆ **04 50 69 67 28**

Fourrage

03 - Vends foin 2012 à l'abri, 130 t possibilité de livraison.
✆ **06 49 70 88 35**

07 - Vends foin + luzerne 2ème coupe
✆ **06 61 17 66 96**

18 - Vends paille, sous abri, blé, orge, bottes carrées 1,20 x 0,90, départ ou livrée, prix raisonnable.
✆ **06 17 84 34 79**

18 - Vente directe de paille, d'éleveurs à éleveurs, stockée à l'abri, bottes carrées 2.40x1.20x 0.90, blé ou orge, départ ou livrée. Ets David Fabrice Christophe, département du Cher nord de Bourges.
✆ **06 61 19 82 57 le soir ou au 02 48 64 11 43**

18 - Agriculteur vend et livre très bon foin, enrubanné, récolte 2012, balles rondes 120x140.
✆ **02 48 74 55 94 ou 06 80 33 01 14**

19 - Vend Foin boules, 2012, St Julien le Vendomois (19210)
✆ **06 71 48 83 86**

25 - VDS foin récolte 2012 bonne qualité BR 120 filet, importante quantité.
✆ **03 81 60 31 64 ou 06 45 83 96 46**

26 - Vds paille blé orge foin luzerne sainfoin hd cr. SARL COMTE - Dépt 26
✆ **06 13 91 28 49 ou 04 75 90 18 82**

38 - Vds foin BR 25 euros pièce Région Morestel.
✆ **04 74 80 19 40**

55 - Vends foin 1ère coupe b. rondes, 2e coupe b. carrées, 90 euros/T, 1ère coupe sur pied récolte 2013.
✆ **06 83 03 53 32 ou 06 74 64 60 26**

69 - Agri vend livré paille en BC et BR et foin BR.
✆ **06 71 74 26 10 ou 06 81 54 68 23**

69 - Vds foin de montagne Bq 2012 bottes HD 120 € la tonne.
✆ **04 78 81 81 05**

69 - Agri vends paille + foin balles rondes.
✆ **06 81 09 99 96**

71 - Vends paille de blé orge, foin, regain, livraison toutes régions.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - Vds foin, paille, regain, enrubanné, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vends foin sous abri B.R., 120 x 150, bonne qualité.
✆ **03 85 92 21 58 ou 06 89 84 74 49**

73 - Vds foin toutes fleurs bonne qualité produit naturellement + foin de marais pour litière région Yenne.
✆ **04 79 36 81 59 ou 06 19 36 24 96**

89 - VENDS foin balles rondes, bonne qualité, 200 bottes (réf. 020B)
✆ **06 71 38 55 33**

Pépinière

26 - Vds plants chênes truffiers verts et blancs mycorhizés par moi-même
✆ **06 76 92 81 71**

26 - Vds plant Lavandin Grosso Maillette et Super racine nue
✆ **06 83 00 65 05 ou 04 75 53 53 15 le soir**

Bât. Pro.

07 - Vends bâtiment 400 m2 sur 5 000 m2 de terrain en zone artisanale
✆ **04 75 06 09 77**

Propriété

42 - Ch investisseurs foncier pour projet agricole. trés urgent, curieux et agences s'abstenir.
✆ **06 02 26 89 12**

Terrain

07 - Vends exploitation agricole 16ha abricotiers 10ha lac privé
✆ **04 75 06 09 77**

26 - Vds vigne AOC Crozes-Hermitage 7560m2 coteau 26600 LARNAGE
✆ **06 14 34 67 05**

84 - Vends vignes AOC Violès 2 HA 16, Jonquières 1 HA 24.
✆ **04 90 70 93 29**

Divers

01 - Vds chaudière à bois Poncet 50 000 calories foyer vertical 1m20 sciure et copeaux
✆ **04 74 39 00 98 hr**

38 - Vends sous soleuse 2 dents pour puissance environ 60 ch, prix : 450 euros + pulvérisateur marque pulset 600 litres avec rampe 12 mètres prix 150 euros ou le tout 500 euros.
✆ **06 79 77 17 98**

38 - Cherche chef de chœur pour chorale à Poliénas femme ou homme un jour de la semaine à 20 h. Contact J.C. Mahinc -
✆ **07 85 53 53 25**
jeanclaudemahinc@yahoo.fr

38 - A v. brebis + agneaux + bélier + remorque 3t. + lève vache + Donne tables de salles à manger contre récompense.
✆ **04 76 89 18 27**

69 - Vends Master L3H2 année 89, 99000 kms, entretien par garage : 3000 euros - Vends cuve à gasoil tôle 3000 l. : 200 euros.
✆ **06 70 99 52 16**

69 - Vds tank à lait 2100 l. Pacho lavage Aut 1500 € - Vds piquet chat. 2 m. AP.
✆ **04 74 02 06 59 ou 06 45 47 89 93**

73 - Cause cess, vds 1 local de fabrication mobile tout équipé : matériel électricité,... tbé.
✆ **06 20 90 55 76**

89 - VENDS chalumeau pro. grandes bouteilles avec chariot + compresseur pro., 500 l. Guernet, très peu servi, 85 m3/heure (réf. 0408)
✆ **03 86 44 17 32**

89 - VENDS aplatisseur Rexit A10 refait à neuf, débit 600 kg/h, enclumes et étaux, paralèlles, disqueuses d'atelier (réf. 0407)
✆ **03 86 44 17 32**

Location

Autre

89 - LOUE appartement Avoriaz à la semaine hiver, été, entièrement rénové, 800 à 1 200 euros (réf. 0401)
✆ **03 86 82 62 04 ou 06 81 42 11 54**

Offre

Emploi

01 - Dame avec expérience (en couple) ferait traite du matin et du soir contre logements
✆ **06 47 86 21 64**

01 - La Cuma de Foissiat recrute un salarié à tps plein en CDI bonnes connaissances agricoles mécaniques conduite d'engins et travaux divers poste à pourvoir le 01/04/2013 - Envoyer CV et lettre de motivation à M. Hervé PUTHET - Belles vavres - 01340 Foissiat

26 - Exploit viti-arbo Nord Drôme recherche ouvrier agricole 3 jours semaine en CDD 12 mois puis CDI possible.
✆ **06 82 13 53 72**

38 - Expl. cherche ouvrier polyvalent pour suivi élevage et livraison débutant accepté 35 H.
✆ **06 81 91 95 40**

69 - Cherche ouvrier viticole pour la période de la taille
✆ **06 09 90 01 70 ou 06 86 48 16**

Service

73 - Rech VL Tarine ou Abondance pour alpage 2013.
✆ **06 83 52 23 41**

84 - Amine Agri SARL, exp. 20 ans, propose ses sces pour la taille de vos fruitiers. Travail soigné. Siren 451147177.
✆ **06 27 51 46 61**

84 - ETA Midi Soleil propose taille tous arbres fruitiers, travail déclaré MSA. Siren 500809082.
✆ **06 28 78 19 70**

89 - Bourrelier fabrique et répare harnais cheval, âne, bovin, recherche petit outillage de bourrelier. (réf. 0410)
✆ **03 86 33 82 20**

Demande

Emploi

38 - Agri Emploi 38 recherche un complément de temps de travail pour un salarié sur des missions de secrétariat, gest. admin., assistance commerciale, secteur La Côte Saint André.
✆ **04 76 20 67 34 ou 06 23 98 35 31**

Mariage

Rencontre

71 - Homme, 55 ans, bricoleur, travailleur, désire rencontrer dame, environ même âge, pour amitié et plus si affinités.Ecrire à L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire», Maison de l'Agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex,
✆ **réf 644, qui transmettra**

Animaux

Divers

07 - Vends jument Ardenaise 4 ans débourrée
✆ **04 75 07 61 51**

73 - Vds superbes chiots Border Collie de 4 mois n° tatouage de la mère 2GMU928 travaille sur troupeau bovin.
✆ **04 79 63 12 32**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

74 - Rech jeunes agnelles race Thônes et Marthod de type laitier à partir de 1 jour.
✆ **06 47 63 57 04**

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 - 16 mois HBL + vaches vêlées et vaches pleines, pères qualifiés Lanaud, IND para tub. (030A)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc. 2011 et janv. 2012 (nombreux d'origines vêlages faciles), tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12**

18 - Elevage limousin, vds taureau, 18 mois et génisses, 8 mois, très calmes, bonnes origines.
✆ **06 89 89 69 88**

18 - Vds taureaux charolais, 14 mois, HBC, issu IA, fils Unibloc x Toulon et Magenta x Vosgien, indem IBR, vêlage facile. Tél. 06.25.49.18.46.18 – Vds taureaux charolais, 14 mois, HBC, issu IA, fils Unibloc x Toulon et Magenta x Vosgien, indem IBR, vêlage facile.
✆ **06 25 49 18 46**

18 - Elevage charolais HBC, visible toute l'année, vend repro., 12 à 14 mois. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94**

18 - Vends 1 taureau de 2 ans et 3 taureaux de 14 mois, HBC, toutes garanties sanitaires, livraison assurée. SCEA JASSET, Neuilly en Dun.
✆ **02 48 74 55 94 ou 06 80 33 01 14**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 510A)
✆ **03 80 97 23 28 ou 06 07 75 59 74**

21 - VENDS veaux reproducteurs charolais, vêlage facile. EARL de Jully - Magnien (réf. 0220)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - Elevage HBC VEND bons taureaux charolais 2 ans, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 0224)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT VEND reproducteurs HBC 1 - 2 ans, origine IA, garanties sanitaires (réf. 0305)
✆ **03 80 62 15 52 ou 06 21 88 22 77**

Abonnement 2013
Terres de Bourgogne
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre» - 4, rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - abonnement @terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires

SECOMAT CHAUFFAGE Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité...
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

Collect World + de 3000 RÉFÉRENCES
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
Autres univers disponibles : Travaux publics,Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la **miniature AGRICOLE**
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

VIS A GRAINS ELECTRIQUES
Pour Semoirs, Remorques... Ø100/120/150 mm CHARIOT 10/12 m
DIFFUSION - DIRECTE (17)
tel : 05 46 32 44 33 www.diffusion-directe.fr

O-METALL
Hauptstrooss 7
L-9753 Heinerscheid
Votre offre sans engagement
00352 99 73 23-56
ou info@o-metall.com
www.o-metall.com
Tôles Nervurées
■ lots spéciaux à.p.d. 1,49€
■ sur mesure à.p.d. 4,99€ àpd 501m²
1er choix:
·tôles nervurées pour bardage et toiture, isolées et non isolées
·tuiles métalliques
·plaques translucides, tôles ondulées
·gamme complète d'accessoires

DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU" Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur
RAMPES Alu pour charger jusqu'à 25 T Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

Agrileader
Génération "tout compris" : qualité, conseil et prix.
SEMENCES DE MAÏS
Également de grandes références Arvalis, demandez les variétés disponibles.
À partir de 43,50 €HT la dose
15 doses achetées = 1 dose GRATUITE
2,5% de remise sur vos achats de maïs, phytos maïs, engrais foliaires et engrais starter MICRO BOOST*
* voir conditions dans le catalogue
ENGRAIS
PROMO livraison rapide
Ammonitrate import
NPK 15-5-10 + 16%SO3
NPK 13-5-20
Sulfonitrate 23%N + 25% SO3
MORTE SAISON PHYTOS
Jusqu'au 28 Février
Demandez votre devis !
Semaine commerciale
du 28 janvier au 1er février
dans tous les points de vente AGRILEADER
Des centaines d'articles à prix cassés !
MORTE SAISON PLASTIQUE
Bâches, Enrubannage, Ficelles, Filets
LES PRIX LES PLUS BAS DE L'ANNEE !
www.agrileader.fr
N° d'agrément : BN00363 - Pour l'activité Distribution de produits phytopharmaceutiques à des professionnels
N° Azur 0 810 810 837 Prix d'une communication locale
RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUE SUR SIMPLE APPEL !

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLES LAQUÉES 1ER CHOIX
4 nervures c'est économique
4 nervures eps. 0,50 5€10 le m²*
4 nervures eps. 0,60 5€80 le m²*
5 nervures pour de résistance
5 nervures eps. 0,63 6€45 le m²*
5 nervures eps. 0,75 7€30 le m²*
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**
*Prix HT pour + de 200 m²
**Offre soumise à conditions
Présent au SIMA Hall 1/2

ALKERN 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DU STOCKAGE
ÉLÉMENTS DE STOCKAGE CE
De 1 à 5 m FABRICANT
MUR DE BARDAGE
AUGES BÉTON
PLAQUES À SCELLER
SILOS - FUMIÈRE
LIVRAISON SUR TOUTE LA FRANCE
Dbms 80290 GAUVILLE - Tél. 03 22 38 03 42 - Fax : 03 22 38 00 10

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le surfaçage thermique
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tounel

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PORTES COULISSANTES EN KIT
Montage double rail
NOUVEAU
Vidéo de pose sur : www.porte-en-kit.fr
largeur 3.06m - 4.06m - 5.06m - 6.06m
hauteur sur mesure 2.50m à 5m
Présent au SIMA Hall 1/2

21 - VENDS taureaux 18 mois HBC primables, toutes garanties sanitaires. Fred. Lechenault (réf. 0301)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - EARL Bolâtre Jean-Louis VEND taureau 3 ans, 1er prix Semur en Auxois, vêlage facile, - veaux de l'année, TBO, livraison assurée (réf. 04VB1)
✆ **03 80 84 46 52 HR**
ou 06 98 38 19 62

21 - VENDS 6 taureaux 16 mois, HBC, vêlage facile, Sidney, Ternois, Tryphon, Toulon, Suédois, Tamilly, IVMAT des mères de 106 à 117, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 040D)
✆ **06 15 28 77 63**
ou 03 80 84 33 13

21 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 1 an, 2 ans et génisses de 2 ans. G.S. Gérard Virely (réf. 0403)
✆ **03 80 96 44 68**
ou 06 73 10 01 13

26 - Elevage limousin vds taureaux 14 mois, HBL ou non, plusieurs origines IA.TGS
✆ **04 75 47 63 46**
ou 06 20 33 10 49

26 - Vds génisse Villard de Lans
✆ **04 75 25 08 68**

26 - Vds 2 génisses holstein + 2 vaches terme mai 2013 + 2 ânons 10 mois
✆ **04 75 03 05 02**

38 - Achète taureau Blond d'Aquitaine 24-30 mois
✆ **06 99 77 84 03**
ou 06 31 80 13 93

42 - Vds taureaux Charolais 14 16 mois issus ia Toledo Unibloc, Voyage, Voimo. Earl Plasse
✆ **06 13 23 71 03**

42 - Vds trés beau taureaux Holstein Rouge, tbo, dispo. Holstein Noir, poss. réservation sur 4 mois
✆ **06 89 30 04 69**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et 13 mois, vêlage facile, ind. IBR, BVD (réf. 0221)
✆ **06 70 34 71 84**
ou 06 31 23 56 01

58 - VENDS bons veaux reproducteurs HBC, VF, TGS, Elevage Bourry Frères (réf. 0404)
✆ **03 86 58 66 94**
ou 06 20 78 23 44

58 - VENDS taureaux de 2 ans, - vaches pleines HBC, TGS. GAEC Dudragne - Priez 58320 Pougues les Eaux (réf. 040E)
✆ **06 67 53 44 39**
ou 06 66 51 04 91

69 - Vend Taureaux Charolais 12 mois, velage facile, HPC, IND, IBR, BVD
✆ **06 85 73 49 86**

69 - Recherche génisses 3 sem/1 mois 21 - 66 - 21x66 et niches à veau.
✆ **06 65 13 37 10**

69 - Eleveur limousin vds génisses prètes bonnes origines TGS indemne IBR.
✆ **06 03 59 21 63**

71 - VENDS taureaux HBC jeunes et adultes, bonnes origines viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 500B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

71 - Eleveur limousin inscrit HBL vd taureaux reproducteurs 14-16 mois, hivernés au pré.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Gaec Robin Vannier sélectionneur limousin vend mâles 15 mois, bonnes origines, livraison possible.
✆ **06 89 86 56 85**

71 - Vends taureaux 18 mois et veaux 14 mois type viande.
✆ **06 88 16 00 69**
ou 06 63 42 93 80

71 - Elevage HBC vd taureaux 1 an et 2 ans, bonne origine, vêlage facile, TGS, reproduction, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

71 - Vends taureaux 18 mois, 1 an, HBC, IBR A, vêl. facile. Gaec de Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40**
ou 06 77 09 68 07

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 040B)
✆ **03 85 79 40 98**

89 - Elevage Pierre Cadoux VEND taureaux charolais, très bonne qualité, IBR A. (réf. 0215)
✆ **03 86 32 54 71**

Caprin

26 - Vds boucs IA nés 01/11 + 01/12 + boucs et chevrettes à naître 01/13 + 02/13 réserv. Elev. CL 990 kg. TB31.TP32.1
✆ **04 75 60 30 24**

42 - Vds chèvre Saanens cse surnombre indem. Caev mise bas 02/13, 1100 kg, CL, Gene plus
✆ **06 16 52 16 50**

69 - Retenez chevrettes alpines à naitre février 2013 - CL G+ Offic Indemn CAEV 1150 kg. 33 1TP.
✆ **04 74 05 86 48**

Ovin

07 - Vds 350 brebis + 65 agnelles BMC noir
✆ **06 88 41 92 67**

15 - Cherche MOUTONS à tondre
✆ **06 75 74 16 47**

71 - Vds jeunes brebis charollaises, présumées pleines, TGS.
✆ **06 75 75 59 80**

Porcin

38 - Nouveau, vds porcelets toute l'année.
✆ **06 83 81 45 79**

Equin

42 - Vds Percheronne pp inscrit sb grande taille née 2004 attelée montée père leader hn
✆ **04 77 28 91 29**

69 - Vends pouliche percheronne de 20 mois.
✆ **06 08 26 56 33**

Volaille-Lapin

21 - VENDS poulailler 1 500 m2 en dur polyvalent, tout équipé, avec terrain, année 2004, proximité Dijon. Débouché et contrat assurés (réf. 020E)
✆ **06 86 27 45 39**

Chien

42 - Vds chiots Border Collie lof 2due801 tbo parents travail vaches allaitantes +chien débourré
✆ **04 77 24 86 37 ou**
06 34 33 55 90 hr

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Abonnement 2013
Terres de Bourgogne
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM011196 - DEPARTEMENTS 30, 45, 49, 56, 66, 67, 71 ET 82
15 TECHNICIENS D'EXPERIMENTATION H/F
Prestataire de service mondial, expert dans le secteur de la protection des plantes au niveau terrain, laboratoire et réglementaire. Avec plus de 25 années d'expérience, nos équipes offrent d'exceptionnelles connaissances techniques dans la gestion des études de terrain BPE et BPL, des études globales d'exposition des travailleurs, de l'écotoxicologie et du devenir des produits dans l'eau et les sols. Réaliser des essais en plein champ (traitements, prélèvements et notations) pour évaluer les produits phytopharmaceutiques en cours de développement. DUT/BTSA/Licence en protection de plantes. Expérimenté ou débutant. Bon niveau en anglais. Dynamique, attentif, ayant le goût pour le terrain et le travail en équipe. Permis B.Compétences en machinisme agricole recherchées pour le poste à pourvoir dans le département 45. Postes à pourvoir courant mars 2013. Contrat saisonnier de 6 mois avec possibilité de CDI dans la structure. Rémunération selon profil.

AM011250 - VOSGES
FORMATEUR EN AMENAGEMENT FORESTIER H/F
Centre de formation d'apprentis et de formation pour adultes. Enseigner en BTS Gestion Forestière et Bac Pro Gestion et Conduite des Chantiers Forestiers dans les disciplines suivantes : gestion de chantiers forestiers, aménagement forestier, sylviculture... Participer à l'organisation des formations, au suivi des apprenants y compris en entreprise. En parallèle, participer au développement de projets (partenariat ONF et Forêt privée, recherche de chantiers forestiers, coopération internationale...) Posséder au minimum un diplôme BAC +3. Motivation pour l'enseignement. Compétences en aménagement forestier et bonnes connaissances en sylviculture. Débutant accepté. CDD 100% d'un an renouvelable. Rémunération selon diplôme et expérience dans l'enseignement (salaire brut minimum 1550 €).

AM011275 - MOSELLE
RESPONSABLE SEMENCES/ AGRO-EQUIPEMENTS JUNIOR H/F
Coopérative Agricole. Responsable de l'Activité Opérationnelle du dossier Semences. Responsable de l'Activité Opérationnelle du dossier Agro-équipements. Responsable Adjoint des Achats fioul, GNR et additifs. Participera à l'animation commerciale aux côtés du Responsable Appro. BTS Action commerciale ou équivalent. Esprit d'équipe. Polyvalence. Relationnel Adhérents, Collègues. Allemand souhaité. CDI.

AM010450 - HAUT RHIN
TECHNICO COMMERCIAL SÉDENTAIRE H/F
Société, basée en Alsace, spécialisée dans la fourniture de produits pour l'agriculture, la viticulture, l'arboriculture et le maraîchage, à travers un réseau de revendeurs (négociants et coopératives) et directement auprès d'utilisateurs finaux. Vous assurerez les ventes à distance et en face à face auprès des clients professionnels et particuliers. Vous accueillerez et conseillerez nos clients au sein de notre point de vente intégré et vous traiterez également les demandes de devis et les prises de commandes par téléphone. Vous établirez les bulletins de livraison et les factures et vous organiserez les livraisons effectuées auprès des revendeurs. Vous participerez enfin aux travaux de préparation à la certification de l'entreprise pour la distribution de produits phytopharmaceutiques. Professionnel du monde agricole. DAPA ou d'un certificat individuel pour l'usage des produits phytopharmaceutiques impératif. Exp. à un poste à vocation commerciale en agriculture, viticulture, arboriculture. Pratique de l'allemand souhaitée. CDI.

AM011357 - MEUTHE-ET-MOSELLE
CHARGÉ D'ÉTUDES FLORE/HABITATS. H/F
Bureau d'étude en environnement. Réalisation d'inventaires floristiques et d'études écologiques. Bac+2 /BAc +5. Compétences de botaniste phyto-écologue. CDD de 1 an pouvant évoluer vers un CDI. Poste basé à Nancy.

AN000002 - JURA
CONSEILLER TECHNIQUE EN FROMAGERIE TRADITIONNELLE H/F
Pour organisme professionnel d'une trentaine de personnes, spécialisé en fromagerie traditionnelle AOP. Assurer l'accompagnement technique de fruitières fromagères du massif jurassien, en intégrant une équipe de 9 conseillers. Il s'agit d'apporter un soutien technique et technologique pour une bonne maîtrise de la qualité technique, sanitaire et organoleptique des fabrications tout au long de leur production, depuis les laits de troupeau jusqu'aux fromages affinés. Importantes capacités relationnelles, dynamisme, rigueur et disponibilité sont indispensables. Bonnes connaissances en technologie fromagère pâte pressée cuite et non cuite. Intérêt pour les structures à taille humaine. Permis B. CDI temps plein. Entrée dès accord. Voiture de service. Formation assurée.

AN000081 - LORRAINE - BAS-RHIN
COMMERCIAL TERRAIN EN EQUIPEMENT D'ELEVAGE H/F
Concessionnaire GEA et matériel d'élevage. Fidéliser et développer, sur les départements 57 et 67, une clientèle d'éleveurs principalement laitiers. Commercialiser l'ensemble du matériel proposé : salle de traite, équipements d'élevage. Formation supérieure. Bonne connaissance du monde de l'élevage. Autonomie. Bon relationnel. CDI. Véhicule. Fixe + prime.

AN000083 - MEURTHE ET MOSELLE
DEPLACEMENTS PONCTUELS EN FRANCE
TECHNICIEN CYNEGETIQUE H/F
Association. Déployer les axes techniques définis par le Conseil d'Administration. Elaborer le suivi des différents tableaux de bord. Piloter l'activité du service technique et les projets en cours. Assurer le reporting auprès du Directeur. Gérer les différents dossiers et notamment le suivi des ACCA (Associations communales de chasse agréées). Participer aux activités de communication et de promotion de la Fédération notamment l'essor du petit gibier en y consacrant une importante part de vos interventions de terrain. Animer et faire vivre les Groupements d'Intérêt Cynégétiques. Bonne expression orale et écrite. Connaissance du fonctionnement des ACCA vivement appréciée. Connais. des acteurs et des pratiques cynégétiques. Formation forestière appréciée. Maîtrise de l'informatique. Permis B. Entrée dès que possible. CDI avec période d'essai. Rémunération selon grille et expérience.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_| / |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

LA MANDRAGORE

Société civile au capital de 1.829,39 €
Siège social : 4 rue du Château 21121 Darois
392.666.152 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 12 décembre 2012, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'objet social, et en conséquence l'article 2 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :
Article 2 - objet : la société a pour objet :
L'acquisition d'un terrain sis rue Buffon, 21121 Fontaine-lès-Dijon, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un ou plusieurs immeubles et l'exploitation par bail ou autrement de cette ou de ces constructions qui resteront la propriété de la Société.
L'acquisition de tous autres actifs immobiliers, directement ou via l'acquisition ou la souscription de parts de sociétés à prépondérance immobilière (SCI en particulier), dès lors que ces actifs sont affectés à l'exploitation de centres de soins, de suite et/ou de réadaptation.
Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles (directement ou indirectement détenus) devenus inutiles à la Société et à son groupe, au moyen de vente, échange ou apport en société (…)
Pour avis

AL21049791

SAS KEOPS BUSINESS INTERNATIONAL ANCIENNEMENT SARL KEOPS CONSULTING

SARL en cours de transformation en SAS
Société au capital variable de 80 000 €
Siège social : 8, Chemin de la Noue
21600 Longvic
RCS Dijon B 481 338 081

Aux termes de l'AGE du 28 décembre 2012 : il résulte que La collectivité des associés de la SARL KEOPS Consulting a décidé de la transformation de la société en société par action simplifiée à compter du 28 décembre 2012. Cette transformation entraine la publication des mentions suivantes :
Forme : Ancienne mention SARL société à responsabilité limitée, nouvelle mention SAS Société par action simplifiée.
Dénomination : ancienne mention SARL KEOPS Consulting, nouvelle mention SAS KEOPS Business International (sigle KBI).
Objet social : extension de l'objet social par l'intégration de l'activité d'achat, vente,importation, exportation de tous matériels industriels ferroviaire de transport et de travaux publics.
Capital : la société a désormais un capital variable de 80 000 € avec la possibilité d'augmenter le capital social jusqu'à hauteur de 100 000 € et de le réduire jusqu'à 50 000 €.
Administration :
Ancienne mention : les co-gérants Laurentine Giering née Adikaba demeurant 23, Rue Louise Michel à Dijon (21000) et Nicolas Malka demeurant 2, Allée des Mésanges à Fontaine les Dijon (21121).
Nouvelle mention : Présidente Laurentine Giering née Adikaba demeurant 23, Rue Louise Michel à Dijon (21000).
Directeur Général Administratif : Hervé Leguai demeurant 33, Impasse en Basse Terres à Saint Apollinaire (21850).
Admission aux assemblées et droit de vote, tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions ou représente d'actions.
Modalités des actions : les actions sont inaliénables pendant trois ans à compter de leur acquisition et de leur souscription.
Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Mention faite au RCS de Dijon pour avis.
Le Président

AL21049793

QUIETALIS BONNOTTE

Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 60.000 €
Siège social : ZI Nord,
10, rue de la Breuchillière 21000 Dijon
RCS Dijon B 499 135 861

Par actes du 28/09/2012, l'associée unique décide à compter du même jour la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée sans création d'un être moral nouveau ; met fin aux fonctions de gérant de Monsieur Xavier Baro Puigdemasa et nomme aux fonctions de Pr6sident la Société QUIETALIS GESTION dont le siége est 91, rue de Monceau 75008 Paris, RCS Paris B 498 535 004 ; désigne la Société SPEC, domiciliée 30 rue du Sergent Bauchat 75012 Paris en qualité de Commissaire aux comptes Titulaire, et Monsieur Claude Leleu, domicilié 1, place d'Uranie 94345 Joinville le Pont cedex. en qualité de Commnissaire aux comptes suppléant.
Les statuts ont été notifiés en conséquence.
Mention au RCS de Dijon.

AL21049797

SUSHI SITTI DIJON

SARL au capital de 3000 euros
Siège social : 126 Boulevard De Stalingrad,
94600 Choisy Le Roi
539253047 RCS Créteil

L'AGE du 02/01/2013 a décidé de transférer le siège social de la société au 10 boulevard Winston Churchill, résidence Marie Louise, apprt 008, 21000 Dijon, à compter du 02/01/2013
- Nommer en qualité de gérant Madame Siriporn Jongpattanasombut épouse Prasanthong, demeurant 10 Boulevard Winston Churchill, résidence Marie Louise, Apprt 008, 21000 Dijon, en remplacement de Madame Prasanthong Phatsorn épouse Dang, démissionnaire.
Radiation au RCS de Créteil et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL21049799

MARCAIRE

EARL au capital de 182 938,00 €,
siège social : Cuiserey
21310 Mirebeau sur Bèze,
RCS Dijon 410 748 230

AGE du 12/12/12 : transfert du siège social de Cuiserey, 21310 Mirebeau sur Bèze au 2 Rue de Savolles 21310 Cuiserey, démission de Mme Annick Marcaire gérante à compter du 31/12/2012, nomination de Mme Nathalie Boirin (2 Rue de Savolles 21310 Cuiserey) gérante à compter du 02/01/13. Dépôt légal RCS Dijon. Pour avis Cc

AL21049800

DISSOLUTION LIQUIDATION

CONSEILLER RESIDENTIEL RESEAU COTE D'OR FRANCHE COMTE

SAS au capital de 7.834.992 €
Siège social : 15 rue Jean Giono
21000 Dijon
444 255 962 RCS Dijon

L'assemblée générale du 20/12/2012 a décidé, à compter du 31/12/2012 la dissolution anticipée de la société, la fin des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant respectivement : AMPERSAND ASSOCIES et AMPERSAND, la nomination en qualité de Liquidateur de Maître Didier Segard demeurant 3, avenue de Madrid 92200 Neuilly sur Seine, de transférer le siège social et de liquidation à l'adresse de l'étude de Maître Didier SEGARD, au 3, avenue de Madrid 92200 Neuilly sur Seine. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Nanterre.

AL21049802

VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT PAR REMBLAIEMENT ET TRAITEMENT 21

Sigle : VERT 21
SAS au capital de 45 000 €
7 rue Colbert 21600 Longvic

Par décision en date du 20 août 2012, les associés de la SAS VERT 21, ont approuvé à l'unanimité les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de Monsieur Bruno Trèflèze, demeurant 12 Place de l'église 21380 Messigny et Vantoux et ont constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis et mention.
Le liquidateur,
Monsieur Bruno TREFLEZE

AL21049806

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
DIJON:
4 ha 85 a 90 ca - Rente de bray: CH-106-107
LONGVIC:
20 ha 09 a 27 ca - Champs du noyer judas: BR-41 - En morboeuf: AH-34[P1]-34[P2]-36-37-38[P1]-38[P2] - La creusotte: AH-43 - La fretaque: BY-24-25-26-30-31-32-35-37-44-176[49] - La place royale: AI-116-117-138-141-143-144-162-163-170-221[153][P1]-221[153][P2]-222[154](A)-222[154](B)[P2]-222[154](Z)[P1]-223[156][P1]-223[156][P2]-235[155][P1]-235[155][P2]-388[160]-390[159] - Le bas des fontaines: BY-76 - Les communaux de la gravie: BK-13(A)-13(B)-13(C) - Les courbes roies: AH-54-56
- Meix verdot: BR-14-20-21 - Sur la fontaine des crais: AI-14-38-39
Comprenant un bâtiment.
OUGES:
3 ha 11 a 59 ca - Le buissenot: ZK-1(J)-1(K)-2(J)-2(K)
Priorité sera donnée au maintien des exploitants et à un projet de collectivité.
DETAIN-ET-BRUANT:
91 ha 00 a 17 ca - Bois royal des noyers: E-5-6 - Bois royal du pre berger: E-10-23 - Champs mangins: AC-1-2-3-6-7-8-9 - Champs neufs: AC-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29 - En roche chevre: AC-30-31-32-33-34-35-36 - La grande foret: E-36-37 - Le poiset: AC-41-42(A)-42(Z) - Les margageats: E-30-31-117[30]
TERNANT:
24 ha 89 a 81 ca - Champs montants: C-25 - Champs rouges: C-11-12-13 - Fin du poiset: C-110-216 - Le poirier carion: C-14-15 - Les arpents: C-16[P1]-17[P1] - Les carres: C-9-10 - Les champs rouges: C-22 - Les copes: C-18-19 - Roche morand: C-1-4-7-8
Comprenant des bâtiments d'exploitation et d'habitation.
Fonds libre avec différé de jouissance.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 11/02/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21049805



WYZ SARL au capital de 1500 euros, 2 Rue des Jardins 21800 Sennecey Les Dijon. RCS Dijon 519656391. A compter A.G.E du 31-12-2012: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Walter (Bartalucci) Cécile, 3 Rue de La Bronotte, 21800 Sennecey Les Dijon. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Dijon.

AL21049788

SARL LE PRESSOIR DES COLLINES

Société à responsabilité limitée en cours de liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social : Grande rue,
21350 Brain
489 546 366 RCS Dijon

Avis de dissolution et de nomination du liquidateur
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2012.
A été nommée liquidateur, pour la durée de la liquidation : Madame Christine Becavin, demeurant Grande rue, 21350 Brain.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :
Grande rue, 21350 Brain.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le liquidateur.

AL21049621

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

ORCOM SODECA

Société à responsabilité limitée
au capital de 543 920 euros
Siège social : 11 Rue Marcel Dassault
Parc Technologique
de la Toison d'Or
21000 Dijon
305 081 796 RCS Dijon

En date du 5 décembre 2012, l'Assemblée Générale a décidé d'augmenter le capital social de 856 080 euros par l'incorporation directe de primes d'apport et de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention :le capital social est fixé à 543 920 euros
Nouvelle mention : le capital social est fixé à 1 400 000 euros
Pour avis

AL21049792

PAGNY TERMINAL

Société par actions simplifiée
Au capital de 625.575 €
Siège social
Place Jean Bouhey
21000 Dijon
503.134.207 RCS Dijon

1/ L'assemblée générale en date du 19 octobre 2012 a décidé de réduire le capital social :
- par imputation de pertes d'une somme de 57.711,13 € pour le ramener de 1.200.000 € à 1.142.288,87 € par diminution de la valeur nominale des 120.000 actions ;
- d'une somme de 2.288,87 € pour le ramener de 1.142.288,87 € à 1.140.000 € par diminution de la valeur nominale des 120.000 actions ;
- d'une somme de 514.425 € pour le ramener de 1.140.000 € à 625.575 € par voie d'annulation de 54.150 actions.
2°) Aux termes d'un procès-verbal du président en date du 27 décembre 2012, il a été constaté que les réductions du capital social ainsi décidées se trouvaient définitivement réalisées en date du 27 décembre 2012 et qu'en conséquence, le capital se trouvait ramené de 1.200.000 € (ancienne mention) à 625.575 € (nouvelle mention).
Pour avis
Le président

AL21049794

L'ARISTO

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
porté à 35 000 €
Siège social : 2 route de du lac
21330 Marcenay
750 487 852 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 16 janvier 2013 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 30 000 € par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Article 7 - Capital social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 €)
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à trente cinq mille euros 35 000 €)
Pour avis
La gérance

AL21049807

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

OUTIL IS LOCATION

EURL au capital de 7500 €
Siège social : 10 Route de Châtillon,
21120 Is-sur-Tille
489 468 470 RCS Dijon

L'AGE du 07/09/2012 a décidé de transférer le siège social de la société Rue de la Rochotte, 21120 Is-sur-Tille, à compter du 01/07/2012.
Mention au RCS de Dijon

AL21049795

FRANCAISE DE FACADES

SARL au capital de 10 000 €
Siège social :
12 Rue Porte Fermeraut
21700 Nuits Saint Georges
RCS Beaune 523 076 867

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2012, le gérant Monsieur Mustafa Kabak demeurant 3 Rue Cachepiou 38150 Chanas, a décidé :de transférer le siège social qui était à : 12 Rue Porte Fermeraut, 21700 Nuits Saint Georges à : **3 Rue Cachepiou, 38150 Chanas** et de modifier corrélativement l'article 5 (siège social) des statuts à compter de la même date.
Dépôt légal : RCS Vienne

AL21049754

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Office Notarial CLOVIS
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis, 51100 Reims
Tél +33(0)3 26 87 71 71
département.droitdesaffaires.51047
@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

PHARMACIE FROSSARD DZIERZYNSKI

Société en nom collectif
Capital : 1.000,00 €
Siège social : Montigny sur Aube
(21520), rue de Potelle
RCS Dijon 450 562 251

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire sous condition suspensive en date du 19 novembre 2012, Monsieur Jean-Philippe Frossard a démissionné de ses fonctions de Gérant de la société.
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2012, les associés ont constaté la réalisation de la condition suspensive à compter du 1er janvier 2013 par suite de la délivrance par le Conseil régional de l'Ordre des Pharmaciens du certificat d'inscription au tableau de la section A en date du 7 décembre 2012.
L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis et mention
David Mennetret

AL21049789

➜ CESSION

JURICA 15, rue du Pré Médard
86280 Saint Benoit

Cession de fonds de commerce
Suivant acte SSP en date à Dijon du 3 Janvier 2013, enregistré à SIE de Dijon Nord le 18 janvier 2013, bordereau n° 2013/157 case n° 8
La SARL NEOVIA, au capital de 233.750 €, dont le siège est à Quétigny (21800), rue du Commerce, ZAC des Charrières, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 401.035.803,
a cédé à la SAS HARMONIE MEDICAL SERVICE, au capital de 3.925.644,03 €, dont le siège est à Saint Benoit (86280), Avenue des Hauts de la Chaume, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Poitiers sous le numéro 403.324.163,
un fonds de commerce de « vente à particuliers et à professionnels de produits, services principalement destinés aux personnes handicapées physiques ou à mobilité réduite, matériels à caractère médical, paramédical, orthopédie, ergonomie de confort, d'hygiène et de loisirs, service après-vente, réparations ; location de matériel médical à particuliers et à professionnels, vente de pièces accessoires ; fournitures de services pour les entreprises, établissements et professionnels de santé en matière d'achat de fournitures et prestations » sis et exploité au titre de son unique établissement à Quetigny, rue du Commerce, ZAC des Charrières, et pour l'exploitation duquel la société NEOVIA est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 401.035.803
Moyennant le prix principal de 200.000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2013.
Les oppositions devront être faites dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du cabinet d'avocats FILEAS à Chenôve (21300), Immeuble Le Dionysos, 1 rue Jean Monnet, où domicile est élu à cet effet.
Pour avis

AL21049803

JURICA 15, rue du Pré Médard
86280 Saint Benoit

Cession de fonds commercial et artisanal
Suivant acte SSP en date à Dijon du 3 janvier 2013, enregistré à SIE de Dijon Nord le 18 janvier 2013, bordereau n° 2013/157 case n° 15
La SARL BOURGOGNE AMBULANCES, au capital de 8.000 €, dont le siège est à Quétigny (21800), rue du Commerce, ZAC des Charrières, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 449.530.948,
a cédé à la SARL HARMONIE AMBULANCE DIJON, au capital de 10.000 €, dont le siège est à Saint Benoit (86280), 12 Avenue des Hauts de la Chaume, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Poitiers sous le numéro 790 277 370,
un fonds commercial et artisanal d' « ambulances, véhicules sanitaires légers et taxi », sis et exploité au titre de son établissement principal à Quétigny (21800), rue du Commerce, ZAC des Charrières, et au titre de son établissement secondaire à Sombernon (21540), 17 rue de la Libération, et pour l'exploitation duquel la société BOURGOGNE AMBULANCES est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 449.530.948
moyennant le prix principal de 400.000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2013.
Les oppositions devront être faites dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du cabinet d'avocats FILEAS à Chenôve (21300), Immeuble Le Dionysos, 1 rue Jean Monnet, où domicile est élu à cet effet.
Pour avis

AL21049804

NIÈVRE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SALVÉ, DAPREMONT, FELTEN, DUMAS, FARGEOT & ASSOCIÉS

SCP de Vétérinaires,
au capital de 592 000 €
1 Rue des Doits de l'Homme
58170 Luzy
RCS Nevers 497 813 006

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/11/2012 :
1) a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 592 000 € à 473 600 € par rachat et annulation de 200 parts sociales à compter rétroactivement du 31/10/2012, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes:
Avis de constitution : Terres de Bourgogne le 4 Mai 2007.
Ancienne mention :
Le capital de fondation est fixé à 592 000 €.
Il est divisé en 1 000 parts sociales de 592 € chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.
Nouvelle mention :
Le capital est fixé à 473 600 €.
Il est divisé en 800 parts sociales de 592 € chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.
Total égal au nombre de parts composant le capital social : 800 parts.
2) a décidé de remplacer à compter du 31/10/2012, la raison sociale « Salvé,Dapremont Felten, Dumas, Fargeot & Associés » par « Salvé, Dapremont, Felten, Fargeot & Associés», et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Délibération du 08/12/2012 : L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1 Rue des Droits de l'Homme 58170 Luzy à «Champ Balard» 58170 Luzy à compter du 08/12/2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modifications seront faites au RCS de Nevers.
Pour Avis

AL58049958

SOCIETE CASTE-DEBURAUX & ASSOCIES

SA au capital de 40 000 €
Siège social : 10 rue de la Forêt
58500 Clamecy
442 864 427 RCS Nevers

Aux termes d'un Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 décembre 2012.
Il a été décidé de transformer la Société Anonyme en Société par actions simplifiée à compter du 28 décembre 2012, sans création d'un être moral nouveau.
Sous sa nouvelle forme, sa dénomination social, et son objet social ne sont pas modifiés.
Madame Françoise Caste-Deburaux demeurant 18 rue du Pavillon 92100 Boulogne Billancourt est nommée en qualité de Président pour une durée indéterminée. Les mandats d'administrateurs de Messieurs Michel Caste-Ballereau et Pierre Deburaux ont pris fin.
Les mandat des Commissaires aux comptes ont pris fin.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour extrait, le Président

AL58049979

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 19/12/12, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont :
Forme : S.E.L.A.R.L à associé unique
Dénomination : LA PHARMACIE CENTRALE
Capital social : 50.000,00 € en numéraire
Siège social : 22, Avenue Jean Jaurès, 58160 Imphy
Objet : l'exercice de la profession de pharmacie d'officine (R.5125-14 du Code de la Santé Publique) par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux
Durée : 99 ans
Gérante : Mme Véronique Walter épouse Chauvet demeurant à Chaulgnes (58400), 104, route Eugnes.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL58049961

CUMA VITICOLE DE TRACY SUR LOIRE

Suivant acte sous seing privé en date du , enregistré à Nevers le 24/05/2012 a été constituée une société Coopérative Agricole d'utilisation de Matériel Agricole dénommée : CUMA Viticole de Tracy sur Loire.
Son siège social est à : Mairie, 5 rue Petit Boisgibault, 58150 Tracy sur Loire.
L'acte de société, le procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive et les pièces qui y sont annexées seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de : Nevers

AL58049963

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 janvier 2013 à Nevers (58), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : société par actions simplifiée
Dénominarion : LE PRE FLEURI
Siège social : 16 route de Lyon Sermoise sur Loire (58)
Objet : Café, Bar, Restaurant, Snack
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 2 000 euros
Admission aux assemblées et participation aux décisions :
Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.
Transmission d'actions : La cession et transmission d'actions entre associés peut s'effectuer librement.
Toute autre cession et transmission d'actions, à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Thierry Valle, domicilié 20 Impasse de la Bagatelle à Nevers 58000.
Directeur Général : Monsieur Laurent Cagniard, domicilié 36 Avenue Colbert à Nevers 58000.
La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le Président.

AL58049948

EARL LES BOUILLOTS

Au capital de 7.500 €
Les Bouillots
58290 Limanton

Avis de constitution
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL Les Bouillots prenant effet au 5 janvier 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : SOCIETE CIVILE à RESPONSABILITE LIMITEE
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL Les Bouillots
Siège social : Les Bouillots 58290 Limnaton
Associée gérante : Mme Cottin Jocelyne Les Tremblats 58290 Isenay
Capital social : 7.500 € divisé en 75 parts de 100 € représentant du numéraire
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la fondatrice

AL58049967

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec.
Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

AVIS DE CONSTITUTION
Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société LE PETIT BONHEUR, SCI au capital de 500 € dt le siège social est à Cosne Cours sur Loire (58200), 12 Rue bernot, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers qui a pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un bien immobilier situé à Cosne Cours sur Loire (58),14 Rue Bernot dt la gérante est Mme Bérénice Busschaert, dmt à Cosne Cours sur Loire(58200), 12 Rue Bernot.
Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession ne peut intervenir qu'avec l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire statuant à la majorité des deux tiers du capital social.

AL58049969

Legalys Conseils
Me Eric MASSEREAU
Route d'Orléans
BP 89
18230 St Doulchard

Avis de constitution
Suivant acte SSP en date à Ville Langy, Nièvre, du 10/01/2013, il a été constitué, pour 99 ans, une société civile d'exploitation agricole dénommée « SCEA DU MONTOT », dont le siège est à Ville Langy (58270), «Le Montôt»,
Objet : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation.
Capital : 354.000 euros, constitué à hauteur de 352.740,28 euros par les apports en nature et à hauteur de 1.259,72 euros par des apports en numéraire.
Gérance : M. Jacky Thomas, demeurant à Ville Langy (58270),« Le Montôt ».
Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés, ascendants et descendants. Toute autre cession de parts sociales ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.
Pour avis, La gérance

AL58049971

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EURL Nicolas SOLIGNAC
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social: 14 rue du Commerce, 58170 Luzy
Objet : Agent général d'assurances
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Nicolas Solignac, demeurant 3 village de Craux, 58 300 Lamenay sur Loire
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58049972

Aux termes d'un acte SSP en date du 13 janvier 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : Adgalou
Siège social : 1 bis le Bioure, 58390 Dornes
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 100 €
Objet social : La société a pour objet la gestion et l'administration de tous immeubles dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'apport, d'acquisition , de construction ou toute autre opération.
Gérance : Monsieur Roger Boudron, 1 bis le Bioure, 58390 Dornes
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou des descendants du cédant.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58049974

Avis de constitution
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL GOGUELAT prenant effet au 1er décembre 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : SOCIETE CIVILE à RESPONSABILITE LIMITEE
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL GOGUELAT
Siège social : 8 rue des Fossés 58190 Amazy
Associé gérant : M. Hervé Goguelat, demeurant 8 rue des Fossés 58190 Amazy
Capital social : 193 300 € divisé en 1.933

liers et de numéraires
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL58049926

CONVOCATION

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles ayant leur siège dans le département de la **Nièvre** :
Aron, Bas Nivernais, Bazois, Brinon sur Beuvron, Cosne sur Loire, Donziais, Entre Loire et Allier, Grand Nevers, Haut Morvan, La Charité sur Loire, L'Abron, Les Amognes, Les Bords de Loire, Les Lacs du Morvan, Mont St Alban, Moulins Engilbert, Puisaye Nohain Forterre, Pouilly sur Loire, Prémery, Corbigny, Saint Saulge, Sud Morvan, Tannay, Varzy, Vaux d'Yonne
sont convoqués en Assemblée générale ordinaire
le Vendredi 15 Février 2013 à 14h00, à Groupama Rhône-Alpes Auvergne, 4 Esplanade Walter Benjamin, Salle Colbert au 3ème étage à Nevers
à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant: approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité et financier, approbation des comptes, renouvellement des membres de la Commission de contrôle et de surveillance. Pour le cas probable où les Assemblées générales présentement convoquées ne pourront se tenir et délibérer faute de réunir le quorum du quart des sociétaires requis par la loi, les sociétaires sont avisés qu'ils seront convoqués par lettre à l'Assemblée générale de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur sera précisé dans cette convocation.

AL58049840

DISSOLUTION LIQUIDATION

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 Saint Doulchard
tél. : 02 48 70 95 81

L'ATELIER DE COIFFURE

SARL à associé unique
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social : 7 rue Saint Etienne,
58000 Nevers
329 252 449 RCS Nevers

Aux termes d'un acte d'associé unique en date du 31 décembre 2012, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour.
Mme Odile Thomas, domiciliée 9, avenue des Marronniers, 58640 Varennes Vauzelles, a été nommée liquidateur et le siège de liquidation a été fixé à son domicile précité, où devront être adressée toute correspondance et notifiés tous documents.
Modification au RCS de Nevers
Pour insertion,
Maître Pierre GUILLET,
Avocat spécialement mandaté

AL58049954

VERONIQUE FORESTIER

SARL en liquidation
33 Ter Rue St Benin
58000 Nevers
R.C.S : Nevers 421 421 751

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2012, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58049955

EARL CHAMARD EN COURS DE LIQUIDATION

Au capital fixe de 127 305 €
Siège de liquidation
Le Bourg
58120 Saint Léger de Fougeret
RCS Nevers 378.109.698.

CLÔTURE DE LIQUIDATION
L'assemblée générale réunie le 20 décembre2012, aapprouvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. René Chamard de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers
Pour avis, le liquidateur

AL58049968

SCEA DE BUSSEAU

Société civile au capital de 1.524,50 euros
Siège social : Busseau, 58700 Moussy
RCS Nevers 392.130.985

Dissolution
Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 9 janvier 2013, il est décidé la dissolution anticipée de la SCEAde BUSSEAU à compter du 1er janvier 2013 et sa mise en liquidation amiable.
M. Billardon Pierre-Yves, Busseau, 58700 Moussy quitte ses fonctions de gérant et est nommé liquidateur. Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé à Busseau, 58700 Moussy.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58049970

Société Civile Professionnelle d'Avocats
LEGENDRE-LOIRAND BIGOT TREBOUS
69 Bis Avenue de Lattre de Tassigny
18000 Bourges
Tel : 02-48-27-21-61
Fax : 02-48-24-95-19

EURL MARISA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 rue du 14 juillet
58200 Cosne Cours sur Loire
499 077 972 RCS Nevers

L'associée unique, suivant décisions du 31 décembre 2012 :
- a prononcé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2012 et sa mise en liquidation ;
- a nommé comme liquidateur Mme Isabelle Hernando, demeurant à Cosne Cours sur Loire (58200) 9, rue du 14 juillet, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci ;
- a fixé le siège de la liquidation à Cosne Cours sur Loire (58200) 9, rue du 14 juillet.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
Mme Isabelle HERNANDO

AL58049975

Par décision du 4 janvier 2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société EURL RIVE DROITE à compter du 31 Décembre 2012 et sa mise en liquidation.
A été nommée Liquidateur, Mme Virginie Thierraz, associée unique, demeurant Allée des Vergnes, Villechaud, 58200 Cosne sur Loire, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixée, 32 Rue du commerce, 58200 Cosne sur Loire, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL58049911

Par décision du 4 janvier 2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société EURL LA POELEE à compter du 31 Décembre 2012 et sa mise en liquidation.
A été nommée Liquidateur, Mme Virginie Thierraz, associée unique, demeurant Allée des Vergnes, Villechaud, 58200 Cosne sur Loire, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixée, 32 Rue du commerce, 58200 Cosne sur Loire, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL58049913

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SARL RESTAURANT LES PALMIERS

au capital de 750 €
26 Rue Marié Davy
58500 Clamecy
Nevers 528 893 761

Délibération du 06/12/2012 : l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
La Gérance

AL58049965

NON DISSOLUTION

S.A.R.L. MPL

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 5 000 €
Siège Social : 4 Rue des Trappes
58000 Sermoise sur Loire
R.C.S. Nevers 511 633 612, 2009 B 95

Au terme de l'A.G.E. du 28/12/12, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, en application de l'article L 223-42 du CC.
Pour avis. La Gérance.

AL58049953

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LAMMERS-VAN MARLE
RCS Nevers 492 906 334

En raison du changement de siège social le 01.01.2013 à : Saint Rémy de Provence (13210), 7 Avenue de la Libération, la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Tarascon (13150).
Capital social : 800 euros, apporté en numéraire.
Objet : L'acquisition et la gestion d'immeubles.
Durée : 99 ans du 23/11/2006 au 22/11/2105.
La cession des parts est soumise à l'agrément de la société.
Co-gérants : M Van Marle Hjalmar et Mme Lammers Ingrid, demeurant Prinsegracht 41 M, 2512 Ew ,Ài Den Haag (Pays Bas).
Pour insertion - Les co-gérants.

AL58049957

NOMINATION

Marccus Partners

Bureau de Strasbourg
Tel: +33 (0) 3 88 24 25 85
www.marccuspartners.com

DBCC

Société par actions simplifiée
au capital de 152 449,02 euros
Route de Guérigny Zone Industrielle
BP 80
58403 La Charité sur Loire
RCS Nevers 417 602 190

Avis
Le 05.09.2012, l'associé unique a décidé de nommer M. Pierre Pfohl, 6 rue du Général de Gaulle à 67750 Eckwersheim, en qualité de nouveau Président en remplacement de Mme Annie Corneau, 37 avenue de Gambetta 58403 La Charité sur Loire, démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de Nevers,
Pour avis.

AL58049976

Marccus Partners

Bureau de Strasbourg
Tel: +33 (0) 3 88 24 25 85
www.marccuspartners.com

DBCC

Société par actions simplifiée
au capital de 152 449,02 euros
Route de Guérigny Zone Industrielle
BP 80
58403 La Charité sur loire
RCS Nevers 417 602 190

Avis
Le 23.06.2012, l'assemblé générale a décidé de nommer Mme Annie Corneau, 37 avenue de Gambetta 58403 La Charité sur Loire, en qualité de nouveau Président en remplacement de Monsieur Philippe Corneau, 37 avenue de Gambetta 58403 La Charité sur Loire, décédé le 22.06.2012.
Mention sera faite au RCS de Nevers,
Pour avis.

AL58049977

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

ECURIE MAGNIEN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 13 200 euros
Siège social: Domaine Bouillet
58340 Saint Gratien Savigny

Par acte SSP en date du 05 janvier 2013, il a été constitué une SARL dénommée: ECURIE MAGNIEN
Objet social : - l'exploitation de la carrière de chevaux de courses dont elle peut avoir la propriété entière ou partielle, ou la location, l'élevage.
- la prise en pension de chevaux.
Siège social : Domaine Bouillet à Saint Gratien Savigny(Nièvre)
Capital : 13 200 euros
Gérance : Monsieur Jean-François Magnien demeurant Lieudit «Domaine Bouillet» à Saint Gratien Savigny(Nièvre)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL58049956

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL POINT

Au capital de 337.000 euros
Domaine Couillaud, 58300 Verneuil
RCS Nevers 753.086.628

Modification des dirigeants
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en
date du 1er janvier 2013, il a été procédé au retrait de M.
Point Bernard de ses fonctions de gérant et à la nomination
d'un nouveau cogérant, M. Point Florent.
Pour avis, la gérance

AL58049959

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

AVINOX

Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 000 euros
Siège social: 2 rue des Trappes
58000 Sermoise sur Loire
525 312 716 RCS Nevers

Décision: Assemblée extraordinaire du 11 janvier 2013
Objet: Démission du gérant
Ancienne mention:
Gérants: Monsieur Daniel Jurkowski demeurant 8 rue de l'Eperon à Nevers (Nièvre).
Madame Christine Jurkowski demeurant 15 rue du Petit Rombois à Sermoise sur Loire (Nièvre).
Nouvelle mention:
Gérante: Madame Christine Jurkowski demeurant 15 rue du Petit Rombois à Sermoise sur Loire (Nièvre).
Pour avis.

AL58049964

SARL BELAIR CYCLES

au capital de 40 000€
Siège social : 1 rue des Places
58000 Nevers
380 808 030 RCS Nevers

Par A.G.O du 29 décembre 2012 Madame Sylvie Belair demeurant Le Vieux Charly, 58400 Chaulgnes, a été nommée gérante, en remplacement de Monsieur Laurent Belair, gérant démissionnaire.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL58049978

CESSION

Par acte SSP sous condition suspensive du 19/12/2012 enregistré au Pôle Dpartemental d'enregistrement Nevers le 21/12/2012 Bord n°2012/1731 Case n°11 Ext. 3713, Monsieur François Roger André Néau, demeurant à Imphy (58160), 22, avenue Jean Jaurès a cédé à la Société «LA PHARMACIE CENTRALE», SELARL à associé unique au capital de 50.000-€, ayant son siège social à Imphy (58160), 22, avenue Jean en cours d'immatriculation, un fonds de commerce d'officine de pharmacie situé à Imphy (58160), 22, avenue Jean Jaurès moyennant le prix de 850.000-€. La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/04/2013.
Pour la validité et la réception, les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'Etude de Maître Aude Bonnet, Huissier de Justice, sise 7, rue Gambetta, BP 10425, 58004 Nevers Cedex.»

AL58049962

Notaires

SCP H. ADENOT et S. KOWAL
Notaires associés
BP 1
58800 Corbigny

Suivant acte reçu par Me Sophie KOWAL, notaire à Corbigny (Nièvre), le 18 janvier 2013, enregistré à Nevers le 22 janvier 2013, bordereau 2013/96, case n°1 extrait 298.
Mme Angela Edwige Maria Schaffgotsch, ambulancière, épouse André demeurant à Montsauche les Settons (58230) Nataloup.
a cédé à :
Mr Jonathan Garlot, artisan, demeurant à Brassy (58140) Le Bourg.
un fonds de taxi ambulances VSL exploité à Montsauche les Settons (58230) Nataloup, connu sous le nom de «Angel'Ambulances».
Immatriculé au RCS Nevers sous le n°333.829.000.
Prix : 95.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 78.000,00 € et aux éléments corporels pour 17.000,00 €.
Prise de possession à compter du 19 janvier 2013.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me KOWAL, notaire à Corbigny, où domicile est élu, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales, par acte extrajudiciaire.
Pour avis unique

AL58049980

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

JOUR FERIE PRODUCTIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 euro
Siège social : Lieu-dit Les Salles
89220 Bléneau
532 275 443 RCS Auxerre

Par décision du 09/11/2012, l'associé unique a adopté les modifications suivantes :
1/ Il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 09/11/2012. L'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention
Discothèque, gestion de bar, restaurant et tous débits de boisson, achat-vente de spectacles.
Nouvelle mention
Edition de presses, productions de spectacles, productions d'artistes, écritures.
2/ Le siège social a été transféré à Paris (75002) 36 Rue Dalayrac, à compter du 09/11/2012. L'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention
Le siège social est fixé à Bléneau (89220) Lieu-dit Les Salles.
Nouvelle mention
Le siège social est fixé à Paris (75002) 36 Rue Dalayrac.
3/ Le capital a été augmenté de 9.999 euros, pour être porté à 10.000 euros, par compensation avec des créances liquides et exigible sur la société.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention
Capital : 1 euro
Nouvelle mention
Capital : 10.000 euros
Gérant : M. Veisselier Patrick demeurant Le Crêt à Montchal (42360).
Mention sera faite au RCS : Auxerre
Pour avis

AL89049956

AVIS DE TRANSFORMATION
Aux termes d'une délibération en date du 7 janvier 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société devient LEFEVRE-REGNIER PAYSAGE.
Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 euros.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Admission aux assemblées et droit de vote:
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Monsieur Jean-Charles LEFEVRE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président de la société : Monsieur Jean-Charles LEFEVRE
demeurant 28 Rue Sainte Catherine 89570 Linant
Directeur général :
Monsieur Olivier Josselin demeurant 2 Chemin des Chaubards Vaugenets 89410 Béon
Commissaires aux comptes confirmés dans leurs fonctions : Société INTERCOMEX,

titulaire, Monsieur Bernard Lhérisson, suppléant.
Pour avis
Le Président

AL89049973

BORVO TRAITEUR

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Route de Beaumont
Chemilly sur Yonne
89250 Seignelay
337 894 794 RCS Auxerre

Modification des dirigeants
Le 10 Novembre 2011, l'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de Monsieur Alain Pater, exerçant à Arpajon (91290) 27 rue Dauvilliers en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, ainsi que le mandat de Monsieur Alain Coiffard exerçant à Asnières/Seine (Hauts de Seine) 21 rue de Normandie en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, pour une période de Six(6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2017.
Pour avis.

AL89049978

→ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Maître Claude Hestin
de la SCP Drap Hestin Nardini
Avocats au barreau de Draguignan (Var)
6 Le Verger des Ferrages
83510 Lorgues
Tél. : 04 94 73 98 60
Fax : 04 94 67 60 56
e.mail :
scpdrap.hestin.lorgues@wanadoo.fr

A la requête de Maître Leca Pierre Alexandre
mandataire liquidateur demeurant et domicilié
13 rue de la République
83300 Draguignan

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Audience de la Chambre des Criées du Tribunal de Grande Instance de Draguignan du:
vendredi 22 mars 2013 à 8 h 30
Un local commercial sis au rez de chaussée et une cave composant le lot numéro 1 et le lot numéro 4 sur la commune d'Auxerre cadastrée section EL 175 sis 40 rue Paul Bert 89000 Auxerre pour une contenance totale de 77.59 m2, lots en copropriété représentant pour le local 248/1000ème des parties communes et pour la cave 22/1000ème des parties communes.
L'immeuble fait l'angle de la rue Paul Bert et de la rue Marie Noël. Côté rue Paul Bert la façade est en colombages, l'accès à la case se fait par la rue Marie Noël.
Ce bien est à l'heure actuelle occupé avec une exploitation de restauration, un bail commercial a été consentit le 1er novembre 2010 pour 9 années et enregistré près le service des impôts des entreprises d'Auxerre en date du 23/11/2010 bordereau 2010/1073 case n° 11.
Une visite des lieux est prévue le mardi 5 mars 2013 de 16 h 00 à 17 h 00 et sera effectuée par Me Teboul Eric, huissier de justice à Auxerre - le rendez-vous est fixé sur place.
MISE A PRIX : 80 000 euros avec faculté de baisse du quart.
Les enchères ne pourront être reçues que par le ministère d'avocat inscrit au Barreau de Draguignan.
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Draguignan.
Pour tout renseignement s'adresser au Cabinet de la SCP Drap Hestin Nardini.

AL89049961

→ CHANGEMENT DE NOM

M. RESDEDANT (Julien, Charles) né le 21 janvier 1990 à Sens (Yonne), demeurant 3 rue des Queues Chats à Saint Clément (Yonne), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : MORIZOT;

AL89049960

→ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 3 janvier 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale :MJ CONFECTION
Siège social : Chemin de Toucheboeuf, Chemin des Vaux Servins, 89270 Vermenton
Forme : SARL Unipersonnelle
Sigle : MJ CONFECTION
Nom commercial : MJ CONFECTION
Capital : 2500 €
Objet social : La réalisation de produits en tissus, retouches, réparation de vêtement, réalisation de vêtements selon modèle.
Gérant : Madame Joëlle Mantani, Chemin de Toucheboeuf, Chemin des Vaux Servins, 89270 Vermenton
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89049965

Avis de constitution d'une société civile immobilière par acte sous seing privé en date du 15/01/2013.
Dénomination: SCI DES POYAUDINS
Au capital de 200 euros
Siège social: 11 Les grands nains, 89130 Toucy
Objet: acquisition et gestion de tous biens mobiliers et immobiliers et plus spécialement l'acquisition d'un immeuble situé à Toucy 89130, 16 av Aristide Briand.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Gérants : M. Evrard Christian demeurant 11 Les grands nains
89130 Toucy et Mme Véronique Evrard demeurant 11 Les grands nains 89130 Toucy nommés pour une durée indéterminée.

AL89049966

Par acte SSP du 16/01/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : MB2 IMMOBILIER
Objet social : L'acquisition d'immeubles et de terrains constructibles. La gestion et l'administration l'exploitation et l'entretien desdits biens. L'emprunt de tous les fond nécessaires et l'acquisition de valeurs mobilières.
Siège social :7 rue des belles filles, 89290 Augy
Capital : 200 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Bernard Marc, demeurant 7 rue des belles filles, 89290 Augy.
Clause d'agrément : Les cessions de parts sociales sont libres entre associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable obtenu par décision unanime des associés.
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89049968

EURL LA BROCANTE MAILLOTINE

SARL unipersonnelle
au capital de 2 000 euros
siège : 89300 Joigny

Avis est donné de la constitution de la SARL unipersonnelle : «La brocante maillotine» au capital de 2 000 euros.
Siège social : 10 avenue Gambetta, espace Gambetta, 89300 Joigny.
Objet : commerce de détail de biens d'occasion
Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens. **Gérant :** M. Alain Robert demeurant 14 rue de la Mardelle, 89330 Verlin, nommé pour une durée indéterminée.

AL89049954

Par acte SSP du 11/01/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : SCI 5 RCDM
Objet social : l'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux Associés des locaux occupés par eux mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales
Siège social : 8 rue des Bains, 89100 Sens

AL89049974

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SARL BLIN
Capital: 5000 euros
Siège: 18 bis grande rue, 89100 St Martin du Tertre
Objet: Tous corps d'état
Durée: 99 ans
Gérant: M. Blin Gilbert, 18 bis grande rue, 89100 St Martin du Tertre.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89049976

→ APPORTS

Aux termes d'un acte du 30.10.2012, GOURMAND SAS au capital de 405.000 €, siège social à Auxerre (89) av. de la Turgotine, 425 520 467 RCS Auxerre, transmettait, à GOURMAND SENS SAS au capital de 5.000 €, siège social à Saint Clément (89) ZA La Fontaine d'Azon, 538 258 872 RCS Sens, à titre d'apport placé sous le régime des articles L. 236-16 à L. 236-22 du Code de commerce, l'ensemble des éléments actif et passif composant sa branche complète et autonome d'activité constituée d'un fonds de commerce de négoce de matériaux de construction, exploité à Saint Clément (89) ZA La Fontaine d'Azon qui est son établissement secondaire identifié sous le n° SIRET 425 520 467 00043, dont l'actif est évalué à 1.974.434,93 Eur. ; en contrepartie GOURMAND SENS prend en charge, sans solidarité avec GOURMAND SAS, la totalité du passif de cette dernière société lié à l'exploitation des actifs apportés, soit 1.467.878,82 € ; l'actif net apporté est de 506.556,11 €. En rémunération de cet apport partiel d'actif effectué, GOURMAND SENS a augmenté son capital s'une somme de 495.000 € pour le porter de 5.000 à 500.000 Euros par l'émission de 49.500 actions nouvelles de 10 € de nominal chacune, entièrement libérées, de même catégorie que les anciennes, créées jouissance au jour de la réalisation de l'opération attribuées à GOURMAND SAS. La prime d'apport s'élève à 11.556,11 €. Le projet d'apport partiel d'actif ci-dessus a été approuvé par l'AG des associés de GOURMAND SAS tenue le 31.12.2012 et par l'associé unique de GOURMAND SENS le 31.12.2012, lequel a approuvé les apports de GOURMAND SAS, leur évaluation, leur rémunération, ainsi que les charges dont ils étaient assortis, a décidé d'augmenter son capital, a constaté la réalisation des conditions suspensives stipulé par l'acte d'apport, a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de l'opération d'apport partiel d'actif. Ainsi qu'il est stipulé dans le traité d'apport, GOURMAND SENS est réputé avoir la jouissance des biens apportés depuis le 1.1.2012.
Anciennes mentions publiées : Capital social : 5.000 € **Nouvelles mentions publiées :** Capital social : 500.000 €

AL89049955

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIÉTÉ ALPHA BUREAUTIQUE

Société à responsabilité limitée en liquidation
dont le liquidateur est M. Bruno Renard
Au capital de 38158euros
Siège social : 52 Bis Bd du 14 Juillet
RCS Sens B 330 464 603

Suivant délibération en date du 14 janvier 2012, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur m. Bruno Renard, 10 rue Paul Doumer 89100 Saint Clément ont approuvé les comptes de liquidation, ont décidé de la répartition du produit net de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens le 18 Janvier 2012.
Pour avis
Le liquidateur

AL89049895

LES SERRES DU CHATEAU

SARL au capital de 500 euros
Siège social : 21, rue de l'Europe
89100 Maillot
499 585 438 RCS Sens

Par décisions ordinaires en date du 28 novembre 2012, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Daniel Langlois de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et nommé en remplacement à compter de ce même jour Monsieur Alain Souillard, demeurant 2 rue Jean Daudin 75015 Paris.
Pour avis

AL89049963

Aux termes du procès-verbal du 16/11/2012, les Associés de la Société «ABC», Société Civile en liquidation au capital de 1.524,49 €uros dont le siège est à Saint Denis Les Sens (Yonne), Lieudit «Le Pré Aubert», RCS Sens 384 491 643, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur Monsieur Michel Chaufournais demeurant à Paris (16ème) 22, Avenue Georges Mandel et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Radiation sera faite au RCS de Sens.

AL89049964

→ MODIFICATION DE CAPITAL

GBTD

SARL au capital de 70.000 Euros
Siège social
5, rue des Pêcheurs
89140 Gisy les Nobles
532 193 422 RCS Sens

D'une décision prise par les associés réunis en AGE le 19 novembre 2012, il résulte que le capital social a été augmenté de 150.000 Euros, pour être porté à 220.000 euros, par création et émission de nouvelles parts sociales.
Modification au RCS de Sens

AL89049749

→ TRANSFERT DE SIÈGE

LUCIE MODE

SARL au capital de 10000 €
Siège social :
17 rue Dombey, 71000 Mâcon
533 673 901 RCS Mâcon

L'AGE du 02/01/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 43 Grande Rue, 89100 Sens, à compter du 02/01/2013.
Gérant : Mme QIN Haiying, demeurant 100 rue de la chapelle, 75018 Paris.
Radiation au RCS de Mâcon et réimmatriculation au RCS de Sens

AL89049967

→ NOMINATION

PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 136.800.000 €, Siège social : 23 avenue Aristide Briand, Paron, BP 801, 89108 Sens Cedex, 095.750.311 RCS Sens,

L'Associé Unique a pris acte suivant décision du 15.1.2013 de la démission de M. Jordi Calvo de son mandat de Membre et Vice-Président du Comité de Contrôle, et a nommé nouveau Membre du Comité de Contrôle : M. Andreas Bott demeurant Pfeddersheimer Weg 43, 14129 Berlin (Allemagne). Pour avis.

AL89049977

KEP TECHNOLOGIES INTEGRATED SYSTEMS

SASU au capital de 8.500.00 €
Siège : ZA les Pelletiers 89100 Soucy
319 948 576 RCS Sens

Par décision en date du 11/01/2013, l'associé unique a nommé, à compter de ce jour, la SARL «CANNES AUDIT PEIRIN» ayant siège social au Cannet (06110) 183 Chemin de l'Orme (519 484 083 RCS Cannes), en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la SARL CRESPIN, démissionnaire, et en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Mme Claire Peirin, domiciliée 804 Chemin de Notre Dame 06220 Vallauris, en remplacement de la SARL AUDIT EXPERT ET CONSEIL, démissionnaire.
Pour avis.

AL89049979

→ SUCCESSION

Avis
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex :
- a été nommée par décisions du Tribunal de Grande Instance de Sens, curateur des successions de :
. en date du 11/12/2012
Mme Francine Sery célibataire, décédée le 19/02/2011 à Joigny , réf 12-5077
Mme Suzanne Pouy veuve Moisson, décédée le 06/08/2012 à Sens, réf 12-5078
. en date du 13/12/2012, Mme Madeleine Hucher veuve Sauvage, décédée le 27/06/2009 à Joigny, réf 12-5081
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur de la succession de M. André Nail célibataire, décédé le 07/12/2009 à Tonnerre, réf 12-4495 établira l' inventaire estimatif et le règlement du passif

AL89049969

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale, France Domaine, 4 rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex , curateur des successions de :
. Mme Marie-Louise Emilienne Roussel célibataire, décédée le 21/06/2011 à Vézelay, réf 12-4518
. Mme Marguerite-Marie Marcelle Héry divorcée, décédée le 17/12/2011 à Joigny, réf 12-4557
. M. Gabriel Daniel Manchon célibataire, décédé le 13/01/2009 à Avallon, réf 12-4757
. M. Miloudi Ali Ben Haidi célibataire, décédé le 20/12/2011 à Auxerre, réf 12-4688
. M. André Jean Felten célibataire, décédé le 04/04/2012 à Auxerre, réf 12-4890
. Mme Eléonore Jeanne Pantzer veuve Blanchard, décédée le 18/12/2010 à St Fargeau, réf 12-4893
a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif
. M. Mohand Nechar célibataire, décédé le 27/09/2011 à Savigny sur Clairis, réf 12-4719
déposera le compte rendu de succession au Tribunal de Grande Instance de Sens le 20/02/2013

AL89049962

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

ENTREPRISE GENERALE D'AMENAGEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 3 route de la Bardoue
89190 Les Clerimois
RCS Sens 410 883 094

Aux termes d'une délibération en date du 15 janvier 2013, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Bernard Charles à compter du 31 décembre 2012 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis La Gérance

AL89049970

→ CESSION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à PARIS, du 24 Décembre 2012, enregistré à Auxerre, le 10 janvier 2013, bord n° 2013/39, case n° 10,
La Société KENZA S.A.R.L. au capital de 7.500 euros, ayant son siège social 55 rue de l'Hôpital 89700 Tonnerre, 529 586 125 R.C.S.Auxerre,
a vendu à
la Société KENZA TONNERRE S.A.R.L. en cours de constitution au capital de 500 euros, ayant son siège social 55 rue de l'Hôpital 89700 Tonnerre,
Un fonds de commerce de restauration connu sous le nom de « KENZA » sis 55 rue de l'Hôpital 89700 Tonnerre,
Moyennant le prix de 10.000 euros
Entrée en jouissance 15 janvier 2013
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au fonds cédé pour la validité et pour la correspondance au Séquestre Juridique de l'Ordre des Avocats 11 place Dauphine 75053 Paris cedex 01.
Pour avis

AL89049959

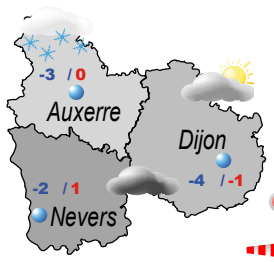
Avis de cession de fonds
Suivant acte reçu par : Maître Gérard LEGUY, Notaire à Avallon (Yonne), 4 Rue de Lyon, soussigné.
Le quinze janvier deux mille treize enregistré à Auxerre
la Société dénommée SARL LE GOUT DES AUTRES, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à Avallon (Yonne) 9 rue de Paris identifiée sous le numéro SIREN 507798460 RCS Auxerre.
a cédé à :
la Société dénommée BIO ADDICT, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à Magny (Yonne) 2 rue du Château identifiée sous le numéro SIREN 789956281 RCS Auxerre.
Un fonds de commerce de commercialisation de produits alimentaires et non alimentaires issus de l'agriculture biologique situé et exploité à Avallon (Yonne) 9 rue de Paris.
Prix soixante mille euros (60.000,00 €).
Prise de possession à compter du 1er janvier 2013.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître LEGUY, notaire à Avallon (Yonne), 4 rue de Lyon, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.
Pour insertion.
Le notaire.

AL89049980

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez
votre annonce en ligne
et obtenez votre devis
instantanément

▶ Prévisions **météo** du 18 au 20 janvier

Vendredi 25 Janvier



Mitigé

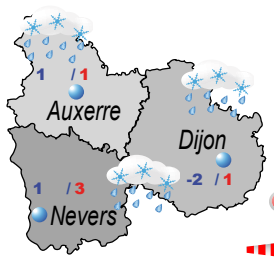
Ce vendredi sera partagé entre quelques chutes de neige et de rares apparitions du soleil.

T° mini : -5 à -3 °C
T° maxi : 0 à 2 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

St Apollos
Soleil : 08:31 - 18:03
Lune : 16:47 - 07:02

Samedi 26 Janvier



Perturbé

Ce samedi se déroulera sous des précipitations de pluie et neige mêlées. Les températures resteront négatives en matinée.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 2 à 4 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 40 km/h

Ste Paule
Soleil : 08:30 - 18:04
Lune : 17:47 - 07:39

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 27 Janvier



Pluie et neige

Le ciel restera menaçant et les précipitations de pluie et neige mêlées persisteront. Les vents seront modérés.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 4 à 6 °C

Vents : Sud 30 km/h

Ste Angèle
Soleil : 08:29 - 18:06
Lune : 18:50 - 08:12

Prévisions à 7 jours

Lundi 28 au Mercredi 30 Janvier :

Un ciel très nuageux avec quelques averses.

Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 0 à 3 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Jeudi 31 Janvier au Dimanche 3 Février :

De nombreuses précipitations sont attendues.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 2 à 7 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

		2						
3				2			6	4
8					5			
	4	3					7	
		1	2	3		8	4	
			6					
	8							
	1			6	2		5	
				4	7			

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

7	1	6	5	2	9	8	4	3
8	2	5	1	3	4	6	9	7
9	3	4	8	6	7	1	5	2
4	7	1	6	9	5	3	2	8
2	8	9	7	4	3	5	6	1
6	5	3	2	8	1	9	7	4
1	9	8	4	5	2	7	3	6
5	4	7	3	1	6	2	8	9
3	6	2	9	7	8	4	1	5

▶ **Télévision** Sélection du 26 janvier au 1er février

Samedi 26

TF1
20.50 NRJ music awards. Divertissement présenté par N. Aliagas, avec Alicia Keys, Mylène Farmer, Shy'm, M. Pokora, Birdy, Amel Bent, Jenifer, Élie Semoun, José Garcia, etc.
23.45 Toute la musique qu'on aime. Divertissement avec Michaël Youn, Tal, José Garcia, Bénabar, etc.

FRANCE 2
20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Franck Dubosc, Philippe Geluck, Pascal Obispo, Anny Duperey, Natacha Amal, le Pr. Cabrol, Jean-François Dérec, etc.
23.15 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.45 Commissaire Magellan «Mort subite» ★. Téléfilm avec Jacques Spiesser. *Inégal.*
22.15 Qui va à la chasse… ★★. Téléfilm avec Bernard Le Coq. *Amusant, mais outrancier.*
00.05 Appassionata «Juliette Gréco à contretemps».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Billy the Kid» ★★. *Excellent.*
21.40 L'aventure humaine «Un justicier du Far West».
22.35 Errol Flynn, le diable de Tasmanie ★★. *Intéressant.*

M6
20.50 The Glades. Série ⓾.

CANAL +
20.55 Zlatan l'intégrale.

Dimanche 27

TF1
20.50 Ocean's eleven ★★★. Policier (2001) de S. Soderbergh, avec George Clooney, Brad Pitt, Julia Roberts (1h57). *Brillant et amusant.*
23.00 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 Appaloosa ★★★. Western (2008) de et avec Ed Harris, et avec Viggo Mortensen, Jeremy Irons (1h51) ⓾. (voir Sélection)
22.40 Non élucidé «L'affaire Stéphane Dietrich». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.45 Jackson Brodie, détective privé (3 et 4/6) ★★. Série avec Jason Isaacs ⓬. *Pas mal.*
22.55 Inspecteur Gently «Le moulin de la discorde». Série.
00.25 La banque Nemo. Drame en NB (1936) de M. Tourneur, avec Harry Baur, Gaby Morlay (1h30).

ARTE
20.45 Bullitt ★★★. Policier (1968) de P. Yates, avec Steve McQueen, Robert Vaughn (1h48). *Remarquable.*
22.35 Steve McQueen, l'indomptable. Documentaire.

M6
20.50 Zone interdite «Mes parents sont homosexuels : Et moi dans tout ça ?». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Sexe et amour en Chine». Magazine.
00.20 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football «PSG/Lille».

Lundi 28

TF1
20.50 Doc Martin (3 et 4/6). Série avec Thierry Lhermitte, Doudi, Ophélie Winter.
22.40 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.00 Au Field de la nuit, avec C. Boulouque, Jean-Baptiste Harang, Armand Molinié, B. Le Callet, Francis Veber et Alexandra Vandernoot.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Au service de Sa Majesté», «Aveuglement», «Le troisième homme» ★★. *Excellent.*
22.55 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.45 La ville entre en gare ★★. Documentaire. *Intéressant.*
23.15 Vie et mort de Robert Boulin ★★★. (voir Sélection)

ARTE
20.50 Les aventuriers ★★. Drame (1967) de R. Enrico, avec Lino Ventura, A. Delon (1h52). *Excellent.*
22.40 L'empire des sens. Drame en VO (1976) de N. Oshima (1h38) ⓲. *Superbe, mais pornographique.*

M6
20.50 Collateral ★★★. Thriller (2004) de M. Mann, avec Tom Cruise, Jamie Foxx (1h55) ⓬. (voir Sélection)
23.00 Angles d'attaque ★★. Thriller (2008) de Pete Travis, avec Dennis Quaid (1h26) ⓾. *Excellent.*

CANAL +
20.55 Le vol des cigognes (2/2). Téléfilm avec H. Treadaway (1h44) ⓬.

Mardi 29

TF1
20.50 Dr. House ★★. Série avec Hugh Laurie ⓾. *Amusant.*
23.20 24 heures aux urgences (3/6) «Un samedi aux urgences».

FRANCE 2
20.45 Meurs un autre jour ★★. Espionnage (2002) de L. Tamahori, avec Pierce Brosnan (2h07). *Pas mal.*
22.55 Infrarouge : «Nos vies discount», «Dans le secret de… Les riches, l'impôt et la fortune».
01.10 Les amants de Vérone ★★★. Drame en NB (1948) de A. Cayatte, avec Anouk Aimée, Pierre Brasseur (1h25). *Superbe.*

FRANCE 3
20.45 Crime d'État ★★. Téléfilm avec François Berléand, Florence Muller (1h30). (voir Sélection)
22.20 Ce soir (ou jamais).

ARTE
Gaz de schiste «Une énergie qui divise»
20.50 La malédiction du gaz de schiste «Une énergie qui divise» ★★. *Intéressant.*
22.40 La guerre des partisans sur le front russe. Documentaire.

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine.

CANAL +
20.55 Cloclo ★★★. Biographie (2011) de Florent-Emilio Siri, avec Jérémie Renier, Benoît Magimel (2h23). (voir Sélection)

Mercredi 30

TF1
20.50 Unforgettable : «Appels personnels», «Ennemi ou ami», «Frères d'infortune». Série avec Poppy Montgomery ⓾.
23.10 Chase. Série ⓾.

FRANCE 2
20.45 Tiger Lily, quatre femmes dans la vie (1 et 2/6) ★. Série avec Lio, Camille Japy, Florence Thomassin ⓾. *Décevant et pas drôle.*
22.15 La parenthèse inattendue. Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec Clotilde Courau, Dave, et Jérôme Commandeur.

FRANCE 3
20.45 Le grand tour. Magazine de P. de Carolis, avec Vivica Genaux, Cécilia Amado, Denis Podalydès.
23.15 L'ombre d'un doute «Les Romanov, enquête sur la mort du tsar et de sa famille». Magazine ⓾.

ARTE
20.50 L'homme de chevet ★★. Drame (2008) de Alain Monne, avec Sophie Marceau, Christophe Lambert (1h30). *Bouleversant.*
22.20 Erwin Wurm «L'artiste qui avale le monde». Documentaire.

M6
20.50 Cauchemar en cuisine : «Juan-les-Pins», «Brou». Magazine présenté par Philippe Etchebest.

CANAL +
20.55 Soupçons «La dernière chance» ★★★. Documentaire ⓾. (voir Sélection)

Jeudi 31

TF1
20.50 RIS police scientifique. Série avec Michel Voïta, Adriana Karembeu ⓾.
23.35 New York, section criminelle. Série avec Jeff Goldblum ⓬.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Exil fiscal : Qui sont ces nouveaux émigrés de l'impôt ?», «Les produits anti-crise». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Industrie : Que peut encore faire l'État ?». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine.

FRANCE 3
Soirée spéciale Nathalie Baye
20.45 Le petit lieutenant ★★. Policier (2005) de Xavier Beauvois, avec Nathalie Baye, Jalil Lespert (1h50) ⓾. *Réaliste et poignant.*
23.20 La Baule-les-Pins ★★. Comédie (1990) de D. Kurys, avec Nathalie Baye (1h34). *Cocasse.*

ARTE
20.50 Whitechapel (1, 2 et 3/3) ★★. Série en VO avec Rupert Penry-Jones, Phil Davis. *Bien fait.*

M6
20.50 J'ai décidé d'être heureux (1 et 2/4) : «Le bonheur, ça s'apprend !», «Positivez, c'est bon pour la santé !». Documentaire.

CANAL +
20.55 Game of thrones (7 et 8/10) ★★ ⓰. *Excellent, mais très érotique.*

Vendredi 1er

TF1
20.50 Koh-Lanta «La finale». Divertissement présenté par Denis Brogniart.

FRANCE 2
20.45 Quand vient la peur ★. Téléfilm avec Sophie Quinton, Grégory Fitoussi, Pascal Elso, Lionel Astier (2h03) ⓾. *Décevant, affreux et invraisemblable.*
22.50 Les infiltrés «Pôle emploi : Mission impossible». Magazine présenté par Marie Drucker.
00.35 Taratata. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.45 Thalassa «Villes océanes : Le Cap, un nouvel horizon». Magazine présenté par G. Pernoud.

ARTE
20.50 Rends-moi mes enfants ! ★. Téléfilm avec Karina Smulders, Fiona Livingston, Jurgen Bogaert (1h23). *Terrible, mais long.*
22.15 Je vous ai compris. Téléfilm avec Karyll Elgrichi (1h25).

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Phoenix», «En toute confiance», «Protéger et honorer ⓬», «L'ultime recours». Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 Hunger games ★★. Science-fiction (2012) de Gary Ross, d'après S. Collins, avec Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson (2h17) ⓬. *Spectaculaire et bien fait.*

SÉLECTION


DR

Cloclo - Enfant, il allait dans le port de Suez et regardait les pétroliers passer. Mais la vie du jeune Claude François va basculer, en ces jours sombres de 1956, lorsque sa famille doit quitter l'Égypte. Il n'est pas facile de retracer la vie de celui, appelé le chanteur à minettes, tant le personnage a prêté à de multiples interprétations. Florent-Emilio Siri a évité l'hagiographie et la charge grinçante. Son héros est à la fois touchant et agaçant, impressionnant et horripilant, mais toujours fascinant. Car c'est toute la complexité d'un homme qui est montrée dans cette œuvre trop longue, mais bien maîtrisée. Jérémie Renier, qui ressemble de façon troublante au chanteur, est impressionnant. Grâce à des mois d'un travail acharné, il a réussi à danser et parler comme Claude François. Que l'on ait été fan ou pas du chanteur, on est sous le charme d'un être plein de contradictions. Ces failles le rendent attachant. ***Mardi 29, sur Canal +, à 20h55.***

Appaloosa - La ville d'Appaloosa est tombée sous la coupe de Randall Bragg. Ed Harris redonne ses lettres de noblesse au western avec cette histoire classique, mais prenante. Les paysages du Nouveau-Mexique servent d'écrin à une histoire d'hommes qui voit s'affronter le bien et le mal. Le rythme est soutenu, la mise en scène ample et lyrique, et l'interprétation sensationnelle. La violence est bien présente. ***Dimanche 27, sur France 2, à 20h45.***

Vie et mort de Robert Boulin et Crime d'État - La mort de Robert Boulin a suscité la polémique. Le documentaire retrace sa vie et sa mort, avec des témoignages offrant un portrait attachant de ce grand serviteur de l'État. Mais le téléfilm, bien mené et magistralement interprété par François Berléand, prend parti sans nuances pour la thèse de l'assassinat, en montrant que celui-ci aurait eu lieu dans la maison de Foccart ! ***Lundi 28 et mardi 29, sur France 3, à 23h15 et 20h45.***

Collateral - Vincent, un tueur à gages, loue le taxi de Max pour la nuit. Tom Cruise endosse le rôle du méchant, dans cette histoire insolite et haletante. Toute l'action se passe en une nuit, faisant de ce polar nocturne un bel hommage à Los Angeles, magistralement filmée. Le cinéaste nous entraîne dans une folle équipée et fait alterner scènes d'action et scènes psychologiques. Mais la violence joue un rôle important dans le film. ***Lundi 28, sur M6, à 20h50.***

Soupçons «La dernière chance» - En 2003, Michael Peterson a été condamné pour le meurtre de son épouse, qu'il niait. Mais un expert de la police scientifique a été accusé de falsification. Un nouveau procès est engagé. Jean-Xavier de Lestrade a tout filmé, livrant une remarquable plongée dans les arcanes (et les lacunes) du système judiciaire américain. C'est passionnant, parfois très émouvant, mais un peu trop long. ***Mercredi 30, sur Canal +, à 20h55.***

le kibboutz Kalia en Israël



« On fait encore des bénéfices avec l'agriculture », confie Motti Benari, un des dirigeants du Kibboutz Kalia situé près de la mer Morte en Israël.

REPORTAGE / Le kibboutz de Kalia, en Israël, se situe à près de 400 mètres sous le niveau de la mer. Au creux d'une zone aride et gorgée de sel, des techniques agricoles permettent de cultiver des palmiers dattiers et des légumes.

Kalia : une ferme au point le plus bas du globe

Une étendue d'eau d'un bleu profond mais sans la moindre trace de vie, bordée par des montagnes à la végétation maigre. C'est ici que se trouve la mer Morte, aujourd'hui colonisée par des hordes de touristes venus du monde entier. Dans cette mer, qui n'est en fait qu'un grand lac, la concentration de sel est telle qu'il est possible de flotter sans le moindre mouvement. Une singularité qui s'ajoute à celle qui fait de ce lieu, entre Israël et Jordanie, le point le plus bas sur Terre… à près de 400 mètres sous le niveau de la mer ! Au fil de l'histoire, les conquérants d'une multitude de civilisations ont traversé cette région proche d'une soixantaine de kilomètres de Jérusalem. Plus récemment, en 1948, la création de l'Etat d'Israël a ravivé les conflits. Pour protéger ses frontières, de jeunes pionniers se sont engagés dans les kibboutz, communautés agraires forgées par l'idéal sioniste. Sur les 270 actuellement en fonctionnement, certains se trouvent sur le plateau du Golan près du Liban et de la Syrie, d'autres dans le désert du Neguev proche de l'Egypte et du Sinaï. Celui de Kalia, sur la rive israélienne de la mer Morte, a pour voisin la Jordanie.

Jusqu'à 50 degrés pendant l'été

« Nous cultivons 1 100 hectares de palmiers dattiers ainsi que de nombreux légumes, indique Motti Benari, l'un des responsables de ce kibboutz. *Ce n'est pas facile car le climat est très chaud ici, il fait jusqu'à 50 degrés pendant l'été. »* Dans cette atmosphère de chaleur et de sel, il est nécessaire de laver le sol avant d'implanter les palmiers. *« Cela nous permet de créer une aire de culture sans sel »*, explique-t-il. Dans cette terre riche en potasse, cent phoenix sont plantés à l'hectare. Avec moins de 60 millimètres d'eau par an, l'irrigation est essentielle. Chaque palmier absorbe 300 à 400 litres d'eau par jour et jusqu'à 1 000 litres en juillet et août. L'apport se fait au goutte-à-goutte. Le comble, c'est qu'ici *« la pluie n'aide pas car elle amène le sel »*, confie Motti Benari. Il faut alors arroser pour désaliniser la terre. Une expérimentation en cours, avec l'installation de tensiomètres, permettra de savoir si une moindre irrigation joue sur la production de dattes.

L'eau des égouts pour irriguer

L'eau qu'utilise le kibboutz Kalia provient des égouts de Jérusalem. Elle est traitée deux fois afin d'ôter les éléments minéraux et toxiques pour les plantes. Seuls subsistent les micro-organismes (bactéries…). *« Vous savez,* précise-t-il, *Israël recycle 75 à 80 % de ses eaux usées. Nous sommes numéro un mondial et l'Espagne, avec 18 %, numéro deux. »* La moitié des terres cultivées dans l'Etat hébreux est ainsi irriguée. Pour acheminer le précieux liquide depuis la « ville sainte », le kibboutz Kalia a investi dans des infrastructures lourdes qu'aujourd'hui l'Etat lui rembourse au titre de service rendu. Grâce à cette eau, les palmiers croissent d'un mètre par an pendant quarante années et produisent à chaque récolte entre 80 et 120 kilos de dattes (8 à 12 tonnes à l'hectare) selon les variétés. Les fruits peuvent être conservés congelés pendant douze mois, ce qui facilite la stratégie de vente. *« Les plus gros consommateurs sont les Musulmans,* précise Motti Benari. *Pendant les fêtes du Ramadan, les prix montent. Il faut donc se débrouiller pour vendre et exporter à ce moment-là. Mais la concurrence avec d'autres pays producteurs est rude. Pour maintenir nos prix, nous essayons d'élargir notre marché avec de nouveaux débouchés vers la Russie et la Chine. »* Et, pour soutenir sa compétitivité, le kibboutz Kalia accroît ses plantations.

« On fait encore des bénéfices avec l'agriculture », confie Motti Benari. A côté de cette activité, le kibboutz possède un complexe touristique avec hôtel, restaurant et boutique de souvenirs.

Une véritable entreprise située au cœur d'un territoire géostratégique.

Christophe Ledoux



Chaque palmier est planté dans une butte de terre lavée de son sel. L'irrigation se fait au goutte-à-goutte avec de l'eau recyclée provenant des égouts de Jérusalem.



A dix ou douze mètres de hauteur, la récolte des dattes ainsi que la taille des palmes et la pollinisation des palmiers (espèce dioïque) requièrent l'usage de grues et de plates-formes élévatrices.

Chiffres clés

- Effectif : 15 salariés permanents ainsi que des saisonniers « qualifiés » via un prestataire étranger.
- Coût (salaire + charges) d'un permanent : 6 000 shekels (soit 1 200 euros).
- Prix de vente des dattes à la coopérative : de 4 à 7 euros le kilo selon les variétés.
- Bénéfice de l'activité dattes : 1,8 à 1,9 million de shekels (400 000 euros) en bonne année.
- Autres productions : légumes (oignons, ails, tomates, poivrons, melons…) ; lait de vache (300 holstein, 3 traites par jour, 11 000 litres de lait par an par vache) ; dindes.
- Taux d'imposition du bénéfice des sociétés en Israël : 35 %.

Travaux sur la plantation

La multiplication des palmiers dattiers se fait par rejets emballés dans du plastique contenant un mélange de sciures. Après le développement des racines, a lieu la plantation (10 % de plantes mâles pour 90 % de femelles). Les trois premières années, pour favoriser la croissance, les palmes sont élaguées et les dattes non récoltées.

Le climat chaud et sec limite la présence de ravageurs. La protection phytosanitaire se résume à deux traitements fongicides par an pour lutter contre la pourriture du fruit.

Les travaux sur la plantation sont essentiellement la vérification de l'irrigation, la coupe des palmes, la pollinisation des palmiers à l'aide de pistolets (mélange pollen et talc), la pose de filets pour protéger les fruits des oiseaux… et la récolte des dattes.

Le plus gros problème de Kalia est de se débarrasser des palmes coupées car il est interdit de les brûler et de les enterrer. La fête juive de Soukkot (fête des cabanes) constitue un débouché.